

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

60 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Brusque volte-face de la démocratie-chrétienne ouest-allemande

Les accords germano-polonais ratifiés à l'unanimité par la Chambre haute



Malgré la décision du Bundesrat, M. Strauss, chef de la démocratie sociale bavaroise, affirme qu'il demeure adversaire des traités. (Bélino AP)

Le Bundesrat (Chambre haute) a ratifié hier les accords germano-polonais à l'unanimité. A la dernière minute en effet, la démocratie-chrétienne a décidé de voter pour après que le gouvernement de Bonn eut reçu de Varsovie l'assurance que tous les ressortissants d'origine allemande de Pologne seraient autorisés à s'installer en République fédérale s'ils le désiraient.

Le traité, en vertu duquel la Pologne autorise ses ressortissants d'origine allemande à émigrer en République fédérale en échange de crédits, va donc pouvoir entrer en vigueur puisque les dix laender —

dont six sont gouvernés par l'opposition — se sont prononcés en faveur de la ratification.

Ce brusque volte-face de l'opposition est le résultat de tractations entre Bonn et Varsovie qui se sont prolongées toute la nuit et jusqu'à ce matin. En vertu du traité, la Pologne recevra de la République fédérale des crédits d'un milliard de marks assortis de facilités de remboursement, plus un milliard 300 millions de marks à titre de compensations diverses.

En échange, la Pologne s'engage à accorder des visas d'émigration à 125.000 personnes d'origine allemande,

de, au cours des quatre prochaines années. L'opposition chrétienne-démocrate estime de son côté que un million et demi de Polonais peuvent prétendre à la nationalité allemande.

On indique de source informée que c'est une conversation téléphonique entre le premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais Gierek et le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères Genscher qui a finalement convaincu la démocratie-chrétienne de ne pas s'opposer à la ratification.

► Suite en dernière page

A LA CHAUX-DE-FONDS Fermeture d'un cercle

Lire en page 3

EN SUISSE

Le Conseil fédéral demande la compétence d'augmenter les taxes postales

Lire en page 21

Chasse à l'homme et joli coup de filet à la douane de l'Ecrenaz sur La Brévine

Gangster repris

Evadé des prisons de La Chaux-de-Fonds depuis le 2 mars, époque à laquelle il avait « fait le mur » en plein jour, aidé par d'autres détenus, Francis Saudemont, un dangereux gangster français bien connu des flics de la justice d'outre-Jura, a regagné sous bonne escorte sa cellule chaux-de-fonnaire, la nuit dernière. Au terme d'une chasse à l'homme dans la vallée de La Brévine, où des rafales de mitraillette ont même été tirées à titre d'intimidation, Saudemont a été repris par une patrouille de gardes-frontière, aidée de chiens policiers ainsi que de quatre patrouilles de renfort des gendarmeries du district du Locle et du Val-de-Travers.

Il faut rappeler que ce bandit de grands chemins qui peut sans doute compter sur les appuis d'une véritable organisation dont les ramifications s'étendraient de part et d'autre de la frontière, et même en Belgique, avait été arrêté une première fois à la douane suisse des Verrières, en août de l'année dernière. Il tentait alors d'introduire en Suisse, à bord d'une voiture immatriculée en Belgique, un véritable arsenal d'armes et de munitions (destiné, de toute évidence, à une bande organisée). Interpellé et se voyant pris, Saudemont avait alors brandi une arme pour se saisir d'un otage qui devait toutefois, avec l'aide des douaniers, parvenir à se libérer sur place. (Voir à ce propos notre édition du 3 mars).

Le gangster en fuite se trouvait au bénéfice d'une permission pénitentiaire ayant été condamné en France par la Cour d'assises des Alpes-Maritimes à cinq ans de réclusion criminelle !

ET L'INCENDIAIRE DU LOCLE

Ecrouté à Neuchâtel, il manifesta déjà son tempérament violent. Il fut

transféré à La Chaux-de-Fonds où il fut interné. Après avoir annoncé à plusieurs reprises son intention de s'évader, Saudemont parvint à faire la belle aidé notamment par un dénommé Robert, avec lequel il avait établi certains liens d'amitié. Précisons que ce dernier de nationalités française et suisse, était écrouté à La Chaux-de-Fonds pour avoir tenté de mettre le feu à un appartement qu'il occupait au Locle, rue du Midi.

Enquête André ROUX

Le début d'incendie qui en avait découlé, la veille de Noël, avait été rapidement maîtrisé par les PS. Aucun communiqué n'a cependant jamais été diffusé, à ce propos ! Robert qui semblait avoir agi sous le coup d'une crise de jalousie était en outre prévenu de diverses escroqueries...

► Suite en page 5

OPINION

SOIF DE LIBERTÉ

Tout comme la Libye, l'Algérie est plus que jamais isolée du monde. A la différence près que la première est riche, la seconde sortant à peine du rang des pays dits sous-développés malgré un considérable effort d'industrialisation.

On ne parlerait guère de l'Algérie aujourd'hui si ses positions dans le concert politique mondial ne s'étaient énormément dégradées à la suite d'erreurs successives dans l'appréciation de l'intérêt public de sa communauté. Appréciation qui ne dépend que d'un homme, le président Houari Boumediène, le solitaire et ascétique chef contesté d'un pays qui a peine à trouver son équilibre.

L'affaire du Maroc espagnol a mis en exergue les incompétences du régime algérien qui cherche sa voie en parlant de démocratie sans en appliquer les thèses séduisantes. Depuis 11 ans, en effet, le colonel Boumediène tient son peuple dans une main de fer dont les phalanges sont articulées sur l'armée. Des militaires privilégiés parce que bénéficiant de salaires confortables, d'emplois sûrs, et de pouvoirs excessifs dans le même temps où les civils sont gravement confrontés aux problèmes du chômage et que la bourgeoisie autrefois traditionnelle a été réduite à la figuration, spoliée.

En 1965, le colonel Boumediène prenait le pouvoir, renversant le président Ahmed Ben Bella dont on est d'ailleurs pratiquement sans nouvelles. Il a été prouvé que des lettres de M. Ben Bella reçues en Suisse par des proches ont été antédattées et l'on est même logiquement en droit de se demander si l'ancien chef de l'Etat n'a pas connu le sort de Moïse Tschombé. Depuis son accession par la force aux rênes de l'Etat, Houari Boumediène a certes mis son pays sur la voie du modernisme, mais il n'a pas réussi à donner à ses habitants les libertés auxquelles ils pouvaient légitimement aspirer au terme d'une longue et sanglante guerre d'indépendance contre les Français.

Le plus paradoxal, c'est que les chefs historiques du FLN ont été évincés sans souplesse du gouvernement où, pourtant, leur place semblait devoir être assurée. Cela, le

peuple algérien ne l'a pas tellement bien compris. Voici quelques mois, Houari Boumediène a fait un pas vers la démocratie. Il a promis des élections libres, qui n'ont jamais eu lieu depuis 1962, la désignation du chef de l'Etat au suffrage universel, la pluralité des partis. Promesses non tenues pour l'instant, Alger se confinant dans le culte de la personnalité et l'autocratie, joug au moins aussi oppressant qu'une occupation étrangère.

Avant-hier jeudi, les deux anciens leaders de la libération algérienne ont été rudiés dans les brancards, MM. Fehrat Abbas et Ben Youcef ben Khedda, ex-chefs de l'exécutif algérien pendant la guerre d'indépendance. Ils ont été dénoncés les velléités belliqueuses d'Alger à l'encontre du Maroc, peuple frère de l'Algérie avec lequel, en principe, devrait plutôt se jouer une réelle coopération que des passes d'armes.

Appuyés par deux autres anciennes personnalités du FLN, MM. Hocine Lahouel et Mohammed Kheireddine, ex-responsables de Willayas réfugiés à l'étranger, MM. Fehrat Abbas et ben Khedda ont non seulement mis en question le « socialisme à l'algérienne », mais surtout le régime actuel. Un régime qui par sa rigidité, ne s'attire que des inimitiés et joue toutes les cartes sauf celle de la conciliation.

Houari Boumediène vomit sur la France, « ancienne puissance coloniale », menace le Maroc, dénonce les inspirations pacifistes de l'Egypte, accuse l'Europe comme les Etats-Unis. Résultat : une machine économique qui tourne dans le vide parce qu'elle n'a pas les moyens d'apporter des remèdes à ses maladies sans assistance extérieure.

Un seul fait concret : l'appel lancé par les deux anciens maîtres du GPRA (gouvernement provisoire de la République algérienne) n'a entraîné, pour l'heure, aucune arrestation. Cela pourrait signifier que M. Boumediène n'est pas totalement sourd à la critique. Mais on peut douter qu'une amélioration se produise tant qu'il sera en place.

Saura-t-il passer la main ?

J.-A. LOMBARD

La syndicalisation de l'économie: épouvantail ou vraie menace?

L'initiative soumise au vote le dit bien : la Confédération pourra légiférer sur la participation des travailleurs « et de leurs organisations ». (Voir « L'Impartial » des 10, 11 et 12 mars).

C'est là une autre et immense pierre d'achoppement dans l'actuel débat sur la participation. Les patrons, ont presque le souffle coupé par l'émotion : « Comment, les syndicats viendraient fouiller leur nez dans nos affaires ? ». Et les syndicats de répondre angéliquement : « Mais oui, tout comme des banquiers, des professeurs et d'anciens conseillers fédéraux, qui ne travaillent pas non plus dans votre entreprise, que nous sachions ».

« Ce n'est pas du tout la même chose ! », s'exclament les partisans du contre-projet qui, dans leur texte, se sont empressés de claquer la porte au nez des fonctionnaires syndicaux.

N'est-ce vraiment pas la même chose ?

Non, disent les partisans du contre-projet. Les membres des conseils d'administration, aujourd'hui, se recrutent très souvent en dehors de l'entreprise. C'est vrai. Mais ils ont été librement choisis par les actionnaires pour leurs capacités, pour les services qu'ils peuvent rendre. Tandis que des fonctionnaires syndicaux seraient imposés aux actionnaires, purement et simplement. Quelle politique ces fonctionnaires mèneront-ils ? Celle du syndicat bien sûr, qui ne sera pas forcément profitable à l'entreprise, ni au personnel, quand on sait à quel point elle est souvent déterminée par des considérations de prestige, par les raisons de l'appareil. Ou alors, pour flatter le personnel et recruter des membres, ces fonctionnaires tomberont dans la démagogie.

Une fois installés au conseil d'administration, les syndicalistes de l'extérieur chercheraient inévitablement à

faire élire des délégués du personnel qui soient syndiqués. Pour mieux asseoir leur nouvelle puissance, ils ne pourraient guère résister à la tentation d'exercer des pressions pour inciter les travailleurs non-organisés à se syndiquer. Or si l'on considère qu'un tiers des travailleurs suisses seulement ont adhéré à un syndicat, la participation syndicale et l'hégémonie qu'elle implique iraient à l'encontre d'une véritable participation.

— par Denis BARRELET —

Mais il y a pire encore, affirment les partisans du contre-projet. Les syndicats pourraient jouer un double rôle lors des négociations contractuelles. Ils seraient des deux côtés de la barrière : cogestionnaires, représentant les inté-

Enquête sur les pots-de-vin en Hollande

Les fredaines d'un « sage »

M. Marius Holtrop, l'un des « trois sages » désignés le 10 février pour faire la lumière sur les « pots-de-vin » qu'aurait pu recevoir éventuellement le prince Bernhard, aurait été lui-même associé dans une autre affaire du même ordre remontant aux années 1950, annonce vendredi matin le quotidien d'Amsterdam « De Telegraaf ».

Selon le journal, le prince Bernhard serait également impliqué dans cette affaire de pots-de-vin entre les Pays Bas et l'Argentine, pour un contrat de matériel ferroviaire.

D'après « De Telegraaf », qui tire à plus de 700.000 exemplaires, l'affaire en question porterait sur le versement à titre de « dessous de table » de trente millions de florins,

(29,4 millions de francs suisses) par la firme ferroviaire néerlandaise « Werkspoor » au général Peron ainsi qu'à de hauts fonctionnaires argentins.

Le versement de cette somme sur des comptes bancaires suisses avait dû être approuvée par le comte Van den Bosch, directeur de la Banque Centrale des Pays-Bas qui, d'après le journal d'Amsterdam, « avait donné son aval en accord avec le président de cette banque, M. Holtrop ».

Le contrat conclu par la firme « Werkspoor » avec le général Peron, que le prince Bernhard avait amené à apposer sa signature « au bas de la commande », concernait du matériel évalué à 250 millions de dollars. (afp)



vote du 20/21 mars
PARTICIPATION

rêts des travailleurs d'un côté — partenaires sociaux, défendant également les intérêts des travailleurs de l'autre.

► Suite en dernière page

Notes D'UN PASSANT

Où l'art n'ira-t-il pas se nicher ?

La question se pose à propos d'une exposition ouverte au Palais de Rumine à Lausanne et qui s'intitule « Jeans Art ». Elle réunit les travaux effectués dans six pays européens sur les blues jeans, dessin, peinture ou collage.

Ainsi 30 ans après leur naissance et leur apparition en Europe (avec les soldats américains) les blues jeans connaissent une telle vogue qu'on songe à hisser cet habillement jeune et de tous les jours au rang d'une œuvre d'art.

J'avoue que je n'ai pas visité cette forme d'art en pantalon et que je ne porterais vraisemblablement jamais de blues jeans. Mais il faut reconnaître qu'aujourd'hui on en voit décidément de toutes les couleurs et qu'on les flanque un peu partout. Au dos, au ventre, aux cuisses, sur tout l'espace de la veste et de la culotte. Que ce soit ou non de l'art pur, c'est en tous les cas une forme d'expression gratuite, spontanée et moderne qui va bien avec les gloires et les turpitudes présentes. Comme l'écrivait hier Colette Muret, dites-le avec des jeans !

Cela vous apprendra peut-être qu'en 12 ans le chiffre d'affaires d'un commerçant américain qui vend des jeans a passé de 50 millions de dollars à plus d'un milliard.

A ce prix-là, on peut bien estimer que c'est de l'art ! Le père Piquerez

Forte présence du tiers monde AU FESTIVAL DE LEIPZIG 1975

La solide réputation du Festival de Leipzig réside non seulement dans l'intérêt manifesté par les cinéastes et cinéphiles du monde entier, mais encore dans sa particularité d'être une tribune des points chauds du globe, ne craignant pas la rigueur des films en tant que support d'une idée, d'une prise de conscience, voire d'un début d'action. En outre, on n'y fait nulle distinction entre les œuvres destinées au grand écran et celles réalisées pour la télévision. Cette dernière est d'ailleurs souvent l'un des seuls — voire l'unique — débouchés pour ce genre de production et on ressent dans les œuvres terminées la limite des contingences de ce moyen d'expression (rapidité de tournage, superficialité du contenu, etc.).

Donc fidèle à sa tradition, le festival proposait à nouveau cette fois

un programme comprenant nombre de témoignages du monde en lutte. Ainsi, une large place a été faite au peuple vietnamien, avec des réalisations des studios « Libération » ou « Hanoi », ou des œuvres, à l'esprit de solidarité, tournées par des cinéastes étrangers.

On a pu voir une image saisissante de la transition accomplie en quelques jours, dans les rues et dans les esprits, avec « La Ville à l'aurore » d'une équipe vietnamienne, alors que le Japonais K. Sasaki dans « Saïgon — fin et renouveau » montre la chronologie des événements entre avril-mai 1975. Mais le film le plus sensible est certainement « Quand les canons se sont tus ». Avec des moyens extrêmement limités (16 mm., noir-blanc) un cinéaste vietnamien montre le renouveau de son pays. Le paysan laboureur son champ sans crainte des bombardements, les enfants vont à l'école et rient pour la première fois depuis plusieurs années. Par une facette très différente, le cubain S. Alvarez reprend le même propos, dans une œuvre très élaborée et didactiquement parfaite, s'attachant aux traditions artistiques conservées avec soin, (« Avril au Viet-Nam en l'année du chat »).

LA SUISSE AUSSI...

L'indépendance des colonies portugaises a également suscité quelques films dont le meilleur est incontestablement « La Guerre du Peuple en Angola », des Français Trillat, Muel, Bonfanti. Ici, sans détour on nous montre essentiellement le travail du MPLA, en ville et à la campagne, non seulement comme élément mobilisateur des gens, mais également dans sa tâche d'éducation (création d'écoles) et de la santé publique (création d'unités de soins à la campagne).

Une cinéaste suisse a également choisi l'Afrique comme préoccupation de sa réalisation et plus précisément la Tanzanie, pays oublié, ne possédant aucune richesse et donc n'intéressant personne. Marlies Graf dans « Les Paysans de Mahembé » donne la parole aux Africains, sans paternalisme et avec une approche dynamique d'un élément spécifique du pays : les villages « ujamaas » et la signification que ce retour à une forme de vie communautaire a sur la population. Cette contribution suisse a été largement remarquée à Leipzig où notre pays était représenté par six films (information et concours).

LE CINÉMA DOCUMENTAIRE, SUPPORT D'UNE IDÉE

Etant assez critique pour les films bavards, dont l'aspect « cinéma » semble souvent relégué au dernier souci, il faut par contre souligner l'exceptionnelle qualité, sur plusieurs plans, d'une véritable œuvre cinématographique : le dernier film de Heynowski et Scheumann « Soucis d'argent ». Les célèbres documentaristes donnent la parole au président de la Banque centrale du Chili qui explique naïvement la faillite économique de son pays obligé de mettre en circulation des billets de 5000 escudos « pour faciliter la circulation monétaire ». Il avoue également qu'il doit retirer de la circulation de nombreux billets de banque qui portent des slogans contre le nouveau



Une image paisible du Vietnam: « Quand les canons se sont tus ».

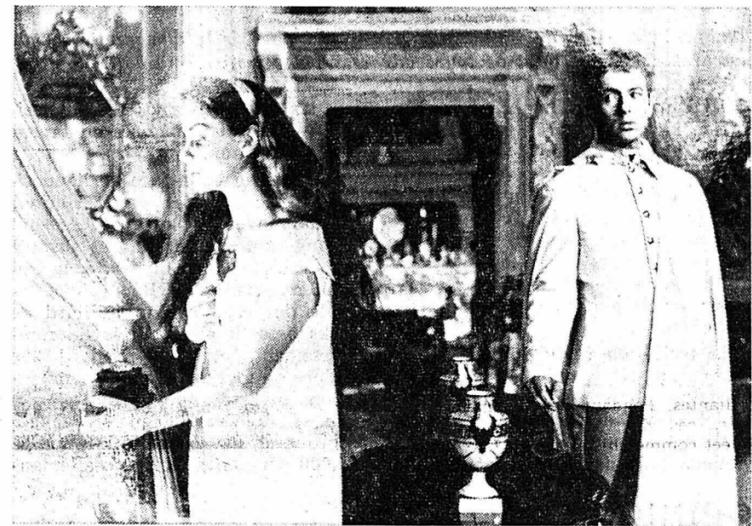
régime... La démonstration exemplaire, liée à un art du montage et de l'interview donne toute la force d'impact à ce pamphlet qui marquera beaucoup plus le spectateur qu'un long et laborieux bavardage. Le cinéma comme moyen de lutte, prouve, par cet exemple, comme d'ailleurs l'ensemble de l'œuvre de ces cinéastes exemplaires, qu'il n'est pas vain de s'attarder quel-

ques fois sur les problèmes du monde : la démarche est souvent payante et la présence à Leipzig de plusieurs protagonistes du film « J'étais, je suis, je serai », — des mêmes réalisateurs — sauvés grâce au document tourné dans les camps chiliens certifie, s'il le fallait encore, qu'une certaine forme de cinéma militant est nécessaire et utile.

Jean-Pierre BROSSARD

Réédition

« Senso » de Luchino Visconti



Luchino Visconti mène depuis longtemps une double carrière de metteur en scène d'opéra et de théâtre et d'auteurs de films, arts mêlés étroitement, sans contradiction, comme est aussi non contradictoire le fait qu'il soit duc et proche des communistes. De ses origines, il tire sa profonde culture un peu hautaine, son raffinement d'esthète, son amour du théâtre et de l'opéra qui sont l'apanage trop souvent des milieux aisés. Mais il ne faut pas oublier qu'en Italie du moins, les œuvres de Giuseppe Verdi appartiennent à tous et que le peuple sait leur faire fête. Le communiste, lui, sait que l'histoire des individus dépasse la psychologie pour éclairer les comportements d'une société.

La comtesse Livia Serpiere, à Venise en 1866, alors qu'armées autrichiennes et italiennes vont s'affronter, épouse d'un vieil aristocrate « collaborationniste », emploie son temps libre à participer aux efforts de la « Résistance ». Pour sauver son cousin Ussoni, elle fait connaissance d'un bel officier

autrichien, le lieutenant Franz Mahler, dont elle tombe follement amoureuse. Pour lui, elle trahira et son mari et son idéal politique. Mais délaissée par Mahler, elle le dénoncera comme déserteur, vengeance de femme trahie, non acte politique.

Ce fragile résumé montre tout de même comment l'individu peut servir à expliquer la société, pourquoi l'acte n'est jamais « innocent » d'un contenu politique. « Senso » c'est le film de Visconti où éclate le style qui marquera toute son œuvre, mélange parfois déliant et souvent explosif de théâtre, d'opéra et de cinéma, le romantisme de l'action amoureuse allant jusqu'au mélodrame alors que le réalisme interprète les mouvements de l'histoire.

La beauté plastique, les équilibres des couleurs, la somptuosité de la mise en scène masquent quelques faiblesses du scénario qui « oublie » certains personnages au profit du couple d'amants et des affrontements collectifs.

Freddy LANDRY

Pensée

Une injustice demeure collée à toute souffrance, même la plus méritée aux yeux des hommes.

Albert Camus

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● Adieu poulet

Corso. — Le sympathique Lino Ventura, dans une histoire menée tambour battant, avec enquête, bagarres et poursuites. (Voir texte dans cette page.)

● Et que la fête commence

Corso. — Guilde du film. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Dès 18 ans. Avec Philippe Noiret, Jean Rochefort et Jean-P. Marielle, un film dont le titre vaut mieux que l'avant-titre. Une reprise attendue par beaucoup de « guildiens » et nombre de leurs amis.

● Le gitan

Eden. — Dès 16 ans. Sur une musique de D.-Reinhardt et de Claude Bolling, un film écrit et réalisé par José Giovanni, et interprété, fort bien, par Alain Delon, Paul Meurisse et Annie Girardot, notamment.

● Senso

Eden. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Dès 16 ans. Avec Alida Valli et Farley Granger, en version française, une œuvre marquante de Luchino Visconti. (Voir texte dans cette page.)

● Les rapports intimes dans les collèges de jeunes filles, No 7

Eden. — Samedi en nocturne. En fin d'après-midi dès lundi. Dès 20 ans révolus. Pas de raison qu'on s'arrête en si bon chemin...

● Au-delà de la peur

Plaza. — Prolongation deuxième semaine de ce bon film au sujet très actuel (une prise d'otages) avec d'excellents acteurs : Michel Bouquet, Michel Constantin et Marilu Tolo. Pour ceux qui aiment frémir... dans un fauteuil.

● La grande aventure du Kalahari

Plaza. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Pour le onzième week-end consécutif, les animaux de la jungle et du désert saouls de leur liberté...

● Pinocchio

Scala. — De Walt Disney, les folles aventures d'une marionnette transformée en vrai petit garçon et sur lequel veille une bonne fée et une conscience-cricquet des plus amusantes.

● Malizia

Scala. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Dès 18 ans. Une histoire un rien grivoise, mais dans laquelle l'humour ne fait pas défaut.

● Bonnie and Clyde

Centre de rencontre. — Lundi soir. D'Arthur Penn, les aventures et méfaits d'un couple de jeunes gangsters.

Le Locle

● Le flambeur

Casino. — Dimanche soir. Dès 16 ans. L'histoire dramatique d'un être qui remet tout en question.

● Zorro

Casino. — Samedi et dimanche après-midi. Tous âges. Alain Delon dans les aventures du mystérieux redresseur de torts. Un film plein de surprises et de mouvement.

● Le führer en folie

Lux. — Samedi soir. Dès 16 ans. Une cure de bonne humeur avec des spécialistes tels que Michel Galabru, Pierre Doris, Henri Tisot et Alice Sapritch.

● Mondo sexuality

Lux. — Samedi en nocturne. Dès 20 ans. Un titre qui, même en anglais, dit tout...

PETIT RAPPEL

« Que la fête commence » de Bertrand Tavernier

Celui dont Joseph Losey vient de dire qu'il sera très bientôt un des grands du cinéma mondial, signait là, avec « Que la fête commence », son deuxième film, dont le titre utilisé en Suisse trahit l'esprit. Présenté en notre ville peu avant Noël, il fit une carrière assez brève, alors que l'on s'attendait à une prolongation comme presque partout. Il faut donc absolument voir ce très beau film repris en « cinq-à-sept » avec l'appui de la « Guilde du film ». (fy)

Neuchâtel

Voir memento en page neuchâteloise.

Saint-Imier

● Bons baisers de Hong-Kong

Lux. — Samedi après-midi (pour enfants) et soir. Avec les Charlots, une folle et amusante histoire d'enlèvement d'une reine et tout ce qui s'ensuit de poursuites, bagarres et embrouillaminis...

Tavannes

● L'éducation amoureuse de Valentin

Royal. — Samedi et dimanche en soirée. Dès 16 ans. Un film de Jean l'Hôte, avec Paul Meurisse et Bernard Menez, deux excellents acteurs au service d'une amusante histoire.

● Folies érotiques

Royal. — Dimanche après-midi, mardi et mercredi en soirée. Dès 18 ans. Pour ceux qui aiment ça, évidemment...

Tramelan

● Attention, on va s'fâcher
Samedi après-midi et soir, dimanche après-midi. Enfants dès 7 ans aux matinées. Un film plein de drôleries, avec bagarres et courses de stock-cars, avec Terrence Hill et Bud Spencer.

● Un homme à respecter

Samedi en nocturne et dimanche en soirée. Un film plein d'action et de rebondissements inattendus.

Bévilard

● La folie des grandeurs

Palace. — Samedi et dimanche en soirée. Dimanche en matinée, enfants dès 12 ans. Avec Yves Montand et Louis de Funès, une histoire plaisante et pleine d'humour.

● La Planète sauvage

Palace. — Lundi soir. (Ciné-Club). Un étonnant dessin animé pour adultes. (Mardi et mercredi, relâche.)

Le Noirmont

● Les émigrants

Samedi soir. — De Jan Troell, un film suédois, en couleurs, avec Max von Sydow et Liv Ullmann; une histoire dramatique bien mise en scène et bien interprétée.

« ADIEU POULET » DE GRANIER-DEFERRE



Pierre Granier-Deferre a réussi ce passionnant « Adieu poulet » en utilisant deux acteurs remarquables, Lino Ventura et Patrick Dewaere. L'interprétation donnant une assurance de qualité, restait à traiter un sujet éculé avec originalité. Là, la réussite n'est pas totale. Granier-Deferre égratigne un peu chacun, le pouvoir politique et la police, mais il ne va souvent pas jusqu'au fond des choses et ses coups de griffes restent superficiels. La fin, d'ailleurs, démontre bien cette volonté de laisser le spectateur faire un bout de chemin à la recherche de la vérité.

Mais le film en soi est excellent. L'intrigue est bien menée, le rythme est très rapide et les faits restent toujours vraisemblables, même si certains gags sont inutiles. Le thème du film, comme nous le disions plus haut n'est

pas neuf. Un inspecteur de police est tué au cours d'une bagarre entre colporteurs d'affiches électorales. Le commissaire, dont les méthodes d'investigation ne sont pas toujours très légales, veut venger son homme en démontrant que le politicien, important industriel de surcroît, a partie liée avec l'assassin. Mais la puissance politique met toutes ses forces à contrer le policier. Et ce sera la lutte administrative que ce dernier devra mener en même temps que son combat contre les meurtriers.

Il y aura du sang, des rebondissements, des ruses et des coups de théâtre, bref, tout ce qu'il faut pour tenir le spectateur en haleine de la première à la dernière image, et... même après. Un très bon policier donc, à voir en tant que tel et non trop en tant que critique d'un système. (dn)

Michel Buhler et Nono Muller à l'abc

Une simplicité aussi grande que le talent

On attendait Michel Buhler avec impatience à La Chaux-de-Fonds. Depuis la sortie de son nouveau disque, on s'est rendu compte que la Suisse romande possède un nouvel artiste qui soit une valeur sûre de la chanson française. On a pris conscience que Michel Buhler ce n'est pas uniquement « Helvétiquement votre » ou ce « Fils de Tell » qui se moque gentiment de son pays qui est aussi le nôtre. Ce bon Jurassien, s'il ne cherche pas à dissimuler le parler de son terroir, a pris une nouvelle dimension, il s'est affirmé, a poli ses musiques, affiné encore ses textes, élargi ses sujets d'inspiration. Poète dans chacune de ses phrases, il possède la puissance et la tendresse, l'humour et le sarcasme. Il manie le bon sens des gens de la terre, des gens qui vivent avec la nature et savent la valeur de la vie. Michel Buhler dit les choses que l'on voudrait dire, que l'on soit jeune ou moins jeune, il pense ce que l'on pense; et comme on aime ceux qui pensent comme nous, on aime forcément Michel Buhler.

Nono Muller, c'est l'ami de toujours, une partie de Buhler, si bien que l'on ne conçoit pas l'un sans l'autre. Il ne joue pas avec ses doigts, mais avec son

cœur, il fait partie du récital et à ce titre mérite les mêmes éloges que son compère.

Ce terme de compère n'est pas péjoratif. Ces deux copains donnent l'impression de passer une bonne soirée sur la scène. Ils ne prennent pas le tour de chant au sérieux; ils sont là pour offrir au public un moment de détente, mais aussi pour lui rappeler que notre monde est fait d'amour et de guerre, de joie et de misère, de multiples personnages dont on ne parle pas dans les chansons.

C'est à deux artistes de grand talent, ceci dit sans chauvinisme, qu'une salle comble a témoigné hier soir son attachement et son admiration, et il en sera sans doute de même ce soir. Michel Buhler et Nono Muller le méritent bien, eux qui suivent avec persévérance le chemin du succès, confirmant que la chanson suisse peut être universelle. Après tout, un certain Gilles l'avait déjà démontré il y a bien des années.

Talent et simplicité sont chez Michel Buhler et Nono Muller aussi grand l'un que l'autre et c'est à cause de cela qu'ils donnent une grande leçon artistique; une leçon que l'on suit avec beaucoup de plaisir. (dn)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale de l'Aéroclub des Montagnes neuchâteloises

Un instructeur permanent aux Eplatures

Sécurité, sérénité: ce sont les deux axiomes de l'Aéroclub des Montagnes neuchâteloises qui vient de tenir, hier soir, son assemblée générale. Sécurité d'abord, parce qu'effectivement, cette préoccupation doit dominer les activités d'un club d'aviation. L'an dernier, d'ailleurs, aucun incident ou accident n'a été enregistré. Sérénité ensuite, parce que grâce à une gestion éclairée et un certain souci du dialogue, les problèmes posés trouvent peu à peu leur solution.



Les membres du comité autour du président G. Verdon.

« Si l'année 1975 devait être caractérisée et dotée d'un titre, devait dire le président Gaston Verdon, je l'appellerais « année de la négociation ». Négociation avec nos amis du club neuchâtelois d'aviation, avec les responsables de la société Nhora, avec les assureurs aussi. Je suis particulièrement satisfait d'annoncer officiellement que toutes ces négociations se sont terminées par des résultats positifs pour notre club. Depuis plusieurs années, on parlait en coulisses d'un rapprochement entre le Haut et le Bas du canton. Et fort heureusement, les aviateurs ont pu réaliser ce que n'ont jamais obtenu les politiciens: la création d'une école d'aviation commune, l'ENA. Les responsables du Haut et du Bas ont jugé nécessaire d'unir leurs efforts, leur matériel et leur personnel, afin d'exploiter rationnellement leurs écoles. Les contacts ainsi noués avec le Club neuchâtelois d'aviation ont été extrêmement profitables pour les deux parties. Tout en conservant l'autonomie et le caractère particulier des deux clubs.

« Si l'année 1975 devait être caractérisée et dotée d'un titre, devait dire le président Gaston Verdon, je l'appellerais « année de la négociation ». Négociation avec nos amis du club neuchâtelois d'aviation, avec les responsables de la société Nhora, avec les assureurs aussi. Je suis particulièrement satisfait d'annoncer officiellement que toutes ces négociations se sont terminées par des résultats positifs pour notre club. Depuis plusieurs années, on parlait en coulisses d'un rapprochement entre le Haut et le Bas du canton. Et fort heureusement, les aviateurs ont pu réaliser ce que n'ont jamais obtenu les politiciens: la création d'une école d'aviation commune, l'ENA. Les responsables du Haut et du Bas ont jugé nécessaire d'unir leurs efforts, leur matériel et leur personnel, afin d'exploiter rationnellement leurs écoles. Les contacts ainsi noués avec le Club neuchâtelois d'aviation ont été extrêmement profitables pour les deux parties. Tout en conservant l'autonomie et le caractère particulier des deux clubs.

engager M. Simon Loichat qui, dès le premier avril, cumulera ces deux postes. Cette véritable concentration de l'aviation des Montagnes nous permettait également de réintégrer M. Walter Wilmerding, pilote IFR de Nhora, au sein des instructeurs de l'Ecole.

« Le maintien de l'ENA, la collaboration Nhora-AéCS, un nouveau chef de place qui est aussi instructeur permanent, nous donnent maintenant les vrais moyens d'exploiter nos avions et notre école de vol à moteur.

« Sur le plan financier, la politique suivie continue de donner les résultats escomptés. Le club peut faire face à ses engagements, et son développement semble assuré ».

ACTIVITÉS SATISFAISANTES

Le bilan des activités pour l'exercice écoulé semble en effet satisfaisant comme en témoignent les différents rapports présentés. Le vol à moteur, globalement, n'a pas eu à souffrir de la détérioration du climat économique puisqu'en 1975, la section a effectué autant d'heures de vol qu'en 1974. Le nombre d'heures notées pour l'Ecole d'aviation a fortement diminué, mais ce phénomène a été compensé par l'accroissement des activités des pilotes licenciés. Il va sans dire que la disponibilité d'un instructeur permanent dès cette saison laisse bon espoir de rétablir la situation. Pour le vol à voile, bilan satisfaisant également puisqu'on dénombre 783 heures de vol soit une augmentation de 116 heures. Le groupe « para » fonctionne aussi très bien tandis que le groupe de modélisme a été réformé et semble connaître d'ores et déjà un succès certain. Enfin, l'assemblée, à l'unanimité, a voté une augmentation de 10 francs des cotisations, justifiée par l'accroissement des frais du club.

Entre-temps, M. Payot, président de commune et président de Nhora avait souligné la qualité des rapports existants dorénavant entre Nhora et l'aéroclub, basés sur le dialogue que peuvent ouvrir des gens responsables et raisonnables, tandis que M. E. Leuthold, l'un des doyens de la section dont il fut l'un des fondateurs, fit ses adieux à l'aviation active en termes émouvants. (jal)



Une assistance très revêtue qui témoigne de la santé de la section. (Photos Impar - Bernard)

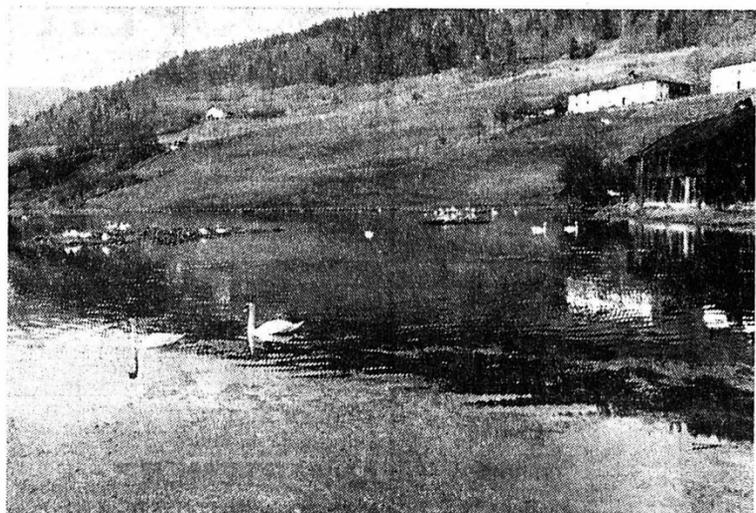
Memphis Slim, le blues authentique

Memphis, Tennessee, USA: la capitale du blues, le berceau de ces complaintes si mélodieuses, si harmoniques qui tirent leurs origines de l'esclavage, de la misère, de la détresse, des Noirs américains traités alors comme des bêtes, portant leurs balles de coton, chargeant ces bateaux à roue si typiques du Mississippi. Memphis, c'est une âme, une époque, un creuset, qui, à la façon de la Nouvelle-Orléans, défie le temps. Car si les conditions de vie y ont quelque peu changé pour la majorité des opprimés d'alors, la musique est restée. Peter Chatman y est né voici 65 ans. Fils d'un excellent guitariste et pianiste, il y a été élevé dans une ambiance propice au développement de ses dons. Et dès qu'il commença sur la scène publique, ce fut sous le pseudonyme de « Memphis Slim », du nom de sa ville natale et d'un mot qui veut dire « mince », évoquant sa silhouette caractéristique.

Memphis Slim c'est véritablement un très grand nom du blues. Jeudi soir au Théâtre, un abondant public a pu revivre avec lui des instants qui touchent au fond de l'âme dans la mesure où le blues est la musique la plus épidermique qui soit. Une constatation: le blues est plus vivant que jamais. Memphis Slim l'a démontré et, il n'est forcément triste; il n'engendre pas seulement le spleen, mais sait aussi, parfois, être enjoué, même s'il reste empreint d'un certain pathétisme. Memphis Slim, comme sa musique, n'a pas changé. Et c'est un compliment dans une période où les musiciens de jazz se lancent tous plus ou moins dans des démarches qui les rendent impénétrables et incompréhensibles pour les amateurs de traditionnel. Ce merveilleux gaillard auquel on ne saurait donner d'âge sans avoir recours à son état civil ajoute à son talent un esprit d'une rare qualité, un

humour qui ne détonne pas avec la nostalgie de ses chansons. Sobre au clavier, il appuie une voix remarquablement modulée d'une musique simple, belle, rythmée, ayant à peine recours à un batteur qui, par ailleurs, manquait vraiment d'imagination. Fidèle à son style, fidèle au blues, il a parfaitement répondu à ce que ses auditeurs attendaient de lui: de l'authenticité (L)

Plus de soixante cygnes à Biaufond



Les cygnes ont l'air de se plaisir à Biaufond et dans l'étang de la Ronde. D'année en année, ils prolifèrent. En 1974, on comptait 16 naissances, en 1975, il y en eut 14. Ces grands oiseaux palmipèdes, remarquables par la blancheur de leur plumage, coulent une douce vie dans les eaux du Doubs, se nourrissant presque exclusivement d'algues. Ils sont aujourd'hui plus de soixante. La saison des amours va bientôt commencer pour les « pensionnaires » de Biaufond qui s'affairaient ces temps à la construction de leurs nids. (Photo Impar-Bernard)

Fermeture du Cercle catholique ?

Le Cercle catholique fermera (très probablement) ses portes le 30 juin prochain. C'est ainsi que l'on comprend la décision de l'Association libre de la Paroisse du Sacré-Cœur — qui gère les immeubles de celle-ci — réunie jeudi soir. Par 61 voix contre 31 et 2 bulletins nuls, elle a refusé les propositions du Comité du cercle. Au terme de cette importante assemblée, le Comité du Cercle catholique a présenté sa démission pour le 30 juin 1976, ce qui correspond tout simplement à la fermeture du cercle pour cette même date. Par ailleurs, le gérant est démissionnaire et il n'est pas question de lui trouver un successeur.

Depuis quelques années, l'immeuble Stand 16 - Premier-Mars 15 appartenant à la Paroisse catholique du Sacré-Cœur n'est plus viable. Trouver une solution à long terme pour assainir la situation est difficile. Des rénovations et des transformations sont nécessaires. En 1974 déjà, la Paroisse avait dû payer un montant de 50.000 fr. pour le remplacement de la chaudière et l'installation de chauffage.

Le Comité du Cercle catholique qui gère ses propres affaires ne voulait pas abandonner un établissement public continuant à bien marcher financièrement. Il proposa au

Conseil de paroisse, propriétaire de l'immeuble, le versement d'un prêt sans intérêt, sans échéance et non remboursable. Mais le Conseil de paroisse qui souhaitait trouver une solution en demandant au Cercle catholique de prendre en charge, d'une façon autonome l'ensemble de l'immeuble, refusa la proposition du prêt, l'estimant insuffisant.

On constatait aussi que le Conseil de paroisse ne tenait pas outre mesure à cet établissement puisqu'il déclarait: « Le Cercle — comme d'autres locaux paroissiaux — ne joue plus le rôle d'il y a vingt ans et il est logique que le genre d'exploitation se soit modifié (entendus par là la fréquentation du Cercle par une autre clientèle) ».

L'assemblée de l'Association libre de la Paroisse du Sacré-Cœur a donc pris sa décision. Elle a refusé les propositions du Comité du Cercle.

Ce vote négatif conduit indiscutablement à la fermeture du Cercle catholique, à moins qu'un comité se reforme d'ici là et apporte la contribution financière demandée par la paroisse. Quant à l'immeuble Stand 16-Premier-Mars 15, son sort est maintenant entre les mains de l'assemblée de la paroisse du Sacré-Cœur.

R. D.

mémo

- Vivarium: 10 à 12, 14 à 17 h.
- Musée International d'Horlogerie: 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.
- Musée des Beaux-Arts: expos. Kolos-Vary, vernissage, samedi, 16 h. Dimanche, 10 à 12 h., 14 à 17 h.
- Musée d'histoire naturelle: samedi, 14 à 17 h.; dimanche, 10 à 12 h., 14 à 17 h.
- Musée paysan: 14 h. 30 à 17 h. 30.
- Musée d'histoire et Médaille: samedi, 14 à 17 h., dimanche, 10 à 12 h., 14 à 17 h.
- Club 44: expos. Claude Le Boul, samedi 17 à 20 h. 30.
- Galerie Manoir: expos. Manuel Carlageiro et Catherine Hethey, samedi, 15 à 19 h., dimanche 10 à 12 h.

Télébible: tél. (039) 26 94 35.

Pour les cinémas, voir pages 2 et 18.

SAMEDI

abc: 20 h. 30, Michel Buhler.

communiqués

Centre de culture abc: Michel Bühler accompagné par Nono Müller sera encore ce soir l'hôte de l'abc. Après le Canada, la France, il revient avec de nouvelles chansons. Il est de plus en plus évident que Michel Bühler est devenu un des grands chanteurs non pas simplement suisses mais francophones. Ne manquez pas ce rendez-vous avec un ami.

Au Musée des Beaux-Arts: Aujourd'hui aura lieu l'inauguration de l'exposition du peintre français, d'origine hongroise, Kolos-Vary. Dans cette exposition, occupant les trois salles du rez-de-chaussée, seront présentées en hémicycle vingt compositions se faisant suite, intitulées: « Le Tour d'un Monde ». En outre, trente œuvres autonomes compléteront une exposition qui définit un grand artiste.

Ancien Stand: Aujourd'hui, 20 h., loto des Costumes neuchâtelois « Ceux de la Tchaux » et « Club de boules » jeu neuchâtelois.

La Sagne: A la grande salle, aujourd'hui, 20 h. 15, soirée récréative organisée par l'Union des Paysannes avec l'orchestre champêtre Kapelle Gebrüder Reber de Schloswil, du Yodler-Club La Chaux-de-Fonds, avec yodeluse, lanceur de drapeaux, cor des Alpes. Comédie en 1 acte « La velleuse ». Dès 23 h. 15 environ, bal dans les deux salles.

Assemblée évangélique des Frères: Réunions d'évangélisation, du lundi 15 au dimanche 21 mars, à La Chaux-de-Fonds, chaque soir, à 20 h., études bibliques; mardi 13 h. 30; dimanche 21, réunions, 10 h., 13 h. 30 et 20 h.

Ancien Stand: Dimanche 14, dès 16 h., loto organisé par le FC Etoile.

état civil

MERCREDI 10 MARS

Naissances

Marguet Angélique Jacqueline Marie, fille d'André Louis Denis, monteur en éléments préfabriqués et de Josiane Mathilde, née Neukomm. — De Giorgi Alessandro Matteo, fils de Donato, ouvrier et de Giordina Cosima, née Faggiano. — Schmid Michaël Robert, fils de Jean Denis, mécanicien et de Evelyn Suzanne, née Bachmann. — Dubois Nicolas, fils de Georges Fernand, employé PTT et de Huguette Simone Marie, née Rondez. — Graber Anne-Caroline, fille de Jean Pierre, économiste et de Liliane Marguerite, née Clerc.

Décès

Lehmann, née Stocco Carolina Maria, née le 21 février 1896, épouse de Otto.

JEUDI 11 MARS

Promesses de mariage

Bovey Pierre Alain, couvreur, et Theurillat Denise Yvonne. Jörg Peter, employé de banque, et Zingg Margrit.

VENDREDI 12 MARS

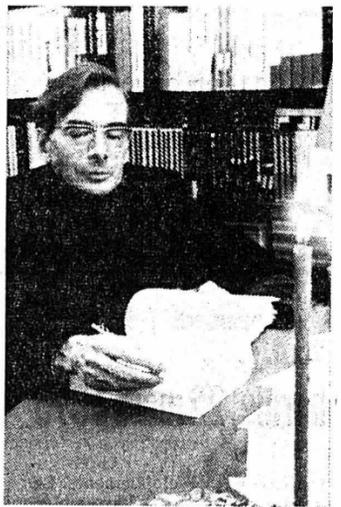
Mariages

Wülser Hugues Raymond, professeur, et Péquegnat Catherine Laure. — Metz Daniel, mécanicien de précision, et Bruto Monique Renée Isabelle.

Chaba Koncz, homme-orchestre

Cet étonnant artiste, qui interprète les plus beaux airs de musique folk en s'aidant de nombreux instruments tels que Krumhorn, harmonium, cornemuse, flûte et épinette, donnera ce soir un récital, sous l'égide du Folk-Club, au Centre de rencontre...

André Chédel a signé...



Hier après-midi, dans une librairie de la ville, André Chédel, écrivain local, a signé sa dernière traduction de l'ouvrage de Leonid Andreev « La vie de Vassili Fiveisky et autres récits », livre dont nous avons récemment souligné les mérites dans notre « Page 2 ».

avis urgent

CARITAS

Temple-Allemand 23 - Tél. 039/23 89 59
La Chaux-de-Fonds

Pour diverses raisons et pendant un certain temps, notre bureau sera

OUVERT

TOUS LES VENDREDIS
de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures
p 4871

MARIAGES

Myriam

24 ans, une jeune personne fine et attachante, naturelle, spontanée et se sentant très seule, souhaiterait de tout cœur rencontrer un compagnon affectueux et sincère pour les bons et mauvais moments. De nature sportive, elle possède également de nombreux intérêts différents. La chance lui sourira-t-elle? Ecrire sous W 4135224 F/64 à CONTACT-SERVICE S.A., PFLUGGAESLEIN 8, 4001 BALE, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. 061/25 58 93.

Commerçant d'âge mûr

distingué, encore très actif et bien portant, physique et allure jeunes, sans attache, très sportif, connaissant à fond plusieurs langues, serait heureux de rompre la solitude qui l'accable en fondant un foyer harmonieux avec une dame d'âge en rapport. Sa situation financière est très saine, de sorte que celle qui partagera sa vie sera à l'abri de tout souci d'argent. Ecrire sous W 4102367 M/64 à CONTACT-SERVICE S.A., PFLUGGAESLEIN 8, 4001 BALE, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. 061/25 58 93.

Quel monsieur distingué et cultivé aimerait connaître une

infirmière début quarantaine

cordiale et affectueuse, désireuse de fonder un foyer équilibré et heureux? De nationalité américo-latine, elle possède beaucoup de charme et de tempérament, est de nature sportive et aime toutes les belles choses de la vie. Ecrire sous W 4148345 F/64 à CONTACT-SERVICE S.A., PFLUGGAESLEIN 8, 4001 BALE, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. 061/25 58 93.

SEUL, DÉCOURAGÉ, DÉSESPÉRÉ
vous pouvez appeler
LA MAIN TENDUE, 24 h. sur 24 h.
Téléphone 143

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE FEMME CHERCHE EMPLOI
à mi-temps (matin) comme

secrétaire

médicale, de bureau, etc.
Ecrire sous chiffre PB 4866 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOI

URGENT
Nous cherchons

sommelière

nourrie, logée. Débutante acceptée.
Tél. (039) 31 51 12.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 ct. le mot.
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

ACCORDEONS 1 Fratelli Crosio, registres, 1 Paolo Soprani Piano, registres. Tél. (039) 23 80 53.

LE LOCLE

A vendre

1 PLANCHER POUR MAQUETTE DE TRAIN, 200 x 130 cm., en novopan, montée sur cadre rigide, avec pieds amovibles, Fr. 50.—; 1 casque de soldat allemand et 1 casque de soldat français (14-18 et 39-45), Fr. 100.—, les deux; 1 échelle de ménage, Fr. 15.—; 1 table de nuit, sans verre, Fr. 10.—; 1 table avec trois tiroirs, Fr. 40.—. Tél. (039) 31 36 45, après 18 h. 15.

ROBE DE MARIÉE, très beau modèle, taille 38. Prix Fr. 350.—. Tél. (039) 31 60 02.

A vendre

POUSSETTE et POUSSE-POUSSE combinés PEG rouge, avec ou sans garniture. Siège d'enfant pour voiture, inclinable. Tél. (039) 26 98 00.

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE POLLEN
DIRECTION DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA 20, avenue de la Gare,
Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Revens

Personnes âgées

seraient prises en chambre et pension dans famille.
Ecrire sous chiffre AF 4569 au bureau de L'Impartial.

Jeune couple avec 1 enfant **CHERCHE**

appartement

3 1/2 ou 4 pièces, pour mi-avril ou fin avril 1976. Quartier tranquille.
Tél. (039) 26 03 56.

ON CHERCHE

tenanciers

capables de tenir petit **CAFÉ-RESTAURANT**, équipé, situé dans le Jura neuchâtelois. Entrée 1er juillet. Bonne cuisine désirée.
Réponses manuscrites sous chiffre PN 301 543-D à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

SIMGA
et rien d'autre que **SIMGA**
Garage et Carrosserie de l'Etoile
Fritz-Courvoisier 28 - Tél. (039) 23 13 62

MARIAGE

Veuve, 39 ans, avec 2 enfants désire rencontrer compagnon aimant vie de famille, nature, danse, pour amitié sincère. Mariage si convenance.
Veuillez indiquer numéro de téléphone. Ecrire sous chiffres P 28 - 460054 à Publicitas, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Vacances à la mer au Lido di Jesolo (Venise) à louer

tout confort, 3 pièces, 6 lits.
juin-septembre, par semaine Fr. 200.—
juillet-août, par semaine Fr. 320.—

Renseignements, tél. (026) 2 22 30, Mme Zémolin, à partir de 20 heures.

JE CHERCHE à louer, éventuellement à acheter FERME

désaffectée, pour début avril ou date à convenir. Région indifférente.
Téléphoner dès 20 h. (sauf le vendredi) au (039) 26 80 91.

Appartement

2 pièces, cuisine, balcon, tout confort, concierge, ascenseur, à louer rue de l'Helvétie, tout de suite ou date à convenir.
Loyer Fr. 343.—, charges comprises.
Tél. (039) 22 26 57.

À REMETTRE à La Chaux-de-Fonds pour raison d'âge

cordonnerie

bien située et bien agencée.
Tél. (039) 26 85 54.

À LOUER

garage

Libre
dès le 1er mai 1976
Bois-Noir 66
Tél. (039) 26 84 65.

S. O. S.

ALCOOLISME
(039) 23 39 22
(038) 53 37 20
(039) 23 79 87
CROIX-BLEUE
neuchâteloise

Articles hygiéniques

Ceylor dz 10.—
Triumphator » 7.50
Gossamer » 8.—
Durex » 6.—
Prophylax » 7.—
Fromms-Act » 7.—

Envoi discret :
C. Meyer Abt. CH
Postfach 126
8021 Zurich

Magnifiques **TV D'OCCASION** avec **GARANTIE RADIO TV STEINER**, valable partout en Suisse.
À VENDRE ou À LOUER
Noir/blanc : 28.—
Couleur : 63.—
par mois avec service assuré.
Renseignements **GRATUITS** :
Téléphonez à :
Jean CHARDON
rue de l'Evole 58
2000 NENCHATEL
Tél. (038) 25 98 78

A vendre caniches

vaccinés dès 280 fr.

Cockers

pedigree, vaccinés, 430 fr.

Pékinois

pedigree, vaccinés, 500 fr.

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

LUNETTERIE VERRES DE CONTACT MAITRE OPTICIEN von gunten
La Chaux-de-Fonds
Av. Leppold-Robert 23
Tél. (039) 22 35 03

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

CE SOIR aux TROIS ROIS, Le Locle, SOIRÉE TESSINOISE. Dès 17 h. APÉRITIF-CONCERT par une BANDELLA

Mardi 16 mars 1976 à 20 h. 15



BEAUX-ARTS - MUSIQUE - THÉÂTRE

Temple Français - Le Locle 3e concert de l'abonnement

A Association
C des Concerts
L du Locle

TRIO SUK

JOSEF SUK violon
JOSEF CHUCHRO violoncelle
JAN PANENKA pianiste

Location ouverte chez **GINDRAT Grand-Rue 36 LE LOCLE**
Tél. (039) 31 16 89

Prix des places : Fr. 14.—
Etudiants et JM : Fr. 7.—

Au programme : œuvres de **BEETHOVEN, SCHUMANN et DVORAK**



VILLE DU LOCLE TRAVAUX PUBLICS

Récupération bouteilles et bocaux

A la suite de l'utilisation intensive de la benne placée à l'angle sud-ouest de la place de parc de la rue Andrié, il a été décidé de placer une seconde benne au nord de l'immeuble Avenir 10.

La population est invitée à bien vouloir faire usage de ces deux possibilités pour déposer les bouteilles et les bocaux usagés. Seuls ces objets sont admis.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

J'ai trouvé AU LOCLE

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez **Reymond**, rue Daniel-Jean-Richard 13, Le Locle.

RELAIS DES TAILLÈRES CE SOIR

SOUPER TRIPES

M. et Mme A. Hêche
Tél. 039/35 12 24

Jeune homme, 19 ans, possédant certificat de capacité d'ébéniste, désire faire un

apprentissage de menuisier

d'une année.
S'adresser à R. Wütrich, 2401 Les Frêtes, tél. (039) 32 10 35.

À LOUER AU LOCLE à proximité du centre

APPARTEMENT DE 5 1/2 PIÈCES

Chauffage général.
Tél. (039) 31 66 24.

À VENDRE

Peugeot 204

modèle 1971, expertisée.
Tél. (039) 32 16 16.

À VENDRE

Mini-Cooper Innocenti

modèle 1973, parfait état, 37 000 km.

2 CV

modèle 1972, parfait état, expertisée, 58 000 km.

Tél. (039) 31 58 33, heures des repas.

Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

Association de Développement / Le Locle A. D. L.

Assemblée générale, 22 mars 1976

Madame, Monsieur,
Le comité de l'Association de développement, Le Locle se fait un plaisir de vous convier à l'assemblée générale qui aura lieu lundi 22 mars à l'Hôtel des Trois-Rois, 1er étage, à 20 heures.

Nous vous proposons l'ordre du jour suivant :

- 1 Liste de présence, nomination d'un scrutateur
- 2 Lecture du procès-verbal
- 3 Rapport du président
- 4 Rapports des groupes de travail
- 5 Présentation des comptes
- 6 Rapport des vérificateurs
- 7 Discussion et adoption des rapports
- 8 Nominations statutaires
- 9 Programme d'activité
- 10 Présentation de quelques vues et films anciens des Férias et monuments de neige.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion et vous adressons, Madame, Monsieur, les messages les plus chaleureux.

Toute personne intéressée à l'activité de l'A. D. L. est invitée à l'assemblée annuelle.

Toute personne physique peut être membre de l'A. D. L.; le paiement de la cotisation annuelle donne droit à une voix.

Toute personne morale peut être membre de l'A. D. L.; le paiement de la cotisation annuelle donne le droit d'être représenté par deux délégués qui ont chacun droit à une voix.

LE COMITÉ

LE DRAGON D'OR
CE SOIR
DANSE
AVEC ORCHESTRE

De 20 h. à 22 h. : Prix réduits
Entrée libre pour les dames

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

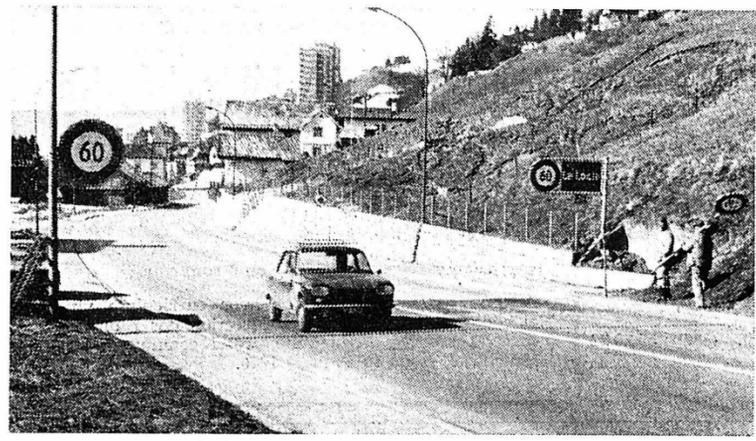
LE LOCLE

A l'entrée est du Locle

Nouvelle signalisation

A la suite d'une intervention au Conseil général, la Commission locale de circulation routière a pris la décision de modifier la signalisation à l'entrée est du Locle. Ainsi, comme le montre notre photo, l'entrée de la ville du Locle a été reportée sur la T20, au tout début de la chaussée bétonnée, directement en bas de la descente du Crêt-du-Locle. De ce fait les panneaux d'entrée de ville et de vitesse limitée à 60 km.-h. ont été déplacés à cet endroit.

L'appointé Roger Frésard, responsable de la signalisation routière que l'on voit ici procéder à la pose de ces panneaux a été aidé dans ce travail par un chômeur employé sporadiquement par la police locale à diverses tâches de ce genre.



Cette modification opportune préluce à l'introduction prochaine d'une signalisation optique lumineuse qui sera installée sur la rue Girardet à la hauteur du passage pour piétons (rue Georges-Perrenoud et collée Girardet). Cette signalisation sera constituée d'un feu orangé clignotant qui incitera les automobilistes à une prudence particulière à cet endroit où les écoliers traversent la rue principale dont on connaît les dangers.

En outre un signal de rappel 60 km.-h. sera placé à la hauteur de la nouvelle fabrique des FAR, de même qu'un signal « attention enfants ».

La police locale en appelle à la discipline des automobilistes à cet endroit en formulant les recommandations d'usage. (Photo Impar-ar)

Chasse à l'homme et joli coup de filet à la douane de l'Ecrenaz sur La Brévine

GANGSTER RÉCEMMENT ÉVADÉ RECONDUIT SOUS LES VERROUS

► Suite de la 1re page

Bref, on verra que cet individu est plus ou moins lié au cas de Saudemont puisque leur projet commun consistait à s'évader tous les deux. Comme on le sait, seul Saudemont parvint à prendre le large. Et le vaste et systématique mouvement policier déclenché dès l'annonce de son évasion n'aboutit pas jusqu'à la nuit dernière. C'est dire que là encore le gangster avait mûrement élaboré son plan, ceci sans aucun doute avec la complicité d'appuis extérieurs efficaces. Son signalement et sa photo avaient été publiés le 3 mars.

La police et les gardes-frontière restaient sur les dents.

Ainsi hier dans la nuit, une patrouille volante de gardes-frontière du poste central des Verrières avait dressé un barrage avec herses sur la route de l'Ecrenaz près du lac des Taillières, à environ un kilomètre de la douane de campagne qui mène aux Gras. Un contrôle de routine comme bien d'autres mais qui, cette fois avait été imaginé avec une sacrée perspicacité.

Francis Saudemont tomba dans le panneau. Il tentait de quitter la Suisse au volant d'une nouvelle voiture immatriculée en Belgique, probablement volée. Apercevant les douaniers, il essaya de faire demi-tour avec sa machine. Peine perdue il était pris dans les mailles du filet. En désespoir de cause il s'élança hors de la voiture et pris la fuite dans les pâturages. Avec

l'aide de son chien, la patrouille de gardes-frontière se mit en chasse. Trois rafales de mitraillette furent tirées en l'air pour tenter d'intimider le gangster qui fut repéré grâce au chien à quelques 500 mètres de là, dissimulé sur un sapin. Comme des patrouilles de gendarmerie du Locle et du Val-de-Travers avaient été appelées en renfort pour le cerner, le cas échéant, le bandit finit par se rendre et fut reconduit sous bonne escorte aux prisons de La Chaux-de-Fonds !

A bord de la voiture, aux plaques belges, les gendarmes trouvèrent notamment une carabine, chargée, et prête à l'usage d'un calibre peu commun et extrêmement gros, dont le canon avait été scié. De quoi abattre un éléphant, entendit-on dire !

A la question de savoir ce qui avait poussé Saudemont à revenir en Suisse, l'enquête semble avoir déjà répondu : Saudemont qui avait franchi la frontière après son évasion se serait rendu à Lyon, puis en Belgique où il aurait acquis des armes et munitions. Il serait repassé en Suisse pour tenter de libérer son acolyte Robert. Deux barreaux ont en effet été sciés à la prison de La Chaux-de-Fonds il y a quelques nuits, et tout porte à croire que Saudemont est à nouveau passé par là.

Quant aux projets des dangereux individus, nul doute que l'interrogatoire serré auquel ils doivent être soumis actuellement en dira encore long sur les agissements passés et projetés de Saudemont et de sa bande de part et d'autre de la frontière. André Roux

OPINION

La frontière à deux pas

Cette spectaculaire arrestation, et le flair dont ont véritablement fait preuve les gardes-frontières dans ce joli coup de filet, repose le délicat problème du contrôle des frontières et des difficultés accrues que rencontrent les préposés à ce service dans une zone toujours plus exposée à un inquiétant transit de délinquants de tous genres. Les services douaniers se voient en effet confrontés de plus en plus à un rôle de police frontalière de sécurité, à mesure que les droits de douane et les réglementations purement économiques disparaissent. Plusieurs postes-frontières de campagne ne sont plus tenus en permanence, bien que l'exemple présent montre de manière convaincante que la surveillance s'exerce sans doute avec la même rigueur et la même efficacité.

Des problèmes de moyens et d'effectifs semblent ainsi se poser avec une acuité accrue, parallèlement à l'apparition répétée des effets d'une période incertaine où la délinquance (trafic de drogue, violence de diverse nature) a tendance à s'accroître.

« A quelques kilomètres de la frontière et d'une zone quasiment

incontrôlable par la complexité de son relief et de sa géographie, la région des Montagnes neuchâteloises, avec ses quelque 60.000 habitants, son industrie, ses banques, constituent un centre d'attraction, de tentation, insuffisamment défendu contre une racaille qui n'hésite pas à frapper où et à n'importe quel prix ». C'est une des remarques que l'on peut entendre au travers des différentes réactions de la population face à l'accroissement de délits peu scrupuleux, voire d'actes de banditisme répétés.

Certes dans ce contexte les services de sécurité (police, gardes-frontière) n'ont pas la tâche facile, les délais d'intervention sont courts, jusqu'à la limite territoriale, les moyens sont peut-être insuffisants pour honorer un lourd mandat.

La Suisse est peut-être un des pays parmi les plus policés, il n'en reste pas moins que dans la région, les forces de l'ordre pourraient parfois déplorer d'avoir à accomplir des missions des plus délicates et lourdes de responsabilité avec des moyens trop minces pour ne pas dire ridicules.

A. ROUX

Séance du Conseil général

● Chauffage à distance : chapitre clos
● Appui franc et concret au Technicum

Après un démarrage puissant et constructif au cours duquel le Conseil général n'entérina pas moins d'une dizaine de rapports en un peu plus d'une heure d'horloge, un certain malaise envahit à nouveau les rangs des représentants politiques de la commune ainsi que ceux relativement fournis, hier soir, d'un public intéressé, lorsque l'on aborda pour la xième fois les cuisantes et intarissables questions relatives aux Services industriels et au chauffage à distance. Alors que certains interpellateurs s'efforcèrent d'apporter divers éléments d'analyse objectifs et utiles à l'éclaircissement des aspects les plus controversés du sujet, d'autres se bornèrent, hélas, une fois de plus à confondre l'assemblée législative communale avec une salle de réquisitoire. Néanmoins, on peut maintenant penser qu'un nettoyage en profondeur a été fait, une bonne fois, du moins pour certains volets de l'analyse de ces services communaux et que les efforts de collaboration requis de tous bords tendront dès à présent à mettre des talents au profit du redressement d'une situation qui en a grand besoin

Sous la présidence exceptionnelle de M. Philippe Oesch qui remplaçait au plus haut siège Mme Louise Jambé atteinte d'une cruelle extinction de voix, les 37 membres présents du législatif procédèrent à la nomination de M. Emile Bessire, nouveau membre du Comité de l'Hôpital, qui remplace M. Alain Matthey, démissionnaire.

A l'unanimité ils acceptèrent les demandes d'agrégation et de naturalisation de MM. A.-U. Stalder et J.-P. Caravano.

ENCOURAGER L'INITIATIVE

Le rapport à l'appui d'une modification du règlement sur les contributions communales fut accepté à l'unanimité également après avoir suscité quelques questions concernant les incidences de cette modification sur les contribuables. M. Felber, président de commune, expliqua que ce n'était pas de gaieté de cœur que telle modification, si modeste fût-elle, avait été envisagée. « Il s'agit pour nous d'utiliser une possibilité de renforcer quelque peu nos espoirs de revenus fiscaux », ajouta-t-il en substance. La demande d'octroi de garantie financière à l'intention d'une jeune entreprise de la ville en développement fut saluée avec intérêt. Nous devons soutenir les initiatives économiques positives surtout en cette période de récession, déclarèrent les interpellateurs, avant que le Conseil général se prononce unanimement sur cette question. Il en fit de même pour les trois rapports concernant la vente de parcelles de terrain à la Côte des Abattes, moyennant une légère modification de surface accordée à l'un des demandeurs.

La demande de crédit de 185.000 fr. destiné à l'acquisition de machines en faveur du Technicum neuchâtelois fut l'occasion pour les conseillers généraux de manifester leur appui aux écoles de métier pour lesquelles on formula un encouragement massif à leur développement. M. Felber saisit l'occasion de rappeler que l'Ecole de commerce de son côté n'était pas en sursis et que tant les autorités locales et scolaires que la population tout entière avait déjà manifesté leur intention de la maintenir fermement au Locle. « Nous ne jouons donc pas perdant déclara le président du Conseil communal, qui rappela qu'une prochaine entrevue devait avoir lieu avec le Conseil d'Etat. Le crédit pour le technicum fut accepté unanimement.

Il en fut de même du crédit de 18.000 fr. destiné à l'aménagement d'un garage pour l'ambulance dans l'ancien garage des cars postaux, rue M.-A. Calame. L'initiative de rapprocher l'ambulance du poste de police fut bien acceptée et fut complétée d'une suggestion de M. Matthey (ppn) visant à aménager l'ensemble des locaux pour y garer d'autres véhicules d'intervention. En fait, comme le proposa à son tour M. Perdrizat (soc) une véritable solution pourra intervenir à terme, lorsque les services de police de même que l'ensemble de leur parc de véhicules auront enfin à disposition un bâtiment adapté. M. Eisenring, (CC) est bien de cet avis mais la période actuelle ne se prête pas à des décisions hâtives. Plusieurs porte-parole des groupes profitèrent de remercier la Société des samaritains pour leur fidèle dévouement. Unanimité également sur la demande de crédit de 30.000 fr. concernant une nouvelle phase de traitement des anciennes conduites de gaz au Pénétrol. M. Renk répondant à une question précise que ce produit avait déjà fait ses preuves à l'étranger.

STRUCTURE DES SI

Puis on passa à l'examen de l'analyse des structures des SI et du rapport de la commission chargée d'étudier la gestion du chauffage à distance.

Sans pouvoir matériellement entrer dans le détail des nombreuses et parfois interminables interventions, relevons brièvement la substance des plus intéressantes d'entre elles. A propos de l'analyse des SI :

M. Riedweg (rad) releva l'immobilisme qui avait caractérisé la gestion de ces services pendant des années. Manque de facultés d'adaptation, d'imagination ont conduit à cette situation critique note M. Riedweg qui ajoute à propos du gaz que le choix d'IGESA en ce qui concerne l'option pour le raccordement au réseau de gaz naturel sera déterminant. « Dans l'attente de jours meilleurs, il convient de maintenir notre réseau de gaz ». Il formula encore le vœu que les SI maintiennent une politique de prix normaux dans le cadre de ses travaux d'installations extérieures. Enfin il souhaita que les propositions d'amélioration des structures de gestion puissent être appliquées au sein de l'ensemble de l'administration communale (cahiers des charges, objectifs, discipline etc.).

M. Maillard (soc) releva la clarté et la qualité du rapport d'expertise et se réjouit de constater que plusieurs de ses conclusions avaient déjà été mises en application. Le résultat de cette analyse en profondeur devra être réadapté en permanence aux exigences nouvelles de l'évolution des SI. Pour M. Débieux (pop) le rapport confirme les critiques formulées en son temps par le pop, il en fait l'inventaire. Au plan de la réorganisation proposée, il met en garde contre une certaine exagération dans le raffinement administratif, une certaine technocratie tout aussi nuisible à un bon fonctionnement.

M. Faessler (ppn) déclare quant à lui que son groupe se sent dégagé de toute responsabilité dans la mesure où il était intervenu depuis longtemps sur ces problèmes de gestion. Les responsables de ce service disposent maintenant d'un outil de travail efficace et propre à assurer un assainissement à long terme. M. Faessler se prononce en outre pour la suppression de certains services s'ils s'avèrent par trop déficitaires. A l'avenir, il conviendra de fournir un sérieux effort pour retrouver un équilibre financier.

M. Renk (CC) admet certains défauts et erreurs dans le développement des SI au cours de ces dix dernières années. Il relève toutefois que durant cette période d'inflation et de développement rapide les circonstances n'étaient pas toujours favorables à une saine réflexion. Il note que l'aspect positif de l'analyse est dû en bonne partie à l'attitude très participative des cadres et du personnel des services analysés qui ont compris le sens de la démarche. Il en appelle en outre à une plus large collaboration de la Commission des SI. En ce qui concerne la nomination d'un nouvel ingénieur technique, son opportunité ne semble pas évidente tant que d'importants travaux d'équipement ne sont pas envisagés.

M. Renk donne enfin l'assurance que cette analyse ne sera pas qu'un exercice de style, mais qu'elle apportera un instrument nouveau, apte à sensibiliser l'ensemble de la direction et du personnel des SI. Le Conseil général donne décharge au législatif.

En ce qui concerne l'examen de la Commission d'étude du chauffage à distance, tous les groupes, après avoir en des termes parfois vertus critiqués certaines erreurs graves au niveau de l'appréciation globale du système et des investissements qu'il entraîna, acceptent les propositions de la Commission en matière de taxes de raccordement. Chaque groupe reconnaît en outre l'aspect positif de ce mode de chauffage urbain dont les avantages écologiques et de rentabilité théorique ne sont pas contestés. Dans l'avenir, il s'agira de procéder à une politique d'offre dynamique en évitant d'étendre le réseau. M. Renk relève en conclusion que les tarifs proposés au Locle sont encore relativement bas en rapport à d'autres villes.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les réponses à deux interpellations.

André ROUX

Entre Monts et Communal

Après l'accident de train

L'état du blessé s'améliore

Nous relations dans notre précédente édition le terrible accident dont a été victime un chef de train de La Chaux-de-Fonds, jeudi, en gare du Locle.

Nous écrivions que l'état de la victime était encore jugé sérieux hier soir. Aujourd'hui, bien que M. Launaz se trouve toujours sous contrôle modulaire, les chirurgiens de même que les responsables et personnel infirmier qui l'ont assisté sans interruption depuis 24 heures sont un peu plus optimistes, aux dires de l'administrateur de l'Hôpital du Locle. On envisage de procéder à une opération la semaine prochaine qui permettra de réduire la fracture du bassin dont souffre l'accidenté. Ceci pourrait constituer la preuve que le patient jouit d'un meilleur état interne. Ses hémorragies semblent se résorber et les soins dont il fut l'objet commencent à porter leurs fruits.

Nous pensons qu'il est opportun de relever ici que telle assistance médicale n'a pu être envisagée au Locle que grâce à l'apport d'un matériel moderne et parfaitement adapté. Certes la présence de chirurgiens et d'un personnel à la hauteur de l'art qu'ils pratiquent est indispensable mais nul doute que l'année dernière encore l'établissement loclois n'aurait pu envisager de traiter sur place un tel cas. Voici une nouvelle preuve encourageante de la capacité de l'Hôpital du Locle rénové et rééquipé. (ar)

Donner un peu de joie...

... Tel est le but poursuivi par le nouveau centre d'accueil, « Les Heures claires », ouvrant ses portes mardi prochain au No 35 du Crêt-Vaillant. Il offre aux gens de tous âges la possibilité de vaincre la solitude et d'établir des relations nouvelles, souvent enrichissantes. Action louable qui doit être encouragée et que nous avons tenu à souligner. (me)

mémento

Ce week-end au Locle

Casino-théâtre: 20 h, soirée musicale et littéraire de l'Echo de l'Union.

Temple: 20 h, La Passion selon saint Jean.

Casino: samedi 17 h., dimanche 14 h. 30 et 17 h., Zorro. Dimanche 20 h. 30, Le Flambeur.

Lux: samedi, 20 h. 30, Le Führer en folie; 23 h. 15, Mondo Sexuality. Musée des Beaux-Arts: samedi 14 à 18 h., dimanche 10 à 12 h., 20 à 22 h., expos. Pierre Michel.

Château des Monts: dimanche 14 à 17 h.

Le Perroquet: Dancing.

Le Dragon d'Or: Bar-dancing.

Pharmacie d'office: Breguet, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 10 h. à 12 h. et de 18 h. à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.

Centre d'information et de planning familial: tél. 23 56 56.

Service de consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.

LA BRÉVINE

Grande salle, samedi, 20 h. 15, soirée du club d'accordéons L'Echo des Sapins. Bal.

communiqués

Ce soir à 20 h., au temple: Passion selon Saint-Jean de J.-S. Bach. Solistes et orchestre sous la direction de M. Robert Fallier.

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel

et Jura —.51 le mm.

Mortuaires —.75 le mm.

Régie extra-régionale

Annonces Suisses S. A. - ASSA

Suisse —.65 le mm.

Réclames 2.20 le mm.

(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325

La Chaux-de-Fonds



Notre entreprise, disposant d'un ordinateur IBM 370-145 512 K, cherche à s'assurer la collaboration d'

un analyste-programmeur

au bénéfice d'une bonne expérience en programmation (ASSEMBLER et/ou langages évolués) sur moyen ou gros système, ainsi que d'

un programmeur

si possible expérimenté en langages COBOL et/ou ASSEMBLER.

L'entreprise est à même d'offrir :

- un emploi stable
- une période de formation et d'introduction
- des prestations sociales modernes.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites complètes à VEILLON S.A., Service du personnel, Case postale 1032, 1001 Lausanne.

Veillon
Lausanne

NOUS CHERCHONS pour notre atelier d'étampage :

un ouvrier

pour travaux sur balancier à friction

une ouvrière

pour divers travaux d'atelier.

Ecrire sous chiffres 87-138 aux Annonces Suisses SA «ASSA», Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.



BLANCHUT & BERTRAND S.à.r.l.
SOCRATE S. A.

cherchent pour entrée immédiate

des techniciens en fabrication horlogère

(ébauches, fournitures et éventuellement boîtes).

Responsables de la mise sur pied d'un important projet horloger en 2 phases :

Phase 1 : durée environ 6 mois

Phase 2 : éventuellement en mission à l'étranger pour une durée de 1 à 2 ans.

Ces techniciens devront être parfaitement au courant de toutes les étapes de la fabrication. A ces hautes compétences doit s'ajouter un sens poussé de l'organisation systématique.

Faire offre écrite avec curriculum vitae, certificats, photo, etc. à BLANCHUT & BERTRAND S.à.r.l., 8, rue Eynard, 1205 Genève.

Banque Populaire Suisse

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

collaborateur

pour assurer les fonctions suivantes :

- tenue de notre registre général associé à l'automatisation
- collaboration active avec notre service comptabilité

Nous demandons :

- formation commerciale ou analogue (des connaissances en informatique facilitent l'intégration)
- un goût certain pour les chiffres et le langage de l'ordinateur (travail précis)

Nous offrons :

- travail varié avec responsabilité au sein d'une équipe jeune
- salaire en rapport avec les exigences du poste
- avantages sociaux d'une grande banque

Les candidats, âgés de 25 à 40 ans voudront bien faire des offres ou téléphoner à

BANQUE POPULAIRE SUISSE
SAINT-IMIER
M. Perret, chef du personnel
Tél. (039) 41 44 44

Ça

c'est une

offre **AF**

Machine à laver

Dès **599.-**

Cuisinière

Dès **428.-**

Frigo congélateur
225 litres

Dès **599.-**

Congélateurs
250 litres

Dès **599.-**

**NOS PRIX
DISCOUNT
NE SE
COMPARENT
PAS !**

Fornachon & Cie
rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 22 23 26
Livraison et mise
en service gratuites
par nos soins.

JE CHERCHE

tout de suite

jeune fille comme

sommelière

débutante,

nourrie, logée.

Tél. (038) 55 28 22

Votre
journal: **L'Impartial**

ENTREPRISE DE MOYENNE IMPORTANCE DE LA PLACE

engagerait immédiatement ou pour date à convenir, un

collaborateur de direction

appelé à seconder activement la direction administrative.

Nous offrons un poste intéressant, un salaire en rapport avec les qualifications du candidat, des prestations sociales modernes.

Ecrire sous chiffre NA 4757 au bureau de L'Impartial.



VILLE DE NEUCHÂTEL

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

met au concours un poste d'

assistant (e) bibliothécaire

au service des acquisitions

Exigences : diplôme professionnel, expérience, bonne culture générale.

Traitement : selon formation et expérience.

Entrée en service : immédiate ou à convenir.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats à la Direction des Bibliothèques et Musées de la Ville, Hôtel communal, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 28 mars 1976.

Zodiac

cherche une

secrétaire

pour son service de publicité.

Il s'agit d'un travail indépendant et varié impliquant une bonne formation commerciale, le sens des responsabilités, de l'initiative et si possible la connaissance des langues spécialement de l'anglais.

Ambiance de travail agréable et prestations d'avant-garde d'une entreprise jeune et dynamique.

Veillez adresser vos offres à la direction des montres ZODIAC S.A., Bellevue 25, 2400 Le Locle ou prenez rendez-vous pour un entretien, tél. No (039) 31 23 42.



CHERCHE

SOMMELIERS PLONGEURS BUFFETIÈRE

Téléphoner à la direction de l'hôtel, (038) 53 33 23 ou au propriétaire (038) 31 79 79.

RESTAURANT À BEVAIX

cherche

sommelière

nourrie, logée. Tél. (038) 46 12 28.

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S.A.

CLUB SPORTIF DE LA CHAUX-DE-FONDS

aimerait trouver

une personne

pour la recherche d'annonces pour un programme sportif d'une manifestation.

Paiement aux pourcentages.

Ecrire sous chiffre LC 4710 au bureau de L'Impartial.



La Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs

cherche, pour ses services d'entretien du matériel roulant, un

mécanicien-électricien

en possession d'un CFC et, si possible, avec des connaissances en électronique.

Age idéal 27-32 ans, Suisse; date d'entrée à convenir.

Veillez adresser vos offres écrites accompagnées des copies de certificats et curriculum vitae au service du personnel.

Direction des TN, quai Philippe-Godet 5, 2001 Neuchâtel.

ENTREPRISE D'HORLOGERIE SUISSE-AMÉRICAINÉ

cherche pour entrée immédiate ou à convenir un

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

pour décharger son directeur, et prendre certains marchés sous sa responsabilité.

Connaissance des marchés de l'horlogerie des Proche, Moyen et Extrême-Orient désirée.

Expérience de la vente nécessaire.

Langues : français, anglais, espagnol, et si possible, allemand et italien.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres ainsi qu'un bref curriculum vitae sous chiffre 80-40124 aux Annonces Suisses SA, 2500 Bienne.

Vos offres seront traitées avec discrétion.

Bramed SA

Rue du Parc 107 bis
Tél. (039) 22 17 29

engage tout de suite ou pour date à convenir,

polisseurs (euses)

QUALIFIÉS

Ecrire ou se présenter au bureau.

Important bureau d'assurances

cherche un

apprenti

de commerce (3 ans),
ayant suivi l'école secondaire.

Ecrire sous chiffre AC 4451 au bureau de L'Impartial.

CARTES DE NAISSANCE
en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

Entreprise importante de la région de Neuchâtel

CHERCHE

infirmière

diplômée
et expérimentée

NOUS DEMANDONS :

- contact agréable
- connaissances de l'allemand
- don pour les questions administratives
- permis de conduire

NOUS OFFRONS :

- conditions sociales d'avant-garde
- salaire intéressant
- soutien par la caisse de maladie

Offres manuscrites sous chiffre AP 4529 au bureau de L'Impartial.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Participation: Comité neuchâtelois en faveur du contre-projet

On nous communique :

Un comité neuchâtelois présidé par M. Yann Richter, conseiller national, s'est formé pour combattre l'initiative syndicaliste sur la participation et recommander l'acceptation du contre-projet.

VAL-DE-TRAVERS

Assises du FC Couvet

Réunis récemment en assemblée générale, les membres du FC Couvet-Sports ont fait le point de la situation, sous la présidence de M. Yves Munger, à la veille de la reprise du championnat. Signe des temps, 30 membres seulement étaient présents sur plus de 150 que compte la société.

Après l'admission du procès-verbal de la dernière assemblée, dix démissions et quinze admissions de membres ont été acceptées.

Dans le vaste tour d'horizon, M. Yves Munger, qui additionne pas moins de trois fonctions importantes, président, trésorier, entraîneur, a abordé tout d'abord les questions de gestion administrative dont le bilan est plus positif que lors de l'assemblée d'août dernier, spécialement dans les finances dont le solde négatif a un peu diminué par les recettes de deux matchs au loto. L'effort devra cependant être poursuivi.

(gp)

Ce comité est formé de personnalités des milieux politique et économique.

Il estime que le texte de l'initiative, trop vague, permettrait les interprétations les plus extrêmes. De plus, l'introduction de représentants syndicaux, étrangers à l'entreprise, dans les conseils d'administrations, pourrait nuire à l'unité de gestion des entreprises. Il s'agit d'un principe qui fait passer l'intérêt syndical avant celui des travailleurs. Enfin la co-gestion du personnel et des syndicats dans les entreprises publiques serait en contradiction avec nos principes démocratiques.

Acquis à une participation réaliste des travailleurs, le comité neuchâtelois recommande l'acceptation du contre-projet qui apporte des solutions concrètes pour permettre une véritable participation des travailleurs. Ce contre-projet des Chambres fédérales prolonge la politique de concertation définie entre les partenaires sociaux et développe les accords de participation déjà réalisés dans plusieurs branches économiques. Il permet d'aller au-delà de ce qui existe et d'adapter la participation aux besoins futurs.

Le comité estime enfin que la participation doit être réservée exclusivement aux seuls travailleurs employés dans l'entreprise et s'appliquer au niveau de l'exploitation, stade auquel les travailleurs peuvent le mieux s'exprimer.

Pneus cloutés : encore 15 jours !

Contrairement à ce que plusieurs personnes croient, ce n'est pas jusqu'au 15, mais jusqu'au 31 mars que sont autorisés les pneus cloutés, cette année. Comme l'hiver, on a vu, peut refaire de brusques offensives encore, il est conseillé à tous les automobilistes de ne pas abandonner trop vite leur équipement d'hiver. A ceux qui roulent avec des pneus cloutés, il faut toutefois recommander d'éviter autant que possible, par une conduite adéquate, de dégrader les routes et de produire de la poussière : pas de coups de frein, ni d'accélération, ni de virages brusques !

NEUCHÂTEL

Auto-stoppeur blessé

Un automobiliste de Préfargier, M. D. S., circulait hier vers 16 h. 30, route des Gorges, à Neuchâtel. A la hauteur du numéro 6, il s'arrêta pour prendre à son bord un auto-stoppeur, M. Roland Furer, 54 ans, de Dombresson.

Cent mètres environ après le lieu du chargement, pour une cause encore inconnue, la voiture fit une embardée, monta sur le talus à sa droite et se retourna sur le flanc. Blessé, M. Furer a été conduit à l'Hôpital Pourtalès.

Manifestation après le procès de Grandvillard

La manifestation organisée par le comité de soldats de Neuchâtel et soutenue notamment par le parti socialiste et la ligue marxiste révolutionnaire (lmr), a attiré hier en fin d'après-midi quelque 200 personnes à Neuchâtel. Les manifestants, déployant banderoles et calicots, se sont rendus en cortège jusque dans la Cour du Château. Trois orateurs ont pris la parole pour dénoncer la justice militaire et en particulier la façon dont le procès de Bulle a été mené. Une motion signée par le comité de soldats, les jeunes socialistes et la lmr et, sous réserve, par le parti socialiste, demandant notamment que « La question de la reconnaissance des droits démocratiques dans l'armée soit mise sur le tapis », a été adressée au chef du Département militaire cantonal, M. François Jeanneret. Cette manifestation n'a donné lieu à aucun incident. (ats)

SAINT-BLAISE

Octogénaire renversée par une voiture

Une passante, Mme Louise Eugendinger, 88 ans, a été renversée hier par une voiture, devant le Restaurant Boccalino, à Saint-Blaise. Souffrant d'une fracture de la jambe droite, elle a été hospitalisée à l'Hôpital de la Providence.

DÉCÈS DANS LE VAL-DE-RUZ

Mars. — 12. Gloria née Chevally Eugénie Mélanie, née en 1883, épouse de Louis, domiciliée à Dombresson.

Y a-t-il encore de grandes familles au Val-de-Ruz ?

Selon les résultats du dernier recensement fédéral de la population, publiés par le Bureau fédéral de statistiques, il y a au Val-de-Ruz 3576 ménages. 649 d'entre eux ne sont formés que d'une personne, 1075 sont formés de deux personnes, 712 de trois personnes, 654 de quatre personnes, 319 de cinq personnes et 167 de six personnes ou plus. On voit donc qu'il y a encore environ 4,5 pour cent des ménages qui sont composés de

six membres ou plus. Mais dans les petites communes agricoles, cette proportion augmente nettement: il y a beaucoup d'espace à disposition dans les fermes et les maisons familiales. Par contre dans les localités où l'on trouve de nombreux immeubles locatifs, et où chaque ménage dispose de moins d'espace, la proportion des grandes familles diminue, ainsi qu'on peut le voir dans le tableau suivant:

Communes	Ménages de... personnes						Total des ménages
	1	2	3	4	5	6 et +	
Boudévillers	19	51	28	21	12	9	140
Cernier	127	196	121	88	48	21	601
Chézard - Saint-Martin	52	108	77	72	39	16	364
Coffrane	26	42	27	27	18	12	152
Dombresson	69	104	55	79	34	15	356
Engollon	2	10	5	3	—	2	22
Fenin - Villars - Saules	24	39	15	15	10	3	106
Fontainemelon	92	138	101	99	38	19	487
Fontaines	31	41	37	42	11	17	179
Les Geneveys-sur-Coffrane	64	120	120	99	38	23	464
Les Hauts-Geneveys	39	70	30	23	19	5	186
Montmolin	15	30	15	13	18	2	93
Le Pâquier	6	11	5	12	5	8	47
Savagnier	31	41	38	24	17	7	158
Valangin	37	50	22	29	10	6	154
Villiers	15	24	16	8	2	2	67

En ville de La Chaux-de-Fonds, par exemple, où, toute proportion gardée, il y a beaucoup moins de villas familiales et surtout aucune ferme, où le prix du sol est plus élevé, comme le prix des

loyers, il est plus coûteux d'élever un enfant; ainsi on constate que seuls deux pour cent des ménages de la ville sont formés de six personnes ou plus. (jlc)

FINANCE • ÉCONOMIE

Crédit Foncier Neuchâtelois 112e exercice

Bien que la situation économique ait connu un très net ralentissement, les résultats de l'exercice 1975 sont meilleurs que ceux de l'année précédente.

Le total du bilan s'élève à 369.783.982 fr. en augmentation de 22.177.537 fr. par rapport à 1974.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 1.244.594 fr. contre 1.035.515 fr. l'année précédente.

Le dividende reste fixé à 7 pour cent du capital de 10.500.000 fr. et à 3 1/2 pour cent de l'augmentation de 3.500.000 fr. du 1er juillet 1975, après affectation de 375.000 fr. aux divers fonds de réserve et de 20.000 fr. au fonds de prévoyance.

Il est intéressant de relever que l'épargne confiée au CFN a passé de 156,12 millions de fr. en 1974 à 171,44 millions en 1975, ce qui représente une augmentation de plus de 15 millions.

Au 1.10.75, l'intérêt servi est descendu de 5 pour cent à 4 3/4 pour cent

(respectivement 6 pour cent à 5 3/4 pour cent pour les livrets « Jeunesse »). La moyenne par livret est de 4902 fr. 12.

La différence entre les intérêts actifs et passifs — qui est le principal revenu de tout établissement bancaire — s'élève à 1.483.577 fr. Si on note que l'ensemble des frais d'administration se monte à 3.475.218 fr. (y compris 441.399 fr. d'impôts), il est indispensable que la Société possède des fonds propres importants dont le produit — 1.831.515 fr. — équilibre le compte de résultat en laissant apparaître un bénéfice.

Le capital est de 14.000.000 de fr. dès le 1.7.75; les réserves s'élèvent ensemble à 6.905.000 fr. ce qui amène les fonds propres à plus de 20 millions.

Les perspectives pour l'avenir sont mesurées; il faut s'attendre à une baisse des taux du loyer de l'argent.

R. V.

mémento

Ce week-end à Neuchâtel

Galerie Media : du dimanche au mercredi, 14 à 18 h. 30, exposition Manfred Mohr.

Musée d'ethnographie : 10 à 12, 14 à 18 h., expos. Amazonie du Nord-Ouest.

Musée d'art et d'histoire : 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., collections du Musée.

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Tripet, rue du Seyon. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

SOS alcoolisme : (038) 53 37 20.

Cinéma

Apollo : 15 h., 20 h. 30, Les dents de la mer; 17 h. 45, Jerry Lewis.

Arcades : 15 h., 20 h. 30, Les trois jours du Condor; 17 h. 15, Noblesse oblige.

Bio : 14 h. 30, Les grandes noix; 16 h., 20 h. 45, La Baby Sitter; 18 h., California Split (samedi 23 h. 15, Bouche chaude sur lèvres humides).

Palace : 15 h., 20 h. 30, La foire du sexe. Rex : 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 45, 23 h., Emmanuelle 2 l'anti-vierge.

Studio : samedi 21 h., dimanche 15 h., 21 h., Le baiser de Satan; 17 h. 30, Les mille et une nuits érotiques.

Val-de-Ruz

Cernier : salle de gymnastique samedi, 20 h. 15, grande soirée de la fanfare L'Union instrumentale, danse.

Chézard-Saint-Martin : salle de spectacles, samedi, 20 h., concert annuel du chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin.

Médecin de service: du samedi 12 h., au lundi 8 h., Dr Tripet, Cernier, tél. 53 39 88.

Pharmacie d'office: Piergiovanni, Fontaines, tél. 53 22 56., samedi dès 16

communiqués

Institut neuchâtelois : Aula de l'Université, aujourd'hui à 17 h., séance publique. Remise du Prix 1976 à l'archiviste Jean Courvoisier, par le professeur Louis-Edouard Roulet. Inter-mède musical par un ensemble sous la direction de Mme Pascale Bonet. Conférence de Pierre Margot, architecte de Lausanne : De la connaissance du patrimoine architectural à sa sauvegarde, avec projections lumineuses.

h., dimanche, 10 h. 45 à 12 h. et dès 18 h.

Service d'aide familiale du Val-de-Ruz : tél. (038) 53 10 03, Mme Ruttimann, Dombresson.

Hôpital et Maternité du Val-de-Ruz, Landeyeux, tél. 53 34 44.

Val-de-Travers

Médecin de service: de samedi midi à dimanche, 22 h., Dr Borel, Couvet, tél. 63 16 26.

Pharmacie de service: de samedi 16 h. à lundi 8 h., Bourquin, Couvet, tél. 63 11 13.

Propos du samedi

Savoir lire

On hésite à commenter une anecdote tirée de la Bible. L'inculture dans ce secteur est devenue un titre de gloire! C'est une manière de contester les contraintes de son adolescence! N'empêche que l'école ferait bien d'enseigner l'histoire et les histoires de la Bible, ne fût-ce que pour empêcher que les œuvres d'art de l'Occident ne deviennent hermétiques.

L'anecdote à laquelle on fera allusion concerne une marginale, comme on dit de nos jours. Sans se soucier du qu'en dira-t-on, elle va trouver le Christ et, sans un mot, répand sur lui le contenu d'un vase de parfum, qui valait une petite fortune.

Stupeur des assistants, qui n'approuvent pas le gaspillage et pensent, comme nous, qu'on aurait mieux fait de vendre le parfum et d'en verser le montant à une œuvre d'entraide, comme « Pain pour le prochain ».

C'est à eux pourtant que Jésus donne tort. Est-ce que cette frénésie de la solidarité n'est pas finalement un alibi? Beaucoup de gens se donnent sans compter et de façon admirable à des œuvres d'entraide pour ne pas avoir à répondre à la question essentielle : qui suis-je? qu'est-ce que je fais sur la terre?

Ils sont nombreux ceux qui pensent aujourd'hui que l'Eglise devrait

d'abord les aider à répondre à ces questions. Ils aspirent à sortir d'une situation confuse et souhaitent simplement trouver... Dieu. Ils supportent mal qu'on fasse toujours comme s'il était simple et normal d'être chrétien. Avant de s'engager dans des actions de solidarité, dont personne ne nie l'urgence nécessaire, ils voudraient qu'on les aide d'abord à se situer dans un monde qu'ils comprennent mal.

Noté bien que la marginale de notre anecdote n'a rien dit. Elle n'a récité aucun credo. Mais, à la veille de l'arrestation de Jésus, à l'heure où personne ne croyait plus qu'il était l'homme de la situation, elle a fait un geste éloquent pour prouver qu'elle savait lire l'histoire.

Ceux qui ont réussi à surmonter les contradictions de leur adolescence feraient bien de relire cette histoire. Elle se trouve au chapitre 26, versets 6 à 13 de l'Evangile selon St Matthieu. Elle nous pose deux questions essentielles. La première : que faisons-nous qui prouve, autrement que par des mots, notre espérance? La seconde : dans notre climat de catastrophe, savons-nous lire, à travers l'échec de Jésus-Christ et la disqualification de l'Eglise, l'histoire d'un avenir chargé d'espérance?

L. C.

Au Conseil municipal

Des fontaines qui coûtent cher

Après avoir entendu et approuvé le procès-verbal de la dernière séance, le Conseil municipal a plus particulièrement traité les points suivants :

Finances : les représentants de la commune à la séance du 13 février dernier ont appris qu'il restait 4 millions de subventions encore à recevoir de la part de la Confédération. Actuellement, quelque 20 à 22.000 tonnes de débris sont incinérés, qui coûtent environ 70 francs par tonne. La commune a aussi reçu la facture de la première capitation à l'hôpital de Saint-Imier, soit un montant de 12.400 francs.

Lanternes : un nouveau panneau d'affichage « lanterne » sera installé en remplacement de l'ancien, à Sombeval.

Fontaines : il est malheureusement certains citoyens habitant à proximité de fontaines qui ne se rendent pas compte qu'ils coûtent cher à la communauté. En effet, malgré de fréquents réglages du débit de la part des cantonniers, ces fontaines sont toujours déréglées. Par exemple, la fontaine située au bas du Crétat de Sonceboz a coûté 670 francs pour le changement du robinet, changement rendu nécessaire

re parce qu'un citoyen anonyme, ayant arrêté l'eau, n'a pas cru bon de vidanger le tuyau. La fontaine de Sombeval a toujours un débit beaucoup trop important, et ceci bien que les employés municipaux aillent régulièrement procéder à son réglage. Si ces « fontainiers » occasionnels ont un peu de bon sens et désirent que la commune puisse garder ses fontaines encore longtemps, peut-être alors arrêteront-ils leurs manipulations.

La commune de Tramelan a fait la demande pour l'essai d'un camion tonne-pompe destiné aux pompiers de sa localité, essai qui se déroulera le samedi 27 mars prochain à proximité du Pont de la Suze à Sonceboz.

Curage de la Suze : cette opération depuis longtemps projetée sera mise à exécution dès que le niveau des eaux se sera quelque peu abaissé. (jpw)

Voir autres informations jurassiennes en page 9

COURTELARY

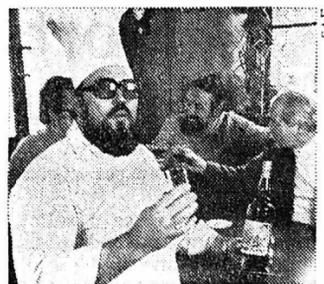
Concert de la fanfare

La fanfare municipale, dirigée par M. Dino Tonizzo, a présenté samedi son traditionnel concert annuel à tous ses amis mélomanes. Elle a interprété des morceaux qui ont permis d'apprécier la bonne sonorité de la formation et le grand travail qui était à l'origine d'une telle prestation. L'orchestre régional « Dynamic's Jazz Band » a rejoint ensuite le public par son style classique de jazz des années trente. La troisième partie était réservée à la danse conduite par les Leander's de Saint-Blaise et la soirée s'est terminée dans une sympathique ambiance. (rj)

DEVELIER

Découverte d'explosifs

Des enfants, en jouant en bordure de forêt, au-dessus de Develier, ont découvert un à deux kilos d'explosifs. La police, alertée, a ouvert une enquête. (ats)



Albert K., cuisinier.

Je n'offre pas à mes hôtes étrangers des mets internationaux passe-partout et je fais de même pour les boissons. Le «Swiss drink» caractéristique Appenzeller Alpenbitter remporte toujours un vif succès

En plein dans **LE BUT** avec les spécialités de la

TEA-ROOM
CONFISERIE
Anghem
LE LOCLE
Temple 7 Tél. (039) 31 13 47

RADIO-TV PHILIPS
Eric ROBERT
LE LOCLE, D.-JeanRichard 14
Téléphone (039) 31 15 14

S.B.S.
1872
Votre Banque
Votre Agence de voyage
LE LOCLE Tél. (039) 31 22 43

GARAGE DU RALLYE - Le Locle
A. Dumont — Tél. (039) 31 33 33
Distributeur Opel - Atelier et service après-vente de confiance. - Pneus à des conditions intéressantes.
Dans la gamme OPEL, il y a une voiture qui vous convient parfaitement.



felder
NOUVEAUTÉS
LE LOCLE
Rue Daniel-JeanRichard 12
Téléphone (039) 31 39 16
CONFECTION - MESURE
CHEMISERIE - CHAPELLERIE
DAMES - HOMMES

DIMANCHE 14 MARS 1976, à 14 h. 30

STADE DES JEANNERET

LE LOCLE-SPORTS

Restaurant de LA PLACE
Service sur assiette et à la carte
Salle à manger rustique
Salle pour sociétés et banquets
Local du F.-C. Le Locle - Sports
LE LOCLE Tél. (039) 31 24 54

REÇOIT

MONTHEY

CHAMPIONNAT SUISSE DE PREMIÈRE LIGUE

LE LOCLE	1 Eymann 2 Cortinovis 3 Bosset 4 Vermot 5 Humbert 6 Koller 7 Claude 8 Kiener 9 Winkenbach 10 Cano 11 Borel 12 Chapatte 13 Challandes 14 Guillod	Monthey	1 Zaza 2 Germanier 3 Boisset 4 Fellay 5 Levet 6 Delacroix 7 Biaggi 8 Baud 9 B. Michaud 10 Béchon 11 J.-P. Michaud 12 Moret 13 Gex-Collet
-----------------	--	----------------	--

Entraîneur : R. Guillod

LE DRAGON D'OR
Dancing-Bar
CE SOIR
DANSE



MACHINES DE BUREAU → **LEU**
AGENCE OLYMPIA INTERNATIONAL
Ventes - Réparations Entretien
ST-IMIER - LE LOCLE
Charrière 13, ☎ 23 81 44
La Chaux-de-Fonds

La phase de préparation est maintenant terminée pour les footballeurs loclois. Les affaires sérieuses reprennent dimanche après-midi, à 14 h. 30 sur le stade des Jeanneret.

La venue des Valaisans de Monthey constitue un tournant important pour l'équipe locloise. Le but numéro un des Neuchâtelois est de quitter au plus vite la zone dangereuse du classement.

La période de préparation a été suivie régulièrement par l'ensemble des joueurs qui manifestent un ardent désir de se réhabiliter après un premier tour quelconque.

Volontairement l'entraîneur Roland Guillod a préparé un programme d'entraînement face à des équipes de séries inférieures afin de mettre bien au point son système de jeu. Le résultat semble positif et la préparation est au point. Les résultats de ces matches sont dans l'ensemble encourageants, mais la manière a fait quelquefois défaut. Les Loclois espèrent bien fêter un succès à domicile. La victoire devient un impératif sérieux, le moindre faux-pas pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la suite du championnat. Malheureusement, Holzer, blessé, sera indisponible.

Mais les visiteurs, qui ont souvent joué les premiers rôles sont eux aussi dans une position qui ne correspond pas à leurs aspirations. Ils ne manqueront pas de mettre tous leurs atouts dans la balance pour remporter l'enjeu complet et distancer ainsi les Loclois.

Le terrain des Jeanneret est encore recouvert d'une légère couche de neige, par endroits. Les températures assez basses de la nuit provoquent des plaques de verglas, ce qui le rend assez dangereux.

C'est finalement l'arbitre qui jugera en dernier ressort si le match pourra se disputer dans des conditions normales. Tout laisse supposer que ce sera le cas.



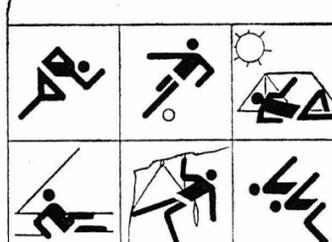
Une défense valaisanne qui n'est pas facile à passer. (Photo AS)

Pour une coiffure jeune et chic...
Salon Luigi & Raffaëlla
Envers 39 Tél. (039) 31 35 53

Eric Jossi
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
LE LOCLE, Daniel-JeanRichard 1
Téléphone (039) 31 14 89



TOUS LES SPORTS



Exposition permanente
Voyez nos vitrines
Facilités de paiement
Parc pour autos
KERNEN SPORTS
2322 Le Crêt-du-Locle

«LA SUISSE»
TOUTES ASSURANCES
Agence générale
PIERRE-ANDRÉ BÔLE
Le Locle - La Chaux-de-Fonds
L.-Rob. 58, ☎ 039/23 09 23

Le programme en 1re ligue

Samedi : Central Fribourg-Berne, à 14 h. 45 ; Stade Lausanne-Durrenast, à 15 h. 30. — Dimanche: Bulle-Meyrin, à 15 h. ; Le Locle-Monthey, à 14 h. 30 ; Montreux-Audax, à 15 h. ; Stade Nyonnais-Fétigny, à 15 h.

La partie publicitaire de cette page a été réalisée par
ANNONCES SUISSES S.A.
2001 NEUCHÂTEL, fbg du Lac 2
Tél. (038) 24 40 00 (5 lignes)
qui souhaitent un excellent match au F.-C. LE LOCLE - SPORTS



FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 26

Michel COUSIN Mort aux maris!...

Copyright by Presse de La Cité Paris et Cosmopress Genève

Pour arriver à ce résultat, elle compte faire appel à une méthode scientifique souvent employée avec succès dans le traitement de certains cas pathologiques, et couramment employée pour l'amélioration et la sélection de certaines races animales. Mme Delarive qui semble avoir sur toutes choses des lumières inattendues, prétend que cette méthode, si elle est efficace, n'en est pas moins fort désagréable et même très douloureuse, pour celle qui est obligée d'y avoir recours. Pourquoi, dans ce cas, ne la convaincras-je pas que la nature est encore ce que l'on a trouvé de mieux ? Autrement dit, quitte à passer un moment désagréable, pourquoi ne pas le passer naturellement et ailleurs que dans un hôpital ?

Mme Delarive est une femme optimiste. Elle a évidemment une arrière-pensée. Elle croit

aux miracles. Tout en étant flattée de la haute idée qu'elle se fait de ses talents, je suis beaucoup moins confiant qu'elle.

— Eh bien, Nicolas ? Vous rêvez ?
— C'est le mot, Clotilde ! Je rêvais !
— A quoi ?

Je me sers un autre verre pour me donner du courage.

— Clotilde, j'ai beaucoup pensé à notre avenir...

— Merci, Nicolas ! Merci de me faire savoir que nous avons un avenir ! Je croyais que nous n'avions qu'un passé ?

— Je préférerais que vous ne fassiez pas d'esprit en ce moment... Pour être franc, c'est même assez scabreux et nous pourrions verser dans le ridicule pour un sourire de trop !

Clotilde redevient sérieuse et fronce les sourcils. Il faut convenir que mon prologue est aussi sérieux qu'un concerto brandebourgeois.

— Je voulais vous parler au sujet de cet enfant que vous paraissez sincèrement désireuse d'avoir...

— Je vous écoute... Mais j'ai l'impression que vous n'êtes pas tout à fait franc, Nicolas ! Ne serait-ce pas plutôt de la manière de faire cet enfant dont vous souhaitez m'entretenir ?

Les gens intelligents sont quelquefois bien agaçants. Clotilde a un sourire angélique et éclate de rire devant mon air embarrassé. Elle a cent fois raison et tout me paraît soudain plus

facile. Je lance quelques termes cliniques et elle résume merveilleusement la situation :

— Autrement dit, vous souhaitez me convaincre que, puisque je dois passer un moment désagréable, pourquoi ne le passerai-je pas pendant que vous en passeriez un très agréable ?

— Vous avez l'art de l'euphémisme, Clotilde et je vous en remercie !

Clotilde se rapproche de moi. Elle semble attendrie et un vague sourire flotte sur ses traits. J'ai une boule dans la gorge.

— Je crois que vous commettez une erreur, Nicolas... Ce n'est pas certain que vous passeriez un moment agréable.

— Ne nous embarrasons pas dans les détails, Clotilde... Il n'est pas tellement question d'agrément dans tout cela. Mais plutôt de tout tenter, avant d'accepter une situation franchement désagréable pour vous comme pour moi.

Clotilde allume une cigarette, puis ferme les yeux comme si elle se sentait brusquement découragée. Je cherche à imaginer les traits de cette Françoise qui est dans sa vie.

— Puis-je donner un coup de téléphone, Nicolas ?

— Bien sûr !

Elle compose un numéro, puis me lance un coup d'œil interrogateur.

— Cela vous dérangerait beaucoup, si nous étions trois ce soir ?

— Je n'ai que deux places pour le théâtre...

— Si nous n'en trouvons pas une troisième, nous n'irons pas...

— Comme vous voudrez !
Je fais un gros effort pour paraître indifférent, mais je suis dévoré par la curiosité.

— Allô ? C'est vous Françoise ?

D'un seul coup, on dirait que ma bouche est remplie d'étope.

On parle beaucoup des homosexuels — hommes ou femmes — mais je trouve qu'on ne dit pas assez que le principal reproche que l'on puisse leur faire, c'est d'importuner les autres, en créant autour d'eux une impression de malaise. Nous vivons dans un siècle où tout ce qui est différent acquiert automatiquement une certaine valeur, tellement nous sommes las de l'uniformité. Cette manière de voir entraîne donc une grande confusion des valeurs. Nous ne savons plus exactement si nous nous moquons des homosexuels, ou si c'est eux qui se moquent de nous. D'où le malaise.

En rencontrant Françoise pour la première fois, je retrouve une sensation familière. Lorsque l'on connaît assez bien un être, comme je commence à connaître Clotilde, on se fait certaines idées sur son conjoint et quand on se trouve en face de lui, on est souvent déçu. Ce n'est pas du tout ainsi que je me la représentais. Et puis, dans cette histoire, qui est le conjoint et qui est la conjointe ? Que tout cela est donc agaçant !

(A suivre)

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Assemblée générale du CID de Saint-Imier et du Vallon

«Sortir de notre trop grande timidité»

Après La Chaux-de-Fonds et Le Locle, le Commerce indépendant de détail, CID, de Saint-Imier et du Vallon, a tenu ses assises annuelles à l'Hôtel des XIII Cantons, en présence d'une trentaine de détaillants. Présidée par M. J.-J. Wolfender, l'assemblée a tout d'abord accepté le procès-verbal rédigé par M. Jobin (absent) et lu par M. Luthert, ainsi que les comptes qui bouclent avec une légère augmentation de fortune et sont tenus par M. Stauffer. Au chapitre des nominations, le président, bien qu'il avait émis le désir de se retirer, a accepté un nouveau mandat mais a également annoncé à ses confrères-commerçants qu'il serait souhaitable à l'avenir de mettre sur pied un tournus entre les différents membres du comité pour cette présidence. «Il faudrait par ailleurs dans un but stratégique et afin de rendre l'action du CID plus efficace créer des groupes de travail prêts à contrer et résoudre les problèmes qui se posent sans cesse» a-t-il poursuivi. Etaient rééligibles au comité et l'ont été MM.

Santschi (vice-président), Battara, Voirol, Bonenblust, Fausel, Morf et Zapella; les autres membres sont MM. Stauffer (caissier), Jobin (secrétaire), Luthert, Beuret, Indermaur et Dessonaz. La vérification des comptes sera assurée lors du présent exercice, par MM. Moret, Meyer et Caminotto.

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET INFORMATION
«FIDÉLITÉ CID»

Après avoir reconduit la cotisation l'assemblée a écouté attentivement le rapport d'activité de M. Wolfender qui a notamment déclaré: «Il est temps maintenant de sortir de notre trop grande timidité et votre comité a décidé en 1976 de faire du travail effectif; nous payons aujourd'hui notre manque de cohésion et nous devons remédier tout d'abord à cela car nous avons à lutter». M. Wolfender poursuivit son exposé en développant les divers thèmes ayant trait à la défense du petit commerçant face aux grandes surfaces. Il donna ensuite la parole à M. Henri

Geiser, de La Chaux-de-Fonds, venu en Erguel tout exprès pour informer le CID de cette région (qui est membre de la Fédération neuchâteloise) sur la décision qui a été prise de mettre sur pied sur le plan régional d'abord, puis dans toute la Romandie, voire dans toute la Suisse une prestation nouvelle qui consistera à distribuer aux clients des magasins CID des chèques «Fidélité-CID» et cela à partir du mois de septembre prochain. Dans le contexte de la lutte qu'elle mène pour sauvegarder le potentiel de ses clients, la FN-CID en collaboration avec la SENJ distribuera donc dans ses magasins ce cadeau effectif et permanent qu'est le chèque fidélité. La clientèle pourra ensuite échanger ce dernier contre des bons d'achat représentant le 3 pour cent de ses acquisitions. Comme on peut le remarquer, le CID a décidé de réagir et il appliquera dorénavant ce célèbre dicton qui dit que «l'union fait la force». A signaler pour conclure que le CID-Saint-Imier et Vallon compte actuellement 84 membres. R.J.

Force démocratique à Saint-Imier

«FERMETÉ DANS LA LEGALITÉ»

Il y a un an, le 16 mars 1975, les trois districts méridionaux du Jura décidaient de rester au sein du canton de Berne. Le souverain du Jura-Sud avait fait son choix. L'année qui s'est écoulée depuis a été marquée par des violences (événements de Moutier, Tavannes, Saint-Imier). Force démocratique, organisation anti-autonomiste, a tiré, hier soir, à l'occasion d'une conférence de presse organisée à Saint-Imier, un bilan de l'année écoulée: «Celle de la violence d'une part et des efforts d'organisation d'autre part», a dit M. Fritz Hauri, président de Force démocratique (FD), ajoutant que «la violence séparatiste fut préméditée». «Nous avons toujours condamné la violence et nous la condamnons encore. Nous attendons encore aujourd'hui que nos adversaires en fassent de même».

Force démocratique «accuse les séparatistes de provocations: à Courrendlin, en empêchant des candidats au Conseil national de s'exprimer, lors d'une assemblée et en les molestant, à Saint-Imier en barbouillant des édifices et la voie publique, à la veille d'une cérémonie organisée pour fêter l'élection d'un conseiller national, à Moutier, au Conseil de ville, en tentant de saboter l'adhésion de la commune

à l'ARP, à Tavannes, en organisant un débat sur la constitution du futur canton et en y invitant, par pose d'affiches dans le Nord, ceux qui sont censés causer des désordres chez nous».

«Force démocratique condamne cette agitation faite au nom d'une idéologie ethnique et déclare qu'elle sera intolérante dorénavant à l'égard des intolérants.»

Quant à M. André Ory, il a souligné que Force démocratique «respecte la légalité sans réserve et en toute circonstance» ce qui signifie des directives données aux cadres et aux militants, des appels pour éviter l'illégalité et la violence, des interventions auprès de membres pour les rappeler à l'ordre. Certains incidents mineurs sont en effet difficiles à éviter ou à prévoir, a déclaré M. Ory. «Il nous reste à conquérir la paix dans la liberté et le chemin qui y mène passe par la fermeté dans la légalité. La lutte pour y arriver continuera jusqu'à ce que l'adversaire ait compris qu'il perd son temps».

Pour sa part, Mme Geneviève Aubry, présidente du GFFD, a indiqué la fondation toute récente d'une «Association des amis du Jura bernois» dont l'existence a été appelée par la base de la population de l'ancien canton et

ses représentants les plus écoutés, sans l'aide du gouvernement». Parmi les fondateurs de cette organisation qui se propose d'aider à faire les relations sociales, culturelles et économiques de deux groupes linguistiques au sein d'un même canton, figurent notamment des conseillers nationaux et le président du Grand Conseil bernois. La soirée s'est poursuivie par un bal et une fête populaire à Saint-Imier. (ats)

Lettre de
Force démocratique
au conseiller fédéral
Kurt Furgler

Dans une lettre adressée au conseiller fédéral Furgler, président de la délégation du Conseil fédéral pour les affaires jurassiennes, et qui concerne les incidents du début septembre 1975, à Moutier, lors du troisième plébiscite dans le Jura, le comité directeur de Force démocratique demande au Conseil fédéral s'il dispose «d'informations concrètes d'où il résulterait que soit Force démocratique, soit le groupe Sanglier aurait disposé d'une «organisation para-policière», se seraient rendus coupables «d'usurpation de fonctions», n'auraient pas fait le maximum pour que la légalité soit respectée et les affrontements évités pendant toute la période du troisième plébiscite. Cette lettre se rapporte à la déclaration que M. Furgler avait faite le 1er octobre 1975 devant le Conseil des Etats: «Le Conseil fédéral condamne les organisations para-policières qui se rendent coupables d'usurpation de fonctions en établissant des barrages routiers et en effectuant des contrôles».

• CHRONIQUE HORLOGÈRE •

Un changement à la direction SSIH

Une modification est intervenue à la direction générale de la SSIH.

M. Max Ruegger ne fait plus partie du collège directeur, son siège sera occupé par M. Théo Girard, directeur général d'Aetos à Genève.

M. Ruegger est entré au groupe SSIH à la fin de l'été 1974. Il a accédé à la fonction de directeur général adjoint, aux côtés de M. Waltz, le 1er janvier 1975. Il fut donc, quelques mois durant le No 2 du groupe. M. Waltz a quitté la SSIH au mois de juin 1975, un collège directeur lui a succédé, dont faisait partie M. Ruegger et où il assumait la direction de la production, les finances, la diversification, l'information et la planification d'entreprise.

Le collège directeur, dans sa composition modifiée est organisé comme suit: M. O. Triebold, production, recherche et développement; M. G. A. Matthey, administration et centre informatique; M. T. Girard, contrôle des marques du groupe autres que Oméga et Tissot; M. J. Julita, marketing. Dans cette répartition on remarque un changement important: la direction des finances n'est plus attribuée

à une personne, elle est directement rattachée au Collège de direction.

Dans le communiqué au personnel, annonçant le «départ» de M. Ruegger, il a été précisé qu'une information serait faite au début du mois d'avril sur «l'évolution de l'organisation de l'entreprise».

En soi cette phrase a peu de signification, elle annonce, toutefois de nouvelles modifications, des restructurations, tant il est vrai que depuis quelques années, dans cette industrie horlogère, on n'en finit pas de se restructurer, à croire que s'est installée la restructuration permanente!

Ce nouvel échelon peut porter sur le marketing qui verrait une salutare réorganisation des ventes par marques et lignes de produits.

A la SSIH on ne commente d'aucune manière le départ de M. Ruegger. Il venait de l'industrie alimentaire et chimique. Il poursuivait une carrière en Allemagne. On se contentera d'observer que son passage dans l'industrie horlogère peut être tenu pour une erreur de parcours dans sa carrière! G. Bd

Mikron Holding: augmentation
du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés affiliées du groupe Mikron de l'exercice écoulé (1er février 1975 au 31 janvier 1976) s'est agrandi à 47,0 millions de francs (année précédente 46,1 millions de francs). Les entrées de commandes consolidées comparables ont pratiquement atteint le niveau de l'année précédente, mais comme elles sont inférieures de 4,5 pour cent aux livraisons, le stock des commandes a légèrement diminué.

Les comptes annuels n'ont pas encore été établis. Grâce à une augmentation de la productivité, indique un commu-

niqué de Mikron, on s'attend pour 1975-76 pour l'ensemble du groupe à un rendement satisfaisant. La liquidité a une fois de plus pu être améliorée.

Les ventes sur le marché intérieur des sociétés suisses ont diminué à la suite de quoi la part des exportations du chiffre d'affaires est montée à 90 pour cent. Toutefois le cours élevé du franc suisse nécessite toujours encore des réductions de prix dans plusieurs pays. Malgré tous les problèmes de l'économie anglaise, la société affiliée anglaise a réussi — même calculé en francs suisses — à augmenter le chiffre d'affaires de 8 pour cent. (ats)

La Société de développement
de Renan à pris un nouveau départ

Lors d'une assemblée générale extraordinaire qui avait eu lieu à la fin de l'année dernière, la Société de développement de Renan avait décidé après deux ans d'inactivité de réagir et repartir d'un bon pied. Dans ce dessein, le comité avait tout d'abord été remanié avec le pasteur Jean Wimmer à la présidence, M. Henri Krebs, vice-président, M. Pierre Kernens, secrétaire, Mme Monique Buhmann, caissière, Mme Thérèse Kiener, représentante du Conseil communal (relations publiques), Mmes Christine Ciampi, Erna Muller, et MM. Roger Courvoisier et Raymond Marthaler (président des Stés locales) comme membres assesseurs. On avait également, au cours de délibérations fructueuses et animées, arrêté les buts principaux du groupement qui sont l'embellissement de la localité, le développement du tourisme, le soutien aux initiatives propres à développer la vie économique, culturelle et sportive de la commune.

DES PAROLES AUX ACTES

Des paroles on est immédiatement passé aux actes avec plusieurs projets, d'une part dans le domaine culture et loisirs, d'autre part dans celui du développement proprement dit, comme par exemple cette initiative visant la demande d'assainissement des WC de la Gare, la «verru» du village. A ce sujet, il est à remarquer que la demande a reçu réponse de la part des CFF qui construiront de nouvelles toilettes. Par ailleurs, le comité avait lancé un

concours d'idées pour des réalisations de tous ordres visant à développer la localité. Il y aurait encore beaucoup d'autres projets ou activités déjà réalisées à citer depuis le nouveau départ de la société; pour les rappeler en bref, on peut dire qu'à Renan, en peu de temps, «ça a beaucoup bougé et ça bouge toujours». Dans le cadre de la Régionalisation, la société a également participé avec ses concœurs et les délégués des communes à la création du comité de coordination touristique du district dont nous avons eu l'occasion de parler à deux reprises dans nos colonnes, notamment lors de sa constitution le jeudi 4 mars dernier.

ACTIVITÉS
PRÉSENTES ET FUTURES

Au programme du mois de mars la société met sur pied ce soir une soirée récréative à la Salle de Spectacles avec en première partie une rétrospective des 10è, 20è et 25è courses des aînées puis la danse conduite par un excellent orchestre du Locle. Le dernier mercredi du mois, le 3è débat du CCL de Saint-Imier sera décentralisé à Renan (salle communale) et nous aurons l'occasion d'en reparler; il traitera justement de la Régionalisation. Enfin pour le futur, la société réserve d'ores et déjà de belles surprises et de bons spectacles à la population; celle-ci ne manquera donc pas de soutenir un groupement qui, depuis environ 5 mois se dépense sans compter pour son village. R.J.

Bulletin d'enneigement

Les Breuleux: 30-40 cm. neige dure, pistes bonnes, fonctionne samedi et dimanche et le mercredi.

Les Bugnens: 10-30 cm. neige dure, pistes bonnes, fonctionnent.

Nods - Chasseral: seul le télésiège fonctionne.

Les Prés-d'Orvin: 10-60 cm. neige dure, pistes bonnes, fonctionnent.

Les Savagniers: 40-50 cm. neige dure, pistes bonnes, fonctionnent.

Tramelan: se renseigner au No 032 97 52 66.

Les pistes de ski nordique et de randonnée sont praticables.

mémento

Pour les cinémas de Saint-Imier, Tramelan, Tavannes, Le Noirmont, Bévilard, voir page 2.

SAINT-IMIER

Salle de spectacles, samedi, 19 h.: fête du Centenaire de la Société des employés de commerce et de l'Ecole professionnelle de commerce.

CCL: expos. Henri Aragon, samedi 9 h. 30 à 11 h. 30, 14 h. à 17 h. 30. Dimanche 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h. 40.

Pharmacie de service, samedi 19 h. à 20 h., dimanche 11 h. à 12 h., 19 h. à 20 h., Mme Liechti, St-Imier, tél. 41 21 94.

Médecin de service: Dr Ferreno, St-Imier, tél. 41 44 22. En cas de non-réponse, hôpital, tél. 41 27 73.

A.A. Alcooliques anonymes: tél. (039) 41 12 18.

Service du feu: tél. (039) 41 34 03 ou 41 19 50.

Service technique: tél. (039) 41 43 45 ou 41 43 46.

Police cantonale: tél. (039) 41 25 66.

Police municipale: tél. (039) 41 20 46.

Hôpital et ambulance: tél. (039) 41 27 73.

Sœur garde-malade: tél. (039) 41 42 81.

TRAMELAN

Samedi, halle de gymnastique de Tramelan-Dessous, 20 h., haltérophilie: Tramelan - Berne.

Service du feu: (032) 97 40 69; cd des sapeurs - pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.

Police cantonale: (032) 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 17 27.

Police municipale: (032) 97 51 41 et en dehors des heures de bureau (032) 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr A. Haemmig (032) 97 40 16.

Dr G. Parrat (032) 97 61 13.

Dr M. Rossel (032) 97 40 28.

Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48. J. von der Weid (032) 97 40 30.

COURTELARY

Police cantonale: tél. (039) 44 14 27.

Service du feu: (039) 44 12 29 ou No 118.

Sœur visitante: (039) 44 11 68.

Médecin de service: M. B. Chopov, tél. (039) 44 11 42; MM. B. Barich (032) 97 17 66 et E. Leuenberger (032) 97 11 67, à Corgémont.

SAINLEGIÉRIER

Police cantonale: tél. (039) 51 11 07.

Hôpital et maternité: tél. (039) 51 13 01.

Ambulance Nufer, Le Noirmont: tél. (039) 53 11 87.

Médecins: Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 65.

Dr Bloudanis, Saignelégier, tél. (039) 51 12 84.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service du feu: tél. (039) 51 11 45 (professionnel); 51 17 32 (privé) ou 51 16 55 (professionnel), de nuit 51 15 58 (privé).

Urgences médico-dentaires de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale, sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

Corgémont: samedi 20 h. 15, halle de gymnastique, concert du Club mixte des accordéonistes.

Cormoret, samedi, salle communale, 20 h. 15, concert par les accordéonistes L'Hirondelle.

La Heutte: samedi, 20 h 15, nouveau collège, concert de la fanfare Renan, samedi, salle de spectacles, 20 h. 15, soirée récréative.

Voir autres informations jurassiennes en page 23

Un temps
à prendre froid!

Libérol

efficace contre la toux, la bronchite, le rhume; réchauffe et calme dans les cas de rhumatisme, névralgies, lumbago. Libérol bébé pour les tout petits. Libérolin Spray pour le nez bouché. Produits éprouvés de Galactina, dans les pharmacies et les drogueries.

**Demain
dimanche
14 mars**

DERNIER GRAND LOTO

**F.-C.
Etoile**

Quines magnifiques
30 tours pour Fr. 15.- — 2 cartons —
2 abonnements = 3e carte gratuite

Salle de l'Ancien Stand, dès 16 heures précises

Maximum de marchandises autorisé: 8000.- francs

PARTICIPATION

PARTICIPATION

L'enjeu de la votation fédérale du 21 mars Pouvoir des syndicats ou participation des travailleurs

Le 21 mars, le peuple suisse aura à choisir entre deux conceptions fondamentalement différentes de la participation.

D'une part, on trouve une initiative qui vise avant tout à l'attribution de droits de cogestion aux organisations syndicales elles-mêmes.

D'autre part, le contre-projet élaboré par les Chambres qui, lui, généralise et approfondit une véritable participation individuelle et personnelle des travailleurs dans les entreprises.

La cogestion prônée par l'initiative aboutirait à la composition paritaire des conseils d'administration, objectif déclaré des syndicats.

C'est cette intrusion de fonctionnaires syndicaux étrangers aux entreprises dans tous les conseils d'administration du pays qui est l'élément le plus choquant de l'initiative; le plus éloquent aussi, parce qu'il souligne bien que les responsables syndicaux cherchent beaucoup plus l'instauration d'un véritable pouvoir syndical que la participation réelle des travailleurs.

De plus, en garantissant la "participation... aux décisions", dans les "entreprises et administrations", l'initiative permettrait aux syndicats d'intervenir directement non seu-

lement sur l'organisation de toutes nos administrations publiques, mais aussi sur les décisions prises soit par ces administrations soit par les exécutifs dont elles dépendent.

C'est donc clairement souligner que l'initiative, basée sur la "confrontation", la volonté de puissance et le "renversement du système", ne correspond guère aux aspirations profondes des travailleurs suisses.

Le contre-projet, lui, beaucoup plus réaliste, s'inscrit dans le prolongement de toute une tradition de concertation sociale et politique dont personne ne peut oser prétendre qu'elle ne nous ait pas assuré la prospérité, la stabilité politique et un climat social harmonieux.

Résumées très schématiquement, les deux idées-force du contre-projet sont: d'une part, généraliser les systèmes actuels de participation à toutes les entreprises qui ne les connaissent pas encore et, d'autre part, mieux uniformiser leurs modalités d'application, en les définissant et en les approfondissant par une législation appropriée.

Le contre-projet répond parfaitement au désir de 80% des travailleurs qui estiment que la participation doit être exclusivement réservée aux travailleurs occupés dans l'entreprise.

**Contre
la syndicalisation
des entreprises**

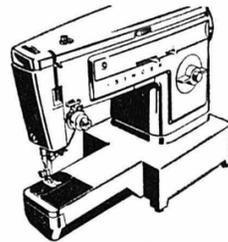
NON
à l'initiative

le 21 mars

**Pour une participation
réaliste et personnelle
des travailleurs**

OUI
au contre-projet

Comité neuchâtelois pour une participation réaliste D. Eigenmann 2016 Cortailloc



**SINGER À
LA PREMIÈRE
PLACE
DU MONDE!**

Le meilleur test des machines SINGER est celui des millions de ménagères du monde entier qui, jour après jour, depuis des années, font confiance à notre marque. Ce test, seul SINGER peut vous le garantir.

**Bras libre.
Points fonctionnels.**

**Fr. 690.-
Vous auriez tort
de payer plus.**

SINGER*

la machine à coudre la plus vendue dans le monde.

P.-A. CORNU, gérant

**PLACE DU MARCHÉ
Tél. 039 / 23 35 36**

Voumard Machines Co S.A.
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

contrôleur

pour le contrôle des pièces en cours de fabrication.

Poste intéressant pouvant convenir à mécanicien qualifié.

Nous demandons :
— bonne formation de base avec quelques années de pratique
— bonne connaissance de l'usinage en général.

tourneur

ouvrier qualifié ayant quelques années de pratique pour tour parallèle.

Faire offres ou se présenter le matin à VOUMARD MACHINES CO S.A., rue Jardinière 158 - 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/ 21 11 65.

Baisses de prix

Collant de dames 1.80

«One Size» en Enkalon.

Jusqu'à présent 2.-

Parure de dames 8.50

Pur coton. Chemise et slip garnis de dentelle. Diverses tailles. A partir du 36.

Dès 8.50 jusqu'à présent 9.50

Mi-bas de dames

«Cantrece», gr. 1-3.

1.80

Jusqu'à présent 1.90

Caleçon «Captain M»

pour hommes 8.50

Court, pur coton, côtes 2x2.

Jusqu'à présent 9.50

Slip de dames

Pur coton, transfer-jacquard. Diverses tailles.

Dès **5.50**

Paquet de 2 slips. Jusqu'à présent 6.30

**Maillot de corps «Captain M»
pour hommes 8.50**

Manches ¼. Pur coton, côtes 2x2.

Jusqu'à présent 9.50

MIGROS

GEORGES PIROUÉ dédicacera son dernier ouvrage :

«SAN ROCCO ET SES FÊTES ou les aventures d'une famille étrangère dans un village de l'extrême sud italien

Mardi 16 mars, de 16 h. à 18 h. à la LIBRAIRIE ABC, av. Léopold-Robert 35, tél. 039/23 57 57 Armen Mehanedjian

Prépare-toi à la rencontre de ton Dieu.

(Amos 4 - 12)

INVITATION CORDIALE à nos

Réunions d'évangélisation

DU 15 MARS AU 21 MARS 1976
LA CHAUX-DE-FONDS
dans la salle rue de l'Est 10,
chaque soir à 20 heures

ÉTUDES BIBLIQUES
des mardi, à 13 h. 30

Dimanche 21 mars 1976
RÉUNIONS
à 10 h., 13 h. 30 et 20 h.

Assemblée évangélique des frères

A VENDRE

une fraiseuse d'outillage Micron

genre F2, avec différents accessoires

un tour d'outillage 102 Voumard

complet avec moteur et établi.

STÄHLI FRITZ - COUVET

Tél. (038) 63 14 07 (heures des repas).

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

CEUX DE LA TCHAU

MARDI 16 MARS 1976 à 20 h. 15
à l'aula de l'Ecole professionnelle commerciale (SSEC), Serre 62

Danse populaire traditionnelle

par

Mme Lucette LOURADOUR
monitrice cantonale

Démonstration

A VENDRE

avec contrat de travail de 5 ans

CAMION ROUTIER UNIC IZOARD

année de construction 1971, charge utile 7,3 tonnes, pont 7 m., bâché, parfait état. Dernière expertise : avril 1975. Prix : Fr. 55 000.—.

Possibilité de financement pour acheteur sérieux.

Ecrire à Case postale 232, 1211 Genève 2.

TAPIS

NOUS METTONS NOTRE ASSORTIMENT ET NOS CONNAISSANCES TECHNIQUES À VOTRE DISPOSITION. DEMANDEZ NOTRE "JOURNAL DU TAPIS" GRATUITEMENT. SANS ENGAGEMENT.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

ANDRÉ JUVET

Décoration d'intérieur

rue Numa-Droz 27

La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 22 37 26

NOUS CHERCHONS:

NOUS CHERCHONS pour notre département « boîtes » :

polisseurs (euses)

sur boîtes or, expérimentés (ées) capables d'assumer des responsabilités

bijoutier

praticien qualifié ayant une expérience sur bracelets.

Les candidats éventuels sont priés de faire offres manuscrites ou de téléphoner pour prendre rendez-vous au (022) 43 22 00, interne 475.

Entrées immédiates ou à convenir.

Logement éventuellement possible.



ROLEX
GENÈVE

VOLS GASTRONOMIQUES



1 semaine dès Fr. 410.-

« tout compris »

100 cuisiniers suisses invités dans nos hôtels à

Majorque

spécialités espagnoles
température estivale
piscines d'eau de mer chauffées

départs de Bâle, Zurich et Genève
prochains départs:

du 4 au 11 avril
et du 11 au 18 avril

Le spécialiste pour Majorque:

UNIVERSAL AIR TOURS

4002 BALE

Tel. 061-22 15 44

Prospectus à envoyer à:

Investissez en valeurs sûres!

- Préparation à l'entrée à l'université
- Promotion professionnelle et sociale
- Formation continue enrichissante

écolé lémania lausanne

Un corps enseignant hautement qualifié et des programmes de préparation adaptés à vos besoins spécifiques vous permettent d'atteindre rapidement le but que vous vous êtes fixé. A l'Ecole Lémania, vous prendrez conscience de vos moyens. Votre désir de réussir dans la vie professionnelle sera stimulé, en accord avec vos aspirations et vos aptitudes. A ce jour, plusieurs milliers d'étudiants ont choisi l'Ecole Lémania; ils s'en félicitent. Ecrivez ou téléphonez 021/20 15 01

Veuillez me faire parvenir sans engagement une documentation détaillée relative aux préparations suivantes:

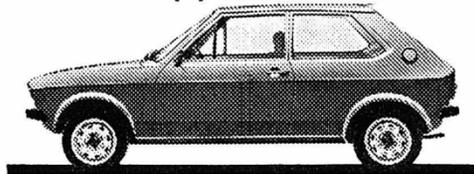
Maturité fédérale française
 Baccalauréat français
 Baccalauréat commercial
 Diplôme de commerce et secrétariat
 Collège intensif
 Extériorat
 Internat

Nom et prénom: _____
Adresse: _____
N° localité: _____

A envoyer à l'Ecole Lémania
3, chemin de Préville
1001 Lausanne
IM

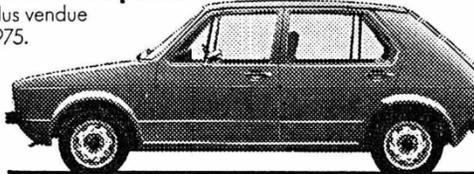
VW. La marque la plus diffusée en Suisse.

VW Polo: mini-frais. Maxi-équipement. Maxi-volume.



VW Golf: l'amie n°1 du public.

La voiture la plus vendue en Suisse en 1975.



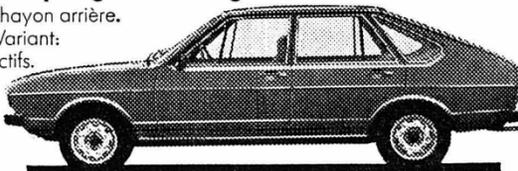
VW Scirocco: le coupé sport.

La VW la plus rapide.



VW Passat: la plus grande de la gamme VW.

Avec grand hayon arrière. VW Passat Variant: pour gens actifs.



Garantie: 12 mois sans limitation de kilomètres.



LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE: Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — VILLERET: Garage de l'Erguel, A. Dalla Bona, tél. 039/41 34 77 — LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15.

VW: Plus de confort. Plus de sécurité. Moins de frais.

Armoires de toilette



Madame, Il est plus facile de retrouver vos cosmétiques et médicaments dans une

ARMOIRE ALLIBERT créée et conçue pour vous

déjà à partir de fr. 69.-

Visitez notre EXPOSITION nous saurons vous conseiller!

A. & W. Kaufmann & Fils

P.-A. Kaufmann succ. - Marché 8-10 La Chaux-de-Fonds

CONCORD

cherche pour entrée immédiate ou à convenir, un

collaborateur commercial

dynamique, avec sens de l'organisation, capable de diriger une petite équipe.

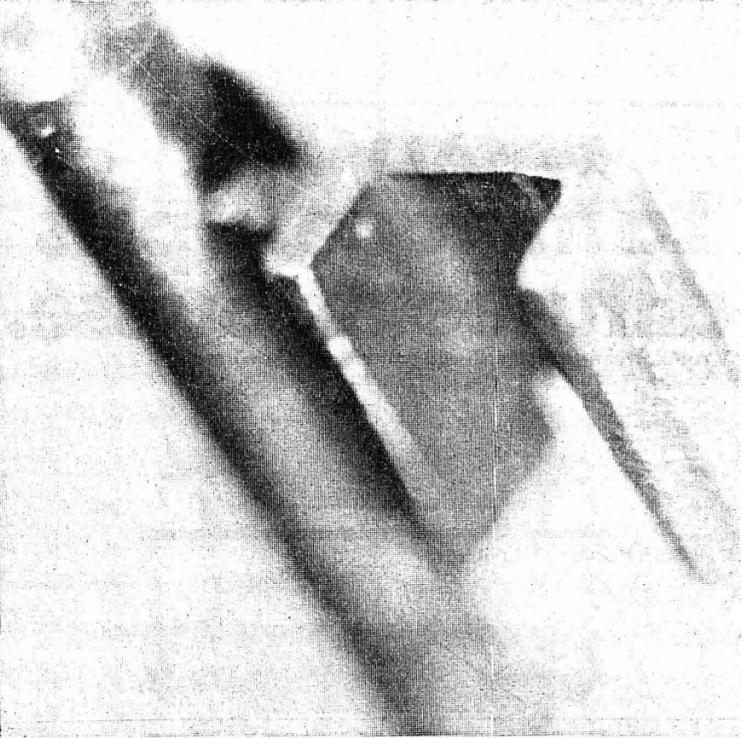
Poste très varié et intéressant.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

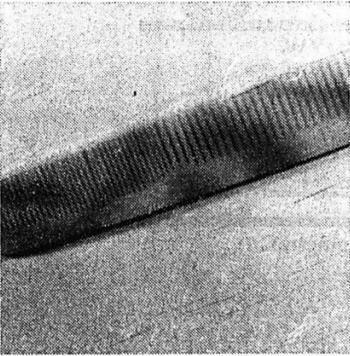
Veuillez nous faire une offre par écrit.

Concord Watch Company S. A., rue des Marchandises 19, 2502 Bienne.

Cherchez et...



Notre devinette de la semaine dernière était plus facile... et nous avons, par conséquent, reçu plus de réponses exactes que de coutume. Il y en avait cependant des fausses: dessus d'évier en



On s'abonne à « L'Impartial » en tout temps!

inox, dégivreur à filaments pour vitre arrière de véhicule automobile, volets ou contrevents, plusieurs fourchettes de table posées les unes à côté des autres, partie dentelée d'un rasoir mécanique...

Rien de tout cela, mais ainsi que le prouve notre petite photo, tout simplement... un peigne. Le tirage au sort parmi les réponses justes a désigné comme gagnant de cette semaine le jeune Christophe Renner, 4, rue de Chasseral, à Cernier, que nous félicitons et qui recevra sous peu son prix.

Et pour ne pas manquer à nos bonnes habitudes, voici une nouvelle photo-mystère. Après l'avoir bien examinée, écrivez-nous ce qu'elle représente. Rédigez votre réponse sur carte postale, à envoyer avant mercredi à midi, à la Rédaction de « L'Impartial », case postale, à La Chaux-de-Fonds. Les enfants sont priés d'indiquer leur âge. Bon amusement à tous!

NICOLAS PEYRAC

un romantique, qui a quitté la médecine pour la chanson

Une seule chanson a suffi pour qu'il devienne célèbre, et pourtant Nicolas Peyrac n'était pas né, si l'on peut dire, de la dernière pluie. Le show-business... il connaissait. A sa façon certes, mais il connaissait suffisamment pour avoir composé bon nombre de chansons, à Abidjan, à New-York, à Paris... Bref un peu partout dans le monde, suivant les déplacements de son père médecin, et poète aussi à ses heures.

LA MÉDECINE... ENTRE DEUX ACCORDS

« Je suis né dans une famille de médecins, mais cela ne m'enchantait guère de faire une carrière dans ce milieu. J'ai néanmoins suivi les conseils de mes parents et j'ai fait des études de médecine. Diplôme en poche, j'ai choisi pourtant la carrière de saltimbanque. Cela n'a pas plu à ma mère (chef d'un service de physiologie), mais mon père



a compris et il m'a encouragé. Aujourd'hui, lorsque je repense à tout cela j'ai envie de sourire. Car, après tout, chacun est libre de mener la vie qu'il entend mener. Et même, pour mon cas personnel, si mes parents n'avaient été d'accord, je crois que je serais bel et bien devenu saltimbanque-chanteur... »

Et Nicolas se souvient. Sa première guitare, à New-York en 1963. Ses 350 premières chansons, à Abidjan en 1972, composées dans une chambre d'hôtel parce qu'il « s'ennuyait de la France et des copains ». Il se souvient des cours de médecine (« pour faire plaisir à Maman ») et aussi de ce qu'il disait à son père, médecin à Renne: « Je serai chanteur » et tout en disant cela, il pensait à Brel, à Bécoud, à Barbara... et pas à Brassens. Aujourd'hui il s'en étonne.

J'aime aussi une maison à la campagne avec des fleurs et des animaux partout. Je n'aime pas la misère, celle que j'ai vue dans les hôpitaux les soirs de garde: les gens qui souffrent et que l'on considère comme des numéros, parce qu'ils sont trop nombreux à souffrir et que nous sommes trop peu à les soigner. Oui, je n'aime pas la misère de notre société. Je n'aime pas le Paris que l'on transforme, ni les voitures, ni le mariage en tant qu'institution. Finalement, je suis un révolutionnaire contenu. Il y a plein de trucs à changer, mais comme je suis un optimiste qui voit toute la vie en gris, je me console avec la musique et ça marche!

Ah! La chanson... Nicolas se revoit en Mai 68 sur le Boulevard St-Germain et plus loin encore à la découverte des jeux de l'amour dans le Parc de St-Cloud. Il y a aussi la télévision et le « jeu de la chance » qui devient une véritable chance. Il y a aujourd'hui dans sa vie celle qu'il aime... Valentine et tout redevient clair.

Non! Il ne roulera pas en Rolls. Non! il n'aura pas de téléphone blanc! Ses rêves de gosse, il les enterre avec sécurité. Aujourd'hui, il se contente de vivre. Son inspiration: la vie même (un fait divers, une ville en danger, l'enfance, la liberté). Et puis il y a Chopin, Beethoven, Lama et aussi Vian, Prévert, Eluard. Il y a aussi cette voisine du dessus qui n'aime pas la musique (même la grande) à trois heures du matin.

Alors Nicolas finit la nuit dans la rue. Il fredonne « Et mon père » ou peut-être autre chose. Il sait que son premier 30 cm se vendra bien, il sait qu'on lui réserve depuis quelques mois les faveurs de l'actualité et les têtes d'affiche.

Cela ne l'empêche pas de rêver à des choses très simples. (aepi)

Marc LOINET

same di maga zine

A Marseille

- Figure-toi, Olive, dit Marius qu'un jour j'ai tué quinze canards qui volaient l'un derrière l'autre.
- Tu mens, Marius.
- Alors mettons dix.
- C'est pas vrai, Marius.
- Té peuchère, ils étaient au moins deux, puisqu'ils volaient l'un derrière l'autre.

UN OPTIMISTE QUI VOIT LA VIE EN GRIS

Il y a aussi la photo et la nature dans la vie de Nicolas et cela compte beaucoup.

« La photo?... j'adore, elle me permet de m'évader et aussi de ne pas penser aux mauvais côtés de la vie. Voir un animal, un paysage et garder cela — pour le plaisir — au travers d'un objectif, c'est un plaisir tout simple que j'apprécie.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Par Nicolas BERGER: No 1061

HORIZONTALEMENT. — 1. Fine pâte. 2. Ensemble d'effets. 3. Que l'on ne caresse pas avec plaisir. Donnes des signes de réjouissance. 4. Elle nourrit mais elle peut aussi effacer. Enlevé. Voyelles. 5. Tout ce que peut débiter un âne. 6. Possessif. Fait flamber. 7. Dans une médaille. Pronom. 8. Voyelles. On en reçoit des supérieurs. 9. Honorée à coups de champagne. Possessif. 10. Personnes chères. Solidement charpenté.

VERTICALEMENT. — 1. Mal habitée. 2. Concerne un changement de saison. 3. C'est le fait de l'ours mal léché. Parcours. 4. Vieille négation. Manque au traîneau. 5. Morceaux de pipe. Anes sauvages. 6. Détenue par un homme convaincu. 7. Réduire en petits fragments. 8. Article. Diphtongue. Une sombre histoire de dépêche est liée à ce nom. 9. Lettres de Laon. Il peut arriver qu'on y réclame une tête. 10. Auxiliaire. Article arabe. Connu.

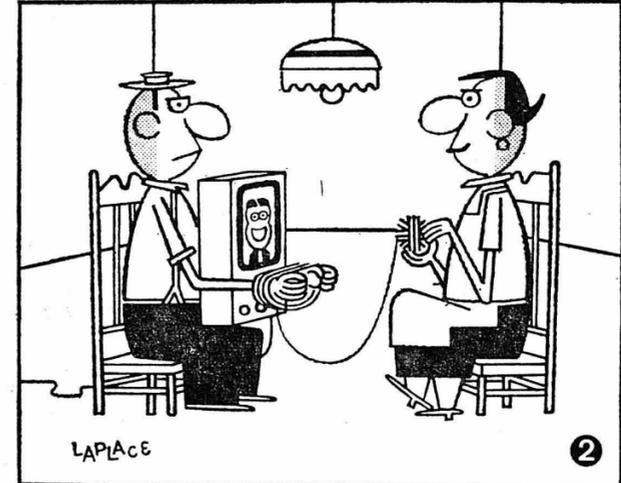
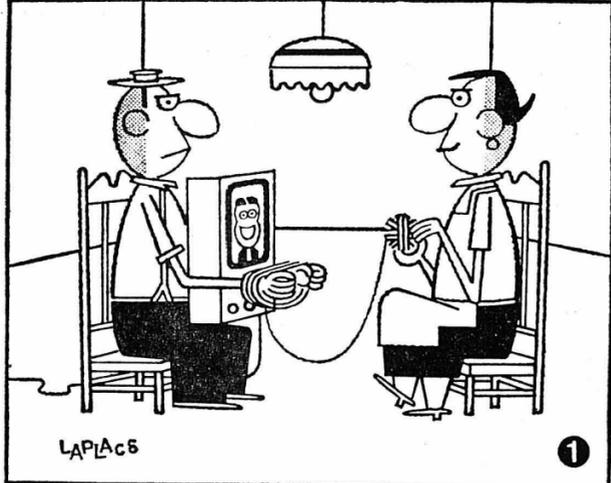
Solution du problème paru samedi 6 mars

HORIZONTALEMENT. — 1. Centdrillon. 2. Eperonnera. 3. Numide. Sec. 4. Tien. Gréer. 5. Ese. Fa. 6. Ne. Orléans. 7. Attrait. 8. Ite. Ut. Vu. 9. Résidences. 10. Tressera.

VERTICALEMENT. — 1. Centenaire. 2. Epuisette. 3. Némée. Test. 4. Drin. Cr. Ir. 5. Rod. Fraude. 6. Inégalités. 7. Ln. Et. Ns. 8. Léseras. Ce. 9. Orce. Ver. 10. Nacrés. Usa.

Huit erreurs

Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir? Voir solution en bas de page, à droite.



- 21 janvier - 19 février**
Soyez diplomate, votre patience et votre goût seront deux atouts précieux. Ils vous permettront de briller et de réussir les travaux les plus délicats.
- 20 février - 20 mars**
N'attendez pas de grands bouleversements dans votre travail. Vos entreprises suivront leur cours habituel. Remplissez scrupuleusement vos obligations.
- 21 mars - 20 avril**
Il faudrait que vous évitiez de vous engager dans de nouvelles complications. Il serait souhaitable que vous ne remettiez pas tout en cause dans vos entreprises pour un léger faux pas.
- 21 avril - 21 mai**
Ne rechignez pas devant quelques efforts. Dans votre travail, ne vous laissez pas décourager par des échecs qui ne sont que passagers.

HOROSCOPE-IMPAT du 13 au 19 mars

- Si vous êtes né le
- 13.** Servez-vous de vos atouts et de votre intuition pour obtenir une amélioration de votre situation.
 - 14.** Soyez prêt à tirer parti des circonstances. N'oubliez pas de surveiller vos finances.
 - 15.** La plupart des initiatives que vous prendrez auront des résultats satisfaisants.
 - 16.** Belle réussite sur le plan professionnel.
 - 17.** Votre travail bénéficiera d'appuis inattendus.
 - 18.** Profitez des circonstances pour nouer des contacts sur le plan professionnel.
 - 19.** Votre dynamisme et votre sens pratique vous permettront de mettre à exécution un projet.
 - 22 mai - 21 juin**
Travaillez davantage, vous ne pouvez pas vous permettre de fléchir au moment où tout s'annonce bien. Les résultats de vos efforts seront récompensés.
 - 22 juillet - 23 août**
Votre travail sera favorable et plus intéressant. Vous aurez l'occasion de prendre des initiatives et de montrer ce que vous êtes capable de faire.
 - 24 août - 23 septemb.**
Semaine harmonieuse. Vos goûts et vos dispositions artistiques vous permettront de vous mettre en valeur.

- 24 septemb. - 23 oct.**
Ne gaspillez pas inutilement, même si vous pensez que certaines dépenses amélioreraient votre situation.
- 24 octobre - 22 nov.**
Les circonstances vous sont propices, montrez-vous attentif à la manière dont elles se déroulent. Soyez régulier dans votre effort et organisez-vous rationnellement.
- 23 novembre - 22 déc.**
Vous vous montrez très habile dans la direction de vos affaires. Méfiez-vous, car malgré cela, vous risquez de commettre des erreurs.
- 23 déc. - 20 janvier**
Dans votre travail, de grands progrès restent à accomplir en tenant compte des nombreuses circonstances qui se présenteront. Votre savoir-faire a su rehausser votre réputation.

Solution des huit erreurs

1. Dessus du poste de télévision.
2. Un fil plus court sous le poste de télévision.
3. Un barreau en plus dans le dos de l'homme.
4. Un pied de la chaise de l'homme plus long.
5. Main droite de la femme complétée.
6. Talon droit de la femme plus long.
7. Tablier plus large à la ceinture.
8. Dessus du dossier de la chaise de droite.

FOOTBALL

Deuxième ligue neuchâteloise

Le titre et l'ascension pour Superga ?

Superga, 11 matchs, 20 points. Deux points perdus seulement, deux matchs nuls à Fontainemelon et à Saint-Imier. C'est le grand favori, c'est aussi l'équipe à battre. Déjà parmi les « grands » la saison dernière, il n'avait manqué le titre qu'à l'issue d'un match de barrage avec Fontainemelon. Depuis, Superga s'est encore renforcé avec les arrivées de Jendly, Bischof et de Bulan, trois anciens Loclois, alors que le contrat d'entraîneur-joueur de Daniel Debrot était reconduit.

« Nous avons réalisé un premier tour remarquable. » C'est ainsi que s'exprime



Superga, un titre de champion neuchâtelois qui serait bien mérité. (Photo Impar-Bernard)

Deuxième acte

La reprise du championnat de deuxième ligue de l'ACNF est fixée à dimanche. Jeudi, nous avons fait le point de la situation avec les entraîneurs et présidents de La Sagne, d'Hauterive, de Couvet, de Saint-Imier, de Marin et de Saint-Blaise. Aujourd'hui, c'est le tour de Richard Jaeger de parler du Locle II, de Richard Egli de faire le bilan de Corcelles après le premier tour, du président Francesco Locatelli de dire tous les espoirs de Superga de monter en première ligue, d'autant plus que deux clubs sur trois de la poule finale pourront y accéder, du président René Gross de parler de l'avenir de Fontainemelon, de Pierre-André Veuve de faire le bilan du FC Bôle. Enfin, on lira aussi comment les dirigeants de Neuchâtel Xamax II analysent la situation de leur équipe qui occupe aujourd'hui l'avant-dernière place.

Richard Jaeger : tout va bien pour Le Locle



Le Locle, une jeune équipe bien dirigée par Richard Jaeger. (Photo AS)

Richard Jaeger, entraîneur du Locle II depuis cette année, a tout lieu d'être content. Son équipe a un peu d'avance au programme. Elle retardera son entrée d'une semaine dans le deuxième acte de ce championnat. Content, parce qu'actuellement Le Locle II compte plusieurs malades, grippés la plupart. Son vœu pour le second tour : réaliser le même nombre de points que lors de la première phase.

Le Locle II partage la quatrième place avec Corcelles. C'est un résultat assez surprenant si l'on sait que la moyenne d'âge de l'équipe ne dépasse pas 21 ans. Ce qu'il y a de surprenant aussi, Le Locle II ne fait aucun transfert. Tous les joueurs sont issus des juniors. D'ailleurs, mis à part un contingent de treize joueurs, qui constituent l'équipe standard, deuxième gardien y compris, Richard Jaeger peut disposer comme il l'entend de quatre à cinq juniors qui jouent

actuellement à tour de rôle. C'est un excellent stimulant pour ces derniers qui cherchent à occuper plus tard une place de titulaire au sein de la première équipe.

« Ce qui fait la force des Loclois, précise encore Jaeger, c'est l'ambiance, c'est la camaraderie et surtout c'est la fréquentation des entraînements. Un reproche est pourtant nécessaire. Je voudrais voir mon équipe plus combattive, qu'elle fasse preuve de plus de courage et qu'elle prenne davantage de responsabilités. C'est peut-être un peu trop demander à une formation de deuxième ligue, mais finalement c'est en forgeant que l'on devient forgeron !

Gaberel et René Castella sont les deux gardiens mis à la disposition de l'ancien international qu'est Richard Jaeger. Puis : Berly, Salodini, Aellen, Filistdorf, Murini, Di Marzo, Burani, Velasquez, Pierre Castella, Bandelier et Romero.

me le président Francesco Locatelli, un homme heureux pour une première année à la tête du club. C'est vrai, quarante buts marqués contre vingt reçus ! Il faut le faire. Pour le président des Italo-Chaux-de-Fonniers, l'arrivée de Daniel Debrot a complètement modifié l'équipe. Non seulement c'est un excellent joueur, mais c'est encore un psychologue qui sait faire régner l'ambiance. Il est vrai, cette saison, Daniel Debrot dispose d'un contingent de joueurs qui fait la jalousie des autres entraîneurs des clubs de deuxième ligue. Ce contingent, le voici : Schlichtig et Häslar (gardiens), Bischof, Leonini, Elia, Corrado, Piervittori (capitaine), Mazzoleni, Bula, Jendly, Alessandri, Monestier et Quaranta.

Dirigeants, entraîneur et joueurs connaissent actuellement l'entente parfaite. Il est vrai aussi, Superga, avec 180 membres, est l'un des grands clubs

de l'ACNF. Mais ce qu'il y a d'extraordinaire avec celui-ci, c'est que partout, que ce soit à la Charrière ou à l'extérieur, ses supporters lui restent fidèles et sont toujours nombreux dans les déplacements. On souffle même dans les coulisses des clubs neuchâtelois qu'une ascension de Superga en première ligue, c'est une recette importante qui disparaît dans les trésoreries !

« Le titre neuchâtelois et l'ascension marqueraient le couronnement des efforts faits depuis des années par Superga », dit enfin le président Locatelli. Mais attention ! Il y a Fontainemelon. C'est l'équipe qui va donner le plus de soucis. Par bonheur, Fontainemelon comme Saint-Imier seront nos hôtes à la Charrière. Et ça, c'est un avantage à ne pas mésestimer dans ces matchs à quatre points qu'il s'agit de ne pas perdre. »



La première année du président Francesco Locatelli. (Photo Impar-Bernard)

Neuchâtel Xamax II : fuir le marasme

A l'ouverture des feux, la deuxième équipe de Neuchâtel Xamax se berçait de ce qu'aucun ne supputait alors être une douce illusion. Tous s'accordaient à proclamer que la saison 75-76 serait enrubannée de moutt satisfactions, que l'on tiendrait salon dans la première partie du tableau, que de loin en loin on ne se ferait pas faute de tendre un piège aux plus huppés. Tout semblait ainsi « baigner dans l'huile ».

A peine entrés dans le vif du sujet, les « rouge et noir » saisirent l'acuité du problème dans sa pleine dimension. Il y avait un abîme entre le rêve et la réalité, une réalité qui les vit encaisser pas moins de seize buts lors de leurs trois premières sorties. Le ton était donné d'emblée. Il s'agirait une fois de plus de se battre dans la patagoie assignée aux gagne-petit.

Au soir de la Fête des vendanges le capital ne s'élevant qu'à deux points, le pilotage des gars du chef-lieu changea de mains pour une période intérimaire d'une quinzaine de jours qui, en deux matchs, rapporta autant de points. Survint alors l'engagement de Pierre Schlichtig (ex-étoile La Chaux-



Neuchâtel Xamax II actuellement dans une position difficile. (Photo AS)

de-Fonds) au titre de joueur-entraîneur. Le léger redressement amorcé se confirma puisque deux partages (pour trois rencontres) vinrent compléter l'acquis.

Pierre Schlichtig a tiré profit, semble-t-il, du répit hivernal pour faire acquiescer à sa troupe une bonne condition physique, par la pratique du ski de fond essentiellement. Ses équipiers se sont piqués au jeu outre le fait qu'ils se sont mis une belle brochette de matchs d'entraînement sous la dent. Leur avenir apparaît dès lors bien moins sombre que beaucoup ne le craignaient.

L'effectif à disposition s'est vu remanié de par le jeu de quelques allées et venues. Chkolnix et Lopez s'en sont allés renforcer Cudrefin alors que Per-

soneni retournait prématurément à Audax. Boos et Liechi, de leur côté, accomplissent actuellement leur école de recrues. Aussi le retour de Baumeister (retré du Mexique en novembre) et le concours du cadet des Moulins (auparavant membre de l'équipe de quatrième

Page réalisée par R. DÉRUNS

Bôle : terminer dans les cinq premiers

Pour l'instant, Bôle se porte assez bien. C'est ce que nous dit Pierre-André Veuve. Il est assez heureux de voir son équipe occuper le sixième rang. Mais il veut faire mieux. « Nous pouvons terminer dans les cinq premiers. L'ambiance est bonne. Et pour preuve, c'est la huitième saison que je dirige cette équipe. »

Pour l'entraîneur de Bôle, c'est un champion équilibré. Trois équipes peuvent actuellement prétendre au titre. Fait intéressant pour Bôle, c'est à Fontainemelon pourtant qu'il a disputé le meilleur match. Il termina le premier tour avec cinq matchs nuls consécutifs.

Pierre-André Veuve est à l'abri de tout souci avec son équipe. Il peut donc continuer sa politique des jeunes. D'ailleurs, sur son terrain, Bôle peut se permettre des fantaisies. Rares sont les équipes en effet qui repartent avec un succès du Champ-Rond. Pour l'instant Veuve ne veut pas trop distribuer des fleurs à ses protégés, mais il ne cache pas son intention de disputer une fois les finales pour l'ascension en première ligue. Au mois d'août dernier, Bôle s'était renforcé. Dans l'entre-saison, il enregistra l'arrivée de Luthi (La Neuveville). Aujourd'hui, pour affronter le deuxième tour, Pierre-André Veuve peut compter sur Nicolas et Vaucher

(gardiens), Montandon, Castella, Donner, Rognon, Natali, L'Eplattenier, Rumpf, Payot, Delley, Gonthier, Anker, Luthi, J.-C. Veuve et Duvanel.

Il n'y a pas de blessé à Bôle. Et l'on se réjouit d'accueillir dimanche Superga.

Fontainemelon : quelques difficultés



Fontainemelon n'a pas encore dit son dernier mot. (Photo Impar-Bernard)

« On pouvait espérer encore mieux du premier tour dit le président René Gross. Cependant, nous avons quelques excuses. D'abord des blessés, puis les nouveaux joueurs ont dû s'adapter à l'équipe. Ce qui n'a pas été très facile. Aujourd'hui, tout devrait rentrer dans l'ordre. Malheureusement nous avons des malades et des blessés. Renaud a des ligaments déchirés, Mantoan n'a pas encore le feu vert de la Faculté, Collin se remet lentement d'une mauvaise grippe, alors que Zaugg prépare son entrée à l'hôpital pour subir une opération. »

Fontainemelon et son entraîneur Gino Gloria devront donc faire appel à quelques juniors pour combler les « trous ». Parmi les jeunes du club, il y a surtout un certain Zimmerli, véritable espoir.

Pour le président René Gross, Fontainemelon garde ses chances. Mais il reconnaît que Superga est une équipe homogène, bien préparée et actuellement très bien placée pour le titre. « Mais si Superga réussit cette année, tant mieux pour lui, il l'aura mérité. »

— Des transferts dans l'entre-saison ?

— Oui, une arrivée, celle du gardien Russbach qui jouait auparavant avec Berne.

— Et quel est le contingent de l'équipe ?

— Weyermann et Russbach sont les deux gardiens. Puis : Zimmerli, Clément, Deschenaux, Roth, Vietti, Theurillat, Portner, Renaud, Jean-Bernard Dubois, Zaugg, Armand Dubois, Mantoan, Aubert et Collin.

Corcelles : c'est la santé

Théoriquement, c'est la première saison de Richard Egli, l'ex-Chaux-de-Fonnier et ex-Neuchâtel Xamax, comme entraîneur du FC Corcelles. Certes, il était venu quelques semaines avant la fin de la précédente saison pour essayer de sauver Corcelles en péril. Il a réussi et aujourd'hui, à Corcelles, c'est la santé. Du moins si l'on croit Egli. « Tout va bien dit-il, onze matchs, treize points, que veut-on de mieux. Je possède une équipe disciplinée, qui répond à ma demande. C'est positif dans tous les secteurs. Et puis, voyez-vous, j'ai derrière une étonnante équipe de juniors. Ils auront tous leurs chances, si ce n'est pas cette année, du moins la saison prochaine. »

équipe et avec les jeunes qui me sont confiés la première ligue au terme de la saison 1976-1977. Je suis donc très optimiste, je l'ai d'ailleurs toujours été. Dans le sport, sans optimisme, on n'arrive à rien. On peut avoir de la chance, c'est vrai, mais il faut avant tout la créer.

— Corcelles compte donc sur ses juniors ?

— Oui. C'est la bonne carte. Aujourd'hui, les juniors sont entraînés et dirigés par Armin Keller. Je peux vous assurer que cela marche.

Dimanche, Corcelles reçoit La Sagne. C'est un match très important pour ceux du Bas. « Si nous gagnons, dit enfin Egli, nous serons immédiatement avec les « grands ». Et ça c'est le meilleur des « fortifiants » !

Corcelles, une équipe bien soudée avec Salomon et Chenevey comme gardiens. Duggan, Petrini, Ronchi, R. Egli, Zanetti, Dœrflinger, Pittet, Kunzi, Pasquier, Rossetti et Guélat.



Pierre-André Veuve, sa huitième saison. (Photo AS)

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. — GRAND TEMPLE: 8 h. 45, culte de jeunesse et matinal; 9 h. 45, culte, M. Lebet; 9 h. 45, école du dimanche à la cure.
FAREL: 9 h. 45, culte, M. Guinand, sainte cène; garderie d'enfants; 9 h. 45, école du dimanche à Charrière 19; 11 h., culte de jeunesse au temple. Vendredi, 15 h. 45, école du dimanche au presbytère.
HOPITAL: 9 h. 45, culte, M. Rosat.
ABEILLE: 9 h. 45, culte, M. Huttenlocher, sainte cène. Vendredi, 18 h., culte de jeunesse.
LES FORGES: 9 h. 45, culte, M. Altermath, sainte cène. Mercredi, 13 h. 30 réunions d'enfants; 19 h. 45, étude biblique; 20 h. 15, assemblée de paroisse. Jeudi, 14 h. 30, Vert Automne. Vendredi, 17 h. 45, culte de jeunesse.
SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Bauer, sainte cène; garderie d'enfants; 9 h. 45, école du dimanche; 20 h., célébration (culte du soir). Vendredi, 16 h. et 17 h., école du dimanche. Vendredi, 18 h., culte de jeunesse.
N.-B.: Vendredi 19, 20 h. 15, salle St-Pierre, Eglise catholique chrétienne, Chapelle 5, troisième rencontre de Carême organisée par le Conseil Chrétien pour l'ensemble des communautés chrétiennes de la ville: «Le fait de la Résurrection de Jésus» selon Luc. Abbé Kolly.
LES EPLATURES: 9 h. 30, culte, M. Montandon; garderie d'enfants; 10 h. 45, école du dimanche au Crêt et à la cure; 10 h. 45, culte de jeunesse à la cure. Vendredi 19, 20 h. 15, à la cure: «Mozambique 76» par M. Marcel Vonzee.
LES PLANCHETTES: 9 h. 45 et 15 h. 30, matinée et après-midi animés par une équipe de tziganes chrétiens guitaristes.

Les services religieux

CHAPELLE DES BULLES: Même équipe ce soir, 20 h. et dimanche, 11 h.
LA SAGNE: 9 h. 35, culte avec sainte cène, M. Laurent Clerc, pasteur à l'Abbeille, La Chaux-de-Fonds; 9 h. 30, écoles du dimanche du village; 10 h. 15, école du dimanche des Roulets. Jeudi 18, salle des Sociétés, 17 h. 15, culte de jeunesse.
Deutschsprachige Kirchengemeinde. — Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst; 9.45 Uhr, Sonntagsschule.
Paroisse catholique romaine. — SACRÉ-COEUR: Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45 et de 20 h. à 21 h.; 18 h., messe. Dimanche, 7 h. 45, messe; 9 h., messe en italien; 10 h., messe; 11 h. 30, messe en espagnol; 19 h. 30, célébration de Carême; 20 h., messe.
HOPITAL: 8 h. 55, messe.
LA SAGNE: 10 h., messe.
NOTRE-DAME DE LA PAIX: Samedi, confessions de 17 h. à 18 h. 15; 18 h. 30, messe. Dimanche, 8 h., messe; 9 h. 30, messe; 11 h., messe; 17 h., messe en italien; 18 h., messe.
Eglise catholique chrétienne. Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7). — Dimanche, 9 h. 45, grand-messe.
Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). — Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages.
Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). — Samedi, 9 h. 15, classes bibliques; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., réunion de prière.
Communauté israélite (synagogue). (Parc 63). — Culte et prédication: vendredi, 18 h. et samedi, 9 h. 30.
Témoins de Jéhovah (Loche 21). — Samedi, 18 h. 15, discours public; 19 h.

15, étude de «La Tour de Garde». Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, école du ministère théocratique.
Eglise Néo-Apostolique (chapelle, Combe-Grieurin 46). — Dimanche, 9 h., service divin.
Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). — Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche.
Eglise évangélique libre (Parc 39). — Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, M. G. Vuilleumier. Vendredi 20 h., étude biblique, M. W. Lemrich.
Évangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Jeudi, 20 h. 15, étude biblique.
Le Tabernacle du Seigneur (Est 6). — Fernand Fait, pasteur. Services dimanche et mercredi, 20 h.
Evangelische Stadtmission (Musées 37). — Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sonntagsschule. Montag, 20.00 Uhr, Gebetsstunde. Dienstag, 14.30 Uhr, Bibelstunde. Mittwoch, 20.15 Uhr, Jugendbund. Freitag, 20.15 Uhr, Bibelstunde und Chorsingen.
Eglise évangélique de Réveil (Progrès 48). — Samedi, 20 h., Jeunesse. Dimanche, 9 h. 30, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h., étude biblique. Vendredi, 20 h., prière.
Action biblique (Jardins 90). — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. R. Polo. Mercredi, 13 h. 45, Groupe Toujours Joyeux; 19 h. 30, réunion de jeunesse. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.
Armée du Salut (Numa-Droz 102). — Samedi, 13 h. 30, Jeune Armée. Dimanche, 9 h. 45, culte par les majors Bo-

vet; 20 h., réunion publique pour tous par les majors Bovet.
Le Locle
Eglise évangélique réformée. — TEMPLE: 7 h. 45, culte matinal, sainte cène; 9 h. 45, culte de fin du précatéchisme, M. G. Tissot; 20 h., culte du soir.
CHAPELLE DES JEANNERET: culte supprimé, fête du précatéchisme au temple.
SERVICES JEUNESSE: à la Maison de paroisse: 9 h. 45, culte de l'enfance et culte des petits. Vendredi, 17 h. 45, culte de jeunesse.
MONTs: 9 h., culte de l'enfance.
LES BRENETS: Dimanche, 11 h., culte des familles; fête paroissiale avec les Compagnons du Jourdain.
LA BRÉVINE: Dimanche, 10 h., culte abrégé; 10 h. 30, assemblée de paroisse au temple; 9 h., culte de jeunesse; 10 h., école du dimanche; cultes à Bémont et à La Châtagne supprimés.
LA CHAUX-DU-MILIEU: Dimanche 10 h., culte; 9 h., culte de jeunesse et école du dimanche. Samedi 13. 10 h. 45, école du dimanche au Cerneux-Péquignot.
LE CACHOT: 20 h. 15, culte (chez M. Georges Maire).
LES PONTS-DE-MARTEL: Dimanche, 9 h. 45, culte au temple; 11 h., culte de jeunesse au temple; culte de l'enfance à la salle de paroisse, les petits à la cure.
MARTEL-DERNIER: 20 h., culte.
Deutschsprachige Kirchengemeinde. — Sonntag, 20.15 Uhr, Abendpredigt. Mittwochabend Jugendgruppe.

Evangelische Stadtmission (Envers 25). — Sonntag, 20.00 Uhr, Gottesdienst.
Eglise catholique romaine (Eglise paroissiale). — Samedi, 17 h. 30, première messe dominicale. Dimanche, 8 h. 30, messe; 9 h. 45, grand-messe; 11 h., messe en langue italienne.
CHAPELLE DES SAINTS-APOTRES (Jeanneret 38 a). — Dimanche, 11 h., messe.
LES PONTS-DE-MARTEL: 10 h., messe.
Eglise catholique chrétienne, chapelle Saint-Jean (Impasse du Lion-d'Or 8). — Dimanche, 8 h. 30, messe.
Eglise évangélique (Crêt-Vaillant 35). — Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche. Jeudi, 17 h. 45, prière.
Témoins de Jéhovah (Envers 55). — Samedi, 19 h. 30, discours publics; 20 h. 30, étude de la «Tour de Garde». Jeudi 19 h. 30, école du ministère; 20 h. 30, réunion de service.
Eglise évangélique libre. — Dimanche, 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte; école du dimanche; 20 h., réunion de prière du début du mois. Jeudi, 20 h., étude biblique.
Eglise Néo-apostolique (Girardet 2 a). — Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.
Action biblique (Envers 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. D. Subri. Mercredi, 13 h. 30, Groupe Toujours Joyeux. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.
Armée du Salut (Marais 36). — Dimanche, 9 h., réunion de prière; 9 h. 45, réunion de sanctification; 20 h., réunion de salut. Lundi, 9 h., réunion de prière, Mardi, 17 h. 30, instruction religieuse. Mercredi, 16 h. 15, répétition guitare tambourin. Jeudi, 20 h., répétition brigade guitare. Vendredi, 16 h. 15, Club des enfants. Samedi, 20 h., Club des jeunes.

FINANCE

ÉCONOMIE

FINANCE

ÉCONOMIE

LA BOURSE CETTE SEMAINE

SUISSE: Aucune tendance définie ne s'est dégagée au cours de la séance d'ouverture hebdomadaire. Le regain d'agitation sur le marché des changes, à la suite de la chute de la livre sterling, n'était évidemment pas de nature à encourager les initiatives. Pas de modification au secteur bancaire où l'on remarquait une certaine stagnation après l'annonce des augmentations de capital auxquelles il va être procédé. Vendredi dernier, CRÉDIT SUISSE publiait à son tour ses comptes annuels. Le bénéfice net après amortissements, s'élève à 173 millions de francs (+11 pour cent) tandis que le total du bilan progresse de 4,66 millions de francs à 36,7 milliards. Peu de transactions aux financières, à part Banque fédérale qui était bien entourée. Bonnes dispositions des compagnies d'assurances, tandis qu'aux industrielles, on notait des prises de bénéfices sur la plupart des valeurs.
 Mardi, le marché était sensiblement mieux disposé, et retrouvait une certaine animation. On constatait une amélioration générale des cours avec un intérêt qui se concentrait principalement sur les chimiques et les alimentaires. Aux industrielles on relevait les nouvelles avances de SAURER (+10) et FISCHER (+20). Les banques répétaient à quelques écus près les cours des jours précédents.
 Mercredi, la cote maintenait ses bonnes dispositions, sans toutefois témoigner d'une recrudescence particulière d'optimisme. L'effet positif de la diminution des prix à la consommation a été contrebalancé par la légère remontée des prix de gros en février. Cette hausse n'est que de 0,2 pour

cent, mais elle fait suite à cinq mois consécutifs de baisse. Dans ces conditions, le marché avait quelque peine à conserver une tendance franchement haussière et les gains, sensiblement moins nombreux que la veille, demeuraient plus modestes.
 Jeudi, les fluctuations de cours étaient insignifiantes, sauf pour NESTLÉ nominative et ALUSUISSE porteur qui se mettaient en évidence dans un marché actif.
FRANCFORT: Lundi, la bourse allemande s'effritait ensuite de prises de bénéfices qui provoquaient, sur les principales vedettes, des reculs de l'ordre de 4 DM. La nervosité sur le marché des changes était à l'origine de ce revirement.
 Mardi, après une ouverture incertaine, le marché se ressaisissait et en colôture, on notait des gains de l'ordre de 2,50 DM. SCHERING, qui avait été plutôt négligée durant les jours précédents se mettait particulièrement en évidence avec une hausse de 10,60 points.
 Mercredi, on apprenait que l'industrie allemande avait enregistré, en janvier, une entrée accrue de commandes. Cette information provoquait un fort courant acheteur et un net raffermissement de tendance. De plus, beaucoup d'investisseurs avaient tendance à s'engager sur le DM, monnaie refuge actuellement, en raison des bouleversements constants du marché des changes. Dans des échanges animés, les

titres de la construction de machines étaient au centre de l'intérêt et DEMAG gagnait 7 DM. Avance également des grands magasins avec KARSTADT (+8) des sidérurgiques (+5) sur MANNESMANN de SIEMENS (+5) de BMW (+5).
 Jeudi, alors que l'irrégularité prévalait aux bourses européennes, les titres allemands poursuivaient sur leur lancée de la veille, MANNESMANN gagnait une nouvelle fois 5 DM de même que SIEMENS, aux voitures DAIMLER s'adjugeait 12 DM et aux grands magasins KARSTADT enregistrait une avance remarquable de 10 DM.
NEW YORK: La première réunion de la semaine s'est terminée sur une très nette plus-value, contrastant ainsi avec les hésitations de la semaine précédente. La clôture intervenait ainsi en hausse de 15,82 points à 988,74. Les analystes admettaient généralement que les investisseurs, qui étaient restés prudents vendredi dernier, réagissaient avec un peu de retard aux informations positives, à savoir la diminution du chômage et le recul des prix de gros.
 Dans les nouvelles du jour, on relevait que les crédits à la consommation avaient enregistré un accroissement de 1290 millions de dollars en janvier comparé à 894 millions en décembre. De plus, on notait avec une certaine satisfaction l'optimisme des responsables des services d'achat qui faisaient remarquer que c'était la première fois

depuis trois ans que le niveau des commandes était aussi bon en février. Ils ajoutaient que les entreprises avaient, durant ce même mois, cessé de liquider leurs stocks et que les commandes de matières premières s'étaient accrues.
 Mardi, Wall Street franchissait le seuil magique des 1000 points en début de séance, mais devait par la suite, rapidement retomber au-dessous. Il y a une quinzaine de jours que le marché s'était déjà approché de ce cap psychologique, mais avait battu en retraite avant de l'avoir atteint. Ce nouvel assaut, réussi cette fois, a derechef été suivi d'un mouvement de repli. Cette hésitation ne saurait toutefois préjuger du comportement ultérieur de la bourse. On avait observé un phénomène analogue lors du précédent passage des 1000 en novembre 1972.
 Mercredi, la séance a débuté dans une ambiance lourde, d'autant plus que le niveau des 1000 semblait être un obstacle plus difficile que prévu à franchir. Les déclarations de M. Simons, secrétaire au trésor, relevant que la relance économique était actuellement supérieure à celle qui avait été prévue et que l'économie bénéficiait d'une vigoureuse et saine reprise ont permis au marché de se ressaisir par la suite et de terminer la journée en hausse de 1,58 point à 995,28.
 Jeudi, le cap des 1000 a été franchi et à cinq minutes de la clôture le Dow Jones se situait à 1001,88 en

hausse de 6,37 points. Les perspectives économiques favorables et de nouveaux résultats positifs pour les sociétés ont constitué le principal élément de soutien.
 G. JEANBOURQUIN

Nouvelle amélioration de la balance commerciale en janvier

Selon un communiqué de la Direction générale des douanes, le commerce extérieur de la Suisse a régressé un janvier 1976. L'importation a diminué de 16,7 pour cent en valeur nominale, en comparaison du mois correspondant de l'année dernière (janvier 1975: -12,5 pour cent), et l'exportation de 2,2 pour cent (-1,3 pour cent). D'après l'indice des valeurs moyennes, les prix ont baissé de 6,1 pour cent (+3,6) à l'entrée et de 1,6 pour cent (+10,9) à la sortie. Il en résulte donc, en termes réels, une réduction respectivement de 11,2 et de 0,7 pour cent (-15,5 et -10,9).
 Les achats ont reculé de 514,9 millions pour s'établir à 2575,2 millions de francs, par rapport à janvier 1975, tandis que les ventes fléchissaient de 55,9 millions pour se fixer à 2464,7 millions de francs. En conséquence, le déficit de la balance commerciale s'est atténué de 459,0 millions ou de 4/5 pour se chiffrer à 110,5 millions de francs. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré, passant de 81,6 à 95,7 pour cent en l'espace d'un an. (cps)

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 11 mars		B = Cours du 12 mars	
NEUCHÂTEL			
Cr. Fonc. Neu.	540 d	540 d	
La Neuchâtel.	280 d	280 d	
Cortaillood	1240 d	1240 d	
Dubied	235	245	
LAUSANNE			
Bque Cant. Vd.	1120	1120	
Cdit Fonc. Vd.	820	820	
Cossonay	1250 d		
Chaux & Cim.	510		
Innovation	277	280	
La Suisse	2400 d	2425	
GENÈVE			
Grand Passage	350	355	
Financ. Presse	355	360	
Physique port.	147 d	147	
F.in. Parisbas	106	106	
Montedison	1.45	1.40	
Olivetti priv.	3.05	3.	
Zyma	950	975	
ZURICH			
(Actions suisses)			
Swissair port.	590	592	
Swissair nom.	485	485	
U.B.S. port.	3565	3570	
U.B.S. nom.	538	530	
C-édit S. port.	2750	2740	
Crédit S. nom.	415	414	

BALE	A	B	Billets de banque étrangers
Girard-Perreg.	300 d	300	Dollars USA 2.53 2.65
Portland	1975	1975	Livres sterling 4.85 5.20
Sandoz port.	5300	5285	Marks allem. 99.— 102.—
Sandoz nom.	2075 d	2100	Francs français 55.75 58.25
Sandoz b. p.	4075	4075 d	Francs belges 6.20 6.60
Von Roll	650	655	Lires italiennes -29 3/4 -32 3/4
			Florins holland. 94.75 97.75
			Schillings autr. 13.85 14.25
			Pesetas 3.75 4.05
(Actions étrangères)			
Alcan	70	72 1/4	
A.T.T.	145 1/2	146	Ces cours s'entendent pour
Burroughs	269	278 1/2	de petits montants fixés par
Canad. Pac.	43 1/2	44 3/4	la convention locale.
Chrysler	51 3/4	52 3/4	
Colgate Palm.	74	75 1/2	Prix de l'or
Contr. Data	63	64	Lingot (kg. fin) 10980.- 11210.-
Dow Chemical	292	297	Vreneli 103.— 115.—
Royal Argent. El.	76	75 d	Napoléon 119.— 131.—
De Beers	9	8 1/4	Souverain 107.— 118.—
Imp. Chemical	20	20 d	Double Eagle 550.— 592.—
Pechiney	66	63 1/2	
Philips	32 1/2	32 3/4	
Royal Dutch	116 1/2	118	
Unilever	126 d	124 1/2	
A.E.G.	100 1/2	102	
Bad. Anilin	169 1/2	172	
Farb. Bayer	148	150	
Farb. Hoechst	169 1/2	171	
Mannesmann	357	360	
Siemens	319	319	
Thyssen-Hütte	134	134 1/2	
V.W.	153 1/2	152 1/2	
BALE			
(Actions suisses)			
Roche jce	104500	104750	
Roche I/10	10450	10475	
S.B.S. port.	472	473	
S.B.S. nom.	283	282	
S.B.S. b. p.	381	375	
Ciba-Geigy p.	1720	1720	
Ciba-Geigy n.	720	718	
Ciba-Geigy b. p.	1250	1275	
NEW YORK			
Ind. Dow Jones			
Industries	1003,31	987,64	
Transports	211,51	209,62	
Services public	87,26	86,88	
Vol. (milliers)	27.300	26.030	

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES		Dem. en Fr. s.	Offre en Fr. s.
AMCA		34.50	35.50
BOND-INVEST		69.—	70.—
CANAC		94.—	95.—
CONVERT-INVEST		79.—	80.—
DENAC		69.50	70.50
ESPAC		205.—	207.—
EURIT		117.—	119.—
FONSA		88.—	89.—
FRANCIT		76.—	77.—
GERMAC		104.—	106.—
GLOBINVEST		66.—	67.—
HELVETINVEST		100.70	101.20
ITAC		91.—	93.—
PACIFIC-INVEST		73.—	74.—
ROMETAC-INVEST		338.—	343.—
SAFIT		172.—	177.—
SIMA		167.—	169.—
Syndicat suisse des marchands d'or			
		11.3.76	OR classe tarifaire 257/112
		15.3.76	ARGENT base 370
FONDS SBS			
UNIV. BOND SEL.	Dem.	Offre	
UNIV. FUND	77.25d	—	
SWISSVALOR	206.50d	—	
JAPAN PORTOFOLIO	354.—d	—	
Fonds de la Banque Populaire Suisse			
Automation	Dem.	Offre	
Eurac.	71,0	72,0	Pharma 150,0 151,0
Intermobil	289,0	290,0	Siat 1350,0 —,0
	77,0	78,0	Siat 63 1065,0 1070,0
			Poly-Bond 72,5 73,5
INDICE BOURSIER SBS			
		11 mars	12 mars
Industrie		297,4	298,6
Finance et ass.		310,6	309,9
Indice général		303,2	303,7



HERMÈS - PRECISA INTERNATIONAL

**Av. L.-Robert 33
et Serre 66**

**vous trouvez
le plus grand
choix de machines
à écrire HERMÈS**



**à partir
de Fr. 226.-**

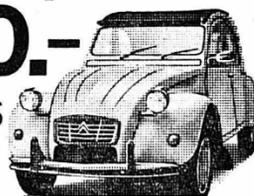
Reymond

2300 La Chaux-de-Fonds, Serre 66
2001 Neuchâtel, Fdg du Lac 11
2800 Delémont, rue des Moulins 9



Que vous faut-il de plus?

La nouvelle 2CV Spécial
coûte **Fr. 700.-**
de moins



La dernière 2CV ressemble à la première: phares ronds et sièges-hamacs à l'avant et à l'arrière par exemple. De toutes les voitures, c'est elle la moins chère et la moins gourmande (5,4 l/100 km). Elle se revend aussi très cher, puisque c'est une 2CV.

CITROËN 2CV SPÉCIAL

Citroën préfère **TOTAL**

La Chaux-de-Fonds : J. Rieder, Garage et Carrosserie de la Ronde, tél. (039) 23 54 04.
Le Locle : Berto-Jeaneret, tél. (039) 31 30 58 ; Saignelégier : Ph. Cattin, City-Garage, tél. (039) 51 18 43 ; Saint-Imier : Garage Mérija S.à.r.l., tél. (039) 41 16 13.

« LE POSEY » à Cortaillod vous propose dans quartier résidentiel au Potat-Dessus,
deux villas jumelées
6 pièces, cuisine équipée, 2 salles d'eau, garage individuel, dépendances, aménagements extérieurs terminés. Clés en main - Financement assuré.
Prix Fr. 274.000.- + garage individuel Fr. 10.000.-
Pour visiter et pour tous renseignements : Atelier d'architecture : H. Quartier & J.-M. Poirier
Colombier Bevaix
41 27 66 46 10 68

Halles
Grand choix - 25 000 constructions livrées!
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA - 1016 Lausanne 021/37 37 12
uninorm

DÉCOUVREZ LES JOIES DU SKI DE PRINTEMPS. Louez un studio ou un deux pièces tout en bénéficiant du service hôtelier.
Une semaine (7 jours), jusqu'au 10 avril : studio (2 personnes) dès Fr. 364.-; 2 pièces (4 à 5 personnes) dès Fr. 518.-.
Pâques : Studio, dès Fr. 420.-; 2 pièces, dès Fr. 576.-.
Petit déjeuner compris.
Semaine blanche dès Fr. 250.-.
HÔTEL TOURBILLON GARNI
1912 OVRONNAZ
Tél. (027) 86 41 53.

Comme particulier vous recevez de suite un **Prêt** sans caution vite et efficace
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 23
Tél. 039-231612
Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

LE CLUB 44 engagerait pour tout de suite

HÔTESSE

pour son bar et son restaurant. Fermeture tous les dimanches.

Se présenter dès 19 h., Serre 64, 1er étage ou tél. (039) 23 11 44, même heure.

TESSIN/VILLAGE VACANCES VPOD

On cherche pour le 1er avril ou date à convenir,

sommelières

Débutantes acceptées.

Offres : Fam. Iglesias, 6981 Sessa, tél. (091) 73 11 45.

Importante entreprise industrielle de La Chaux-de-Fonds offre à jeune fille terminant l'école secondaire en section classique, pour début août 1976, une place

d'apprentie de commerce

L'apprentissage de trois ans est assuré conjointement par nos soins et l'école professionnelle.

La réussite de l'apprentissage est sanctionnée par le certificat fédéral de capacité.

Ecrire sous chiffre P 28 - 950034 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE DE SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES cherche

dépositaire

pour canton de Neuchâtel et région avoisinante. Marque mondialement connue
Véhicule et solvabilité nécessaires
Vente, livraisons et facturation indépendantes
Pas de porte-à-porte

Pour plus de renseignements, faire offre détaillée sous chiffre PW 900548 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



Le pantalon retrouve sa place dans la garde-robe

Alors qu'en 1975, année de la femme, les couturiers avaient quelque peu boudé le pantalon en pré-

sentant leur collection, cette pièce d'habillement a retrouvé semble-t-il, ses titres de noblesse et c'est de

nouveau une place d'honneur qui lui est réservée dans toutes les maisons de couture.

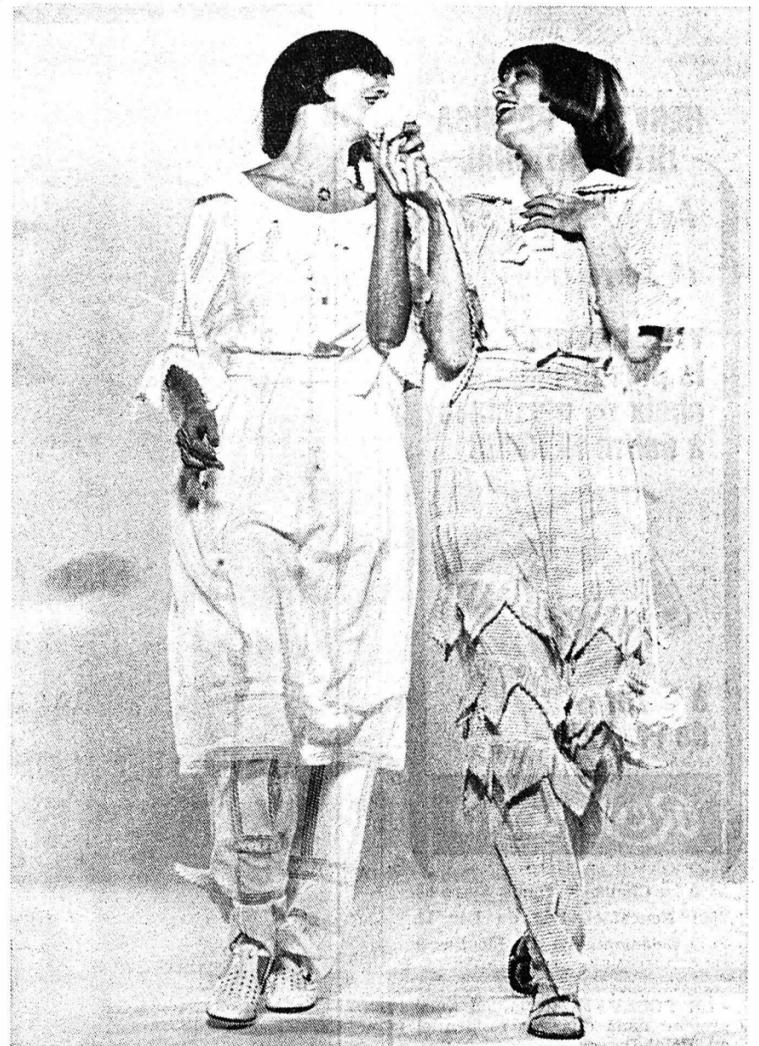
Droit et classique pour le jour, le bas moins important que jusqu'ici, il prend des airs fort fantaisistes le soir ou lors des cocktails. Il apparaît plissé chez Nina Ricci, gauché chez Balmain, frisé, c'est-à-dire moulant la jambe pour donner plus d'importance aux hanches chez Laroche. Ungaro l'a même créé en jumpsuit habillé, en soie gaufrée. On en voit également provenant directement de la Turquie, de véritables pantalons de harem ! A vous de choisir...



Emmanuelle Khanh a posé un feston au bas du pantalon en bourrètte de soie. Le chemisier est en soie écriue, avec une broderie sur le devant.



Pantalon en lainage strié bleu et noir, ceinture de cuir, de Jean Patou. Le chemisier bleu à pois noirs est brodé de rayures bleues et noires, la longue écharpe est assortie.



Incrustation de dentelle et de volants plissés festonnés pour ces deux modèles de Chloé : robes sur pantalon, dans le style petite fille modèle. Hum...

UN SIGNE DE VIE DES NIDS

Quand on parle d'un nid, un cliché vient immédiatement à l'esprit : un nid douillet. On se ferait oiseau pour s'y pelotonner, la tête sous l'aile, y dormir à l'abri des intempéries, puis s'éveiller pour y recevoir la becquée de ses parents.

Avez-vous observé des oiseaux construisant leur nid ? Comme j'ai la chance inestimable de vivre à la campagne et d'avoir deux fenêtres donnant sur un verger, j'ai vu la peine que leur merveilleux instinct les pousse à se donner ; ils choisissent les matériaux nécessaires, ils les utilisent d'une façon admirable, ensuite ils tapissent l'intérieur afin que leurs petits s'y sentent bien.

Puis je pense au coucou qui ne bâtit pas de nid ; la nature a prévu que sa femelle pondrait dans celui d'un autre oiseau. Et ôte-toi de là que je m'y mette ! Il n'y a plus de place que pour lui ; ses parents adoptifs s'escriment à nourrir ce gros « intrus » comme s'il était leur propre progéniture. Parmi les humains, que de coucous, c'est-à-dire de parasites, de profiteurs qui n'ont pas l'excuse d'obéir à un instinct irrépressible !

Futures mamans, nous préparons avec amour la venue de notre enfant, surtout du premier, car ensuite, nous avons déjà la layette, le berceau, la literie. L'étude du berceau à travers les âges serait un sujet passionnant, puisque le berceau est normalement le nid des hommes. Si nous en avons les moyens, nous choisissons des draps blancs ou d'un ton pastel, brodés, ou nous les brodons nous-mêmes ; le petit oreiller devra être doux sous la petite tête chérie, la couverture moelleuse, le duvet léger et chaud. J'ai un faible pour les berceaux ornés de rideaux coquets. Quant à la voiture d'enfant — son nid ambulante — elle est parfois pourvue de légers rideaux destinés à protéger le bébé de la poussière et de l'ardeur solaire, à la décorer aussi, et d'une couverture de satin, de broderie, de plumes ; enfin rien n'est assez beau pour le nouveau-né !

Les oiseaux et les hommes ont un point commun : ils font un nid

pour leurs petits ; parmi les mammifères, on trouve ce même souci, entre autres chez les chattes.

Femmes, nous avons un privilège, celui de créer notre nid en tout temps, selon nos moyens, non seulement pour nos enfants, mais pour nous-mêmes, pour notre conjoint, pour nos parents, nos amis. J'admire celles d'entre nous qui ont des doigts de fée : elles « bricolent » de petites choses, ou des choses plus importantes, propres à agrémenter leur intérieur, par exemple, une corbeille à ouvrages en ajoutant, à l'osier, un tissu gai. L'une de mes amies tricote des carrés en laine de toutes les teintes qu'elle assemble pour en faire un couvre-lit, des coussins aux couleurs vivantes.

« Les mains de femme je le proclame », selon la chanson « rétro », sont capables de métamorphoser, sans baguette magique et sans grands frais, un studio ou un appartement banals en un nid où il fait bon se reposer. Elles « juponnent » une lampe en lui confectionnant un abat-jour de rêve qu'on ne songera même pas à baisser ; elles mettent des boules de couleur dans un bocal, elles arrangent des fleurs ou des feuillages dans un vase, elles ornent de pompons ou de galons un objet quelconque qui devient alors plaisant à regarder, elles disposent d'autres objets de façon à les mettre en valeur. Je vous laisse le soin de faire vos menues trouvailles qui donneront à votre nid une note personnelle.

Mais notre petit monde ne doit pas nous laisser oublier les êtres que les guerres, toujours renaissantes, les catastrophes diverses ont privé de la sécurité, même relative, d'un toit. Ils cherchent d'abord à sauver leur vie, à trouver à manger et à boire.

Un instant de réflexion nous est peut-être nécessaire pour apprécier notre chez-soi, si modeste soit-il, pour en devenir l'âme afin qu'il soit aussi le chez-nous des autres, grâce à notre rayonnement de femme aimante, créatrice de douce intimité, de paix et de joie.

Claire-Marie

En cas de fièvre : que manger ?

Le premier souci doit être de donner suffisamment à boire au malade.

- Sous quelle forme ?
- Tisane de tilleul avec jus de citron
 - Jus de fruits frais (éventuellement dilués avec une légère décoction de graines de lin pour en faciliter l'absorption)
 - Jus de pommes ou moût frais, également dilué.

En cas de maladie fébrile, l'alimentation doit être légère et facile à digérer et les rations réduites. Il est préférable de fractionner la ration en cinq à six petites portions.

Les aliments glucidiques seront préparés et présentés sous forme de potages crème de céréales, avec adjonction éventuelle de jus de légumes crus fraîchement pressés. Pouding de semoule, de riz ou de farine spéciale pour enfants, préparé avec moitié lait et moitié eau.

Les légumes seront au début réduits en purée, de même que les compotes de fruits.

Généralement, le bircher est assez vite toléré et bien accepté, ainsi que les pommes très finement râpées et les bananes écrasées. Plus tard, on donnera aussi des fruits frais de saison.

La viande figurera au menu selon le bon désir des malades, mais en quantités raisonnables. On commencera par du blanc de poulet bouilli ou grillé, une escalope de veau ou du poisson au court-bouillon.

Au fur et à mesure de l'amélioration de l'état de santé, on reviendra graduellement à une alimentation plus complète et variée.

refinement
d'une saison
élégance de toujours



ducommun
PRÊT - À - PORTER

Avenue Léopold-Robert 37
2300 La Chaux-de-Fonds
p 4739 Tél. (039) 23 61 66

Le fluor et la santé dentaire

L'émail dentaire enrichi de fluor sa couche superficielle aussi bien avant qu'après l'éruption des dents. Le fluor est résorbé dans le système digestif et réparti ensuite dans le système circulatoire. Ainsi la surface des dents en formation possède déjà au moment de l'éruption une bonne résistance à la carie.

APRÈS LA SORTIE DES DENTS

La période la plus importante pour prévenir la carie dentaire par l'apport de fluor s'étend jusqu'à la sortie de la vingt-huitième dent définitive. Ce qui ne veut pas dire pour autant que le traitement au fluor doit être supprimé.

PÂTE DENTIFRICE OU COMPRIMÉ ?

Tous deux ont une action prophylactique locale tout en soulignant que le comprimé au fluor à l'avantage de satisfaire aussi les besoins de la fluoruration par voie interne.

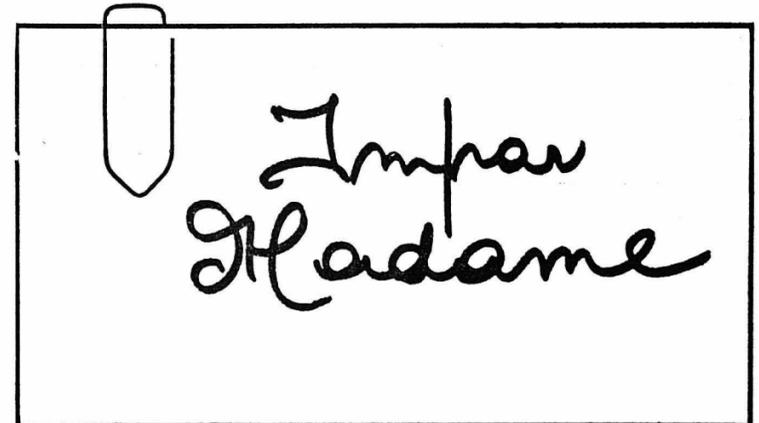
LE FLUOR ET LA PLAQUE DENTAIRE

On appelle « plaque dentaire » l'enduit, riche en microbes, qui recouvre la dent et qui favorise l'apparition de la carie. On a constaté que le fluor qui y est emmagasiné empêche les microbes de former les acides capables de détruire les tissus durs de la dent.

CONCLUSIONS

Le fluor agit sur l'émail des dents. Il « durcit » l'émail et le rend plus résistant à l'action des acides. Pourtant, pour des raisons d'ordre technique, l'apport de fluor par l'eau ne peut être réalisé que dans des conditions particulièrement favorables. Quant à la fluoruration du sel, elle n'est guère qu'au stade expérimental. En attendant, la fluoruration reste pratiquement du domaine de la responsabilité privée. A chacun d'entre nous d'en faire bon usage !

(OPTIMA)



Les collants, leur entretien, leur lavage

Rappelons l'essentiel sur la façon de laver les collants : prendre de l'eau tiède avec un tout petit peu de lessive fine. Presser les collants dans le bain, puis les rincer à l'eau courante et les essorer délicatement. Enfin les secouer avant de les suspendre. Inutile de les remettre en forme : la maille nylsuisse est superélastique, et les collants, une fois secs, moudront de nouveau votre corps sans faire le moindre pli.

Voici encore trois petits conseils qui vous rendront certainement service.

Primo : avant de laver vos collants, prenez la précaution d'enfiler des gants de caoutchouc ou des gants de plastique (comme on en trouve en droguerie). Vous éviterez que des fils ne restent accrochés à vos ongles ou à de petites écorchures de la peau.

Secundo : avant de mettre vos collants, enfillez de nouveau des gants, mais en tissu cette fois. Vous vous épargnerez bien des petits malheurs et des dépenses inutiles.

Tertio : profitez de tous les avantages qui vous sont offerts ! On trouve actuellement dans le commerce des collants dernier cri, munis d'un slip incorporé ou d'un entre-jambes en tissu éponge ou en fin jersey coton. Ils vous évitent le port d'un slip habituel. Il va de soi que des modèles de ce genre doivent être lavés tous les jours sans exception. Vous prendrez, pour ce faire, de l'eau tiède (jamais bouillante, ni trop chaude, et un peu de savon ou de lessive douce. Rincez vos collants très soigneusement pour éviter toute irritation des muqueuses. Si vous remarquez des taches opiniâtres, traitez-les en les recouvrant d'un petit pâton de lessive et laissez agir 15 minutes. Quant aux taches de sang, elles partent sans savon ni lessive, simplement à l'eau pure, mais il est clair que dans ce cas aussi, vous rincez vos collants avec le plus grand soin.

Enfin du nouveau dans la course cycliste Paris-Nice

Le Hollandais Kuiper succède au Belge Maertens

Paris-Nice a changé de leader : à Freddy Maertens a succédé le Hollandais Hennie Kuiper au terme de la 5e étape. A Greoux-les-Bains, Jean-Pierre Danguillaume a obtenu une belle victoire dans la course au soleil. Mais le fait marquant de cette journée de mi-montagne demeure le remplacement de Maertens par Kuiper en tête du classement général.

Cette passation de pouvoir est intervenue en raison des bonifications attribuées au chalet Reynard, soit à mi-chemin du sommet du col du Ventoux. En fonction des écarts, ces bonifications pouvaient s'élever jusqu'à une minute. Ils furent cinq à bénéficier d'une telle faveur : Laurent, Kuiper, Ocana Zoetemelk et Vallet qui passeront dans l'ordre sous la banderole (km. 64).

Malgré sa relégation, Freddy Maer-

tens s'est déclaré satisfait de son comportement dans le premier grand col de la saison 1976. Il n'empêche que le Belge, dominateur jusque là des étapes de plat, a été dépassé par d'autres concurrents, notamment le Hollandais Zoetemelk qui a souvent attaqué dans la montée et qui a finalement fait lâcher prise à Bernard Thévenet, à bout de souffle.

Résultats

Classement de la cinquième étape, Orange-Greoux-les-Bains (188 km.) :

1. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) 5 h. 12'50";
2. Freddy Maertens (Be) 5 h. 13'12";
3. Joop Zoetemelk (Ho) 5 h. 13'27";
4. Bernard Thévenet (Fr) 5 h. 13'41";
5. André Chalmel (Fr) 5 h. 13'55";
6. Bernard Hinault (Fr) 5 h. 14'10";
7. Bernard Vallet (Fr) 5 h. 14'25";
8. Régis Ovion (Fr) 5 h. 14'40";
9. Guy Sybille (Fr) 5 h. 14'55";
10. José Martinez (Esp), tous même temps.

Classement général : 1. Hennie Kui-

per (Ho) 24 h. 23'09"; 2. Michel Laurent (Fr) 24 h. 23'22"; 3. Joop Zoetemelk (Ho) 24 h. 23'25"; 4. Luis Ocana (Esp) 24 h. 23'27"; 5. Bernard Vallet (Fr) 24 h. 23'45"; 6. Freddy Maertens (Be) 24 h. 23'47"; 7. Bernard Thévenet (Fr) 24 h. 23'53"; 8. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) 24 h. 23'55"; 9. Roy Schuiten (Ho) 24 h. 24'14"; 10. Ferdinand Bracke (Be) 24 h. 24'15".

Perletto leader

de la course des Deux Mers

La traditionnelle course des Deux Mers (Tyrrhénienne - Adriatique) a débuté parallèlement à celle de Paris-Nice. La première victoire d'étape est revenue à l'Italien Giuseppe Perletto (28 ans). Résultats :

- Marinella - Fuggia, 195 km. :** 1. Giuseppe Perletto (It) 5 h. 00'10 (moyenne 38.976 kmh); 2. Roger de Vlaeminck (Be) à 14"; 3. Willy Planckaert (Be) même temps; 4. Eddy Merckx (Be); 5. Giacinto Santambrogio (It); 6. Enrico Paolini (It); 7. Frans Verbeeck (Be); 8. Francesco Moser (It); 9. Franco Bitossi (It); 10. Ludo Peeters (Be), tous même temps.

Dernières descentes de la saison, à Aspen

Klammer l'emporte devant le Suisse René Berthod

Cinq semaines environ après son succès olympique, Franz Klammer a mis un point d'honneur à remporter l'ultime descente de la Coupe du monde masculine 1975-76. Ce nouveau triomphe de l'as autrichien était attendu. A 23 ans, le skieur de Mooswald est incontestablement le numéro un de la spécialité.

Aurolé de son titre olympique, Franz Klammer est allé glaner sur la piste d'Aspen, au cœur du Colorado, cette victoire de prestige qui le consacre définitivement. Et pourtant, sur la neige américaine, le champion olympique a été sérieusement accroché par le Suisse René Berthod. Celui-ci n'a concédé que 12 centièmes à son grand rival autrichien.

La journée fut particulièrement faste pour les Suisses. Outre René Berthod, Peter Luscher, Walter Tresch et Walter Vesti ont également joué un rôle en vue. Quatre coureurs helvétiques parmi les dix premiers : le ski suisse a vécu des minutes exaltantes outre-Atlantique même si Philippe Roux a eu un comportement un peu décevant (14e seulement). Résultats :

1. Franz Klammer (Aut) 1'54"12;
2. René Berthod (S) 1'54"24;
3. Ernst Winkler (Aut) 1'55"14;
4. Peter Luscher (S) 1'55"19;
5. Walter Tresch (S) 1'55"32;
6. Herbert Plank (It) 1'55"34;
7. Josef Walcher (Aut) 1'55"51;
8. Ken Read

Considéré perdu pour le sport cycliste

José-Manuel Fuente revient !

Le cyclisme espagnol a peut-être retrouvé un champion. José-Manuel Fuente, depuis son abandon dans le Tour de France, était considéré comme perdu pour le sport cycliste. Mais, à la surprise générale, il a signé au début de la semaine un contrat, qui expire le 31 décembre de cette année, avec l'équipe italienne de la Bianchi, dont le chef de file est Felice Gimondi.



Fuente regagnera le camp d'entraînement de la Bianchi le 20 mars prochain et il s'alignera sans doute au départ du Tour d'Italie.

«Je viens de passer une série d'examens comme je n'en ai jamais passés dans ma vie», a déclaré Fuente, tout souriant. «Si tous les coureurs espagnols étaient aussi bien suivis que les Italiens, les résultats seraient extraordinaires. Après une période de dépression, ces examens très poussés ont démontré que j'étais en condition pour reprendre la compétition. Des tests sont encore nécessaires, c'est pourquoi j'ai signé un contrat d'essai jusqu'à la fin de l'année. Une nouvelle carrière s'ouvre peut-être devant moi mais je ne veux pas brûler les étapes.»

Après la décision de l'équipe du FC Lausanne-Sports

P. Chapuisat limogé: des regrets

Le coup de force des joueurs lausannois a complètement surpris les deux principaux responsables de l'équipe, soit le président Claudys Truan et l'entraîneur Paul Gabarni. L'un et l'autre regrettent l'éviction de Pierre-Albert Chapuisat. Ils s'inclinent devant un diktat qu'ils n'ont pas su prévenir. Les intérêts financiers de Chapuisat seront préservés. Il n'a pas été limogé par son comité. Sur le plan sportif, l'ex-international dépend du bon vouloir de son club, sans lequel il ne peut négocier de transfert.

AFFAIRE COMPLEXE

A travers quelques aveux, quelques confidences, il est possible de mesurer d'une part la détérioration du climat à la Pontaise et d'autre part la complexité de cette affaire Chapuisat.

Premier temps, les joueurs ont réclamé le renvoi de Chapuisat au lendemain d'une défaite — à Berne contre les Young Boys — où ils furent tous sévèrement critiqués. L'introduction massive de jeunes réservistes était envisagée de façon fort sérieuse. Or au

Lausanne-Sports, les primes de match sont très élevées. On parle de 1200 à 1500 francs par victoire. Il est évident que devant la menace d'une concurrence accrue les titulaires aient cherché une parade.

Quant à Chapuisat, il n'a jamais caché sa préférence pour un rôle de «libero». Chaque fois qu'il a évolué en ligne médiane, des problèmes sont apparus. A juste titre, il lui était reproché un engagement insuffisant ou du moins une non observation des consignes données. Les libertés qu'il s'accordait plaçaient ses partenaires dans une position fautive, d'où leur rancœur, leur irritation.

En dehors de ce problème purement technique, les manifestations de mauvaise humeur de Chapuisat en cours de partie provoquaient parfois une sévérité plus grande de l'arbitre et toute l'équipe lausannoise avait à en pâtir.

CE JOUR AU PARC DES SPORTS LA CHAUX-DE-FONDS JUNIORS INTER I REÇOIT DELÉMONT

Le championnat suisse des juniors I connaîtra une partie importante cet après-midi au Parc des Sports de La Charrière. La Chaux-de-Fonds reçoit Delémont. Coup d'envoi à 15 h. 30.

Fin de la saison de basketball en Erguel

Saint-Imier - SEB Berne 47 - 58

C'est jeudi soir que le BBC Saint-Imier terminait sa difficile semaine (3 matchs) en recevant l'équipe de SEB Berne.

Débutant plus rapidement que l'adversaire, les Erguéliens réussirent à prendre d'emblée un léger avantage, puis qu'après dix minutes de jeu, ils menaient par 15-8. Les Bernois se reprirent cependant, et comblèrent quelque peu leur retard, atteignant la pause sur le score de 27-24 pour Saint-Imier.

En début de seconde période, les deux formations firent jeu égal, l'écart se stabilisant entre 3 et 5 points. C'est aux environs de la moitié de cette mi-temps que le match allait tourner. Alors que l'on en était à 40-40, les maîtres de céans ne parvinrent plus à garder leur rythme. Subitement, les attaques manquaient d'allant, et les tirs souvent imprécis ne pouvaient pas être récupérés. Il fallait voir la certaintement le signe de fatigue engendrés par les deux rencontres précédentes. Les Bernois n'en demandèrent pas plus pour prendre définitivement l'avantage, grâce à leur joueur tchèque qui, à lui seul marqua 40 des 58 points réussis.

Saint-Imier alignait les joueurs sui-

vants : Chevalier (4), Barbey, Sammt (11), Parsy (4), Rufener, Zaugg (9), Paratte (8), Tschanz P.-A. (3) et Tschanz J.-P. (8).

Les Imériens auront maintenant presque deux semaines pour préparer la prochaine rencontre qui les verra opposés à Berne, à l'équipe de Berne

Handball

L'ÉQUIPE D'ERGUEL EN FINALE D'ASCENSION

Université Neuchâtel - Saint-Imier 14-13 (8-6)

Saint-Imier : Schaffroth ; Boder (6), Schori, Erard, Huguenin ; Schmidlin (4), Hoferer (2), Terzaroli, Brunner, Pfister (1), Gerber. Malgré cette unique défaite lors de la dernière rencontre du championnat, Saint-Imier est champion de groupe (12 matchs et 22 points) et disputera prochainement les finales d'ascension pour la troisième ligue. L'entraîneur chaux-de-fonnier Boder a donc atteint son but après sa première saison en Erguel. (rj)

Quart de finale de la Coupe de Suisse haltérophile

Tramelan reçoit Berne, ce soir

L'Haltéro-Club Tramelan devra ce soir cravacher ferme face à l'équipe de la Ville fédérale en quart de finale de la Coupe de Suisse. Les Bernois se sont qualifiés de justesse face à La Chaux-de-Fonds qui a dû s'incliner pour moins d'un point...

Tramelan ne pourra pas aligner sa meilleure équipe à la suite d'une blessure de Claude Gagnebin. Berne alignera Otto Kraeiger qui a déjà représenté notre pays à plusieurs occasions en catégorie poids coq. Denis Miserez, ex-champion suisse, ten-

tera bien sûr de faire mieux que ce dernier dans l'espoir de donner la victoire aux hommes de l'entraîneur Michel Froidevaux.

Les Bernois disputaient la finale de la Coupe de Suisse en 1972 alors que Tramelan avait eu cet honneur en 1974. Les équipes seront formées de quatre athlètes et aucun remplacement n'est possible. Souhaitons qu'un nombreux public se déplace ce soir à la Halle de gymnastique de Tramelan-Dessous, dès 20 h. (vu)

(Can) 1'55"59; 9. Anton Steiner (Aut) 1'55"69; 10. Walter Vesti (S) 1'55"73.

Toujours B. Totschnig

Contrairement à Franz Klammer, Rosi Mittermaier n'est pas parvenue à étrenner victorieusement son titre olympique de descente. A Aspen (Colorado), la souriante Allemande a subi la loi de l'Autrichienne Brigitte Totschnig et même de la Française Danielle Debernard. Déjà assurée de triompher au classement final de la Coupe

du monde 1975-76, la skieuse de Reitim-Winkl a concédé moins d'une seconde à la gagnante. Résultats :

1. Brigitte Totschnig (Aut) 1'22"24;
2. Danielle Debernard (Fr) 1'22"63;
3. Rosi Mittermaier (RFA) 1'22"75;
4. Cindy Nelson (EU) et Monika Kaserer (Aut) 1'23"30;
6. Nicola Spiess (Aut) 1'23"50;
7. Evi Mittermaier (RFA) 1'23"51;
8. Martina Ellmer (Aut) 1'23"58;
9. Bernadette Zurbriggen (S) 1'23"61;
10. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'23"75.

Double chaux-de-fonnier en slalom, au Grenchenberg

Pascal Blum gagne en juniors et Laurent en seniors



Les deux coureurs du Ski-Club de La Chaux-de-Fonds. (Photo Berger)

A l'occasion du traditionnel concours de slalom au Grenchenberg, les frères Blum du Ski-Club La Chaux-de-Fonds ont signé deux magnifiques victoires dans leur catégorie respective. Depuis les championnats suisses juniors Pascal Blum a trouvé la forme ce qui lui avait permis de se classer 18e en slalom et obtenir sa qualification pour les championnats seniors. Malheureusement il fut moins à l'aise à cette occasion et abandonna tandis que son frère Laurent réalisait une excellente performance en se classant au 14e rang et second romand. Au Grenchenberg tous deux prouvèrent qu'ils sont en bonne forme en cette fin de saison. Laurent réalisait le meilleur temps de la journée toutes catégories, tandis que Pascal prenait la tête en catégorie juniors. Mentionnons aussi la victoire en catégorie dames juniors de Catherine Schneberger, de Saint-Imier.

CLASSEMENTS

Dames juniors : 1. Catherine Schneberger, Saint-Imier (38"41 - 45"82) 84"23.

Messieurs juniors : 1. Pascal Blum, La Chaux-de-Fonds (37"25 - 32"79) 70"04; 2. Rolf Hunzinger, Granges (35"56 - 39"37) 74"93; 3. Piktör Roth, Reigoldswil (38"84 - 36"15) 74"99.

Ce jour, relais francs-montagnards à Saignelégier

C'est au Ski-Club de Saignelégier qu'il appartiendra d'organiser samedi 13 mars les relais francs-montagnards 4 x 5 km., réservés uniquement aux clubs du Haut-Plateau. Cette épreuve toujours passionnante parce qu'aprement disputée se courra dans la vaste forêt située au sud-ouest de l'étang de La Gruère. Le départ en ligne sera donné à 14 heures, à proximité de la scierie.

Messieurs seniors : 1. Laurent Blum, La Chaux-de-Fonds (31"21 - 35"98) 67"19; 2. Ruedi Bingelli, Weissenstein (33"44 - 34"80) 68"24; 3. André Aegeter, Saint-Imier (31"49 - 37"06) 68"55; 4. Raymond Boss, Saint-Imier (32"06 - 37"45) 69"52; 5. Pierre-André Finazzi, La Chaux-de-Fonds (31"49 - 39"43) 70"92. Fartachod.

Vol city à Londres
4 jours, au départ de Genève dès **Fr. 198.-**



Vol chaque mercredi et samedi, du 14.4. au 5.6. avec Jet Trident de la BRITISH AIRWAYS.
Atterissage à l'aéroport de Heathrow à Londres.
Arrangement exceptionnel (aussi pour 5 et 8 jours).
Hôtels d'excellente qualité.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni.
La Chaux-de-Fonds: 23 58 28.

Les vacances - c'est Kuoni

NEUCHÂTEL F.C.
Stade de la Maladière
Samedi 13 mars
à 18 h. 15
NEUCHÂTEL - XAMAX ST-GALL
A 16 h. 15
MATCH D'OUVERTURE L.N.C.
Location d'avance : Wagons-Lits
Cook, Sport Service, Delley, stade de la Maladière p 3784

CINÉMAS

CORSO Lino Ventura - Patrick Dewaere
ADIEU POULET
 Du tout beau sport et du bon cinéma
 Soirées à 20 h. 30 Le nouveau succès
 Matinées à 15 heures, samedi, dimanche. 16 ans

CORSO Philippe Noiret - Jean Rochefort
 J.-P. Marielle
LE PRINCE, L'ABBÉ, LA PUTAIN ET QUE LA FÊTE COMMENCE
 Un festin de cinéma... Une réussite totale
 Samedi, dimanche, à 17 h. 30. 18 ans

EDEN Tél. 22 18 53 Soirées à 20 h. 30. 16 ans
 Samedi et dimanche à 15 h.
 Alain Delon, Annie Girardot, Paul Meurisse
 dans le nouveau José Giovanni d'après son roman
LE GITAN
 Musique de Django Reinhardt et Claude Bolling

EDEN Samedi, dimanche à 17 h. 30
 16 ans
 En version française un joyau du 7e art
 Une œuvre maîtresse et majeure de Luchino Visconti
S E N S O
 Scope-Technicolor avec Alida Valli, Farley Granger

EDEN Samedi à 23 h. 15. Dès 20 ans
 Lundi, mardi, mercre. à 18.30
 En version française:
 Tout nouveau, d'une audace sans précédent
LES RAPPORTS INTIMES DANS LES COLLÈGES DE JEUNES FILLES No 7

PLAZA 2e semaine...
 Tél. 22 21 23 Michel Bouquet, Michel Constantin
AU-DELÀ DE LA PEUR
 Soirées à 20 h. 30 Un fantastique policier français
 Matinées à 15 heures, samedi, dimanche. 16 ans

PLAZA 11e week-end - Le succès intarissable
 Samedi, dimanche
LA GRANDE AVENTURE DU KALAHARI
 Pour votre plus grand plaisir !
 à 17 h. 30. Sans limite d'âge

SCALA Tél. 22 22 01 Tous les soirs, à 20 h. 45
 Mat. 15 h. sam., dim., mercre.
 Le seul, le vrai grand dessin animé de Walt Disney
PINOCCHIO
 Le plus merveilleux spectacle !
 Sans limite d'âge - Technicolor

SCALA Samedi et dimanche à 17.30
 18 ans
 Le très grand succès de Salvatore Samperi
MALIZIA
 avec Laura Antonelli, Turi Ferro, Alessandro Momo
 Audacieux, grivois, osé, troublant !

Restaurant du Globe

Hôtel-de-Ville 39 - Tél. (039) 22 49 71
CE SOIR
 Soupe aux pois
 Jambon à l'os - Röstis - Salade
À VOLONTÉ Fr. 13.50
 AMBIANCE - ACCORDEON

AUX ROCHETTES
TRIPES à la
NEUCHÂTELOISE

VACANCES EN ITALIE

GATTEO MARE (Adriatique)
HÔTEL BOSCO VERDE - 9, Viale Matteotti, tél. 0039547/85009. Du 25/5 tél. 86325. A 100 m. mer, chambres avec ou sans douche, WC, balcons. Très tranquille. Jardin. Parking privé. Hors saison L. 4600/5000, juillet L. 5600/6000. Du 1er au 25 août L. 6500/7000 IVA comprise Directeurs: GINO et ANITA PARI.

HÔTEL GIOIELLA 47041 BELLARIA (Adria - Italie). Nouvelle constr., 2 cat., centrale, mer, chambres av. douche, WC, balcon, tél. Ascenseurs. Solarium. Parking privé. Cuisine et traitement excellents. Propr. et dir. Fam. Ottaviani. Demandez prospectus.

CERVIA (Adria - Italie) Hôtel AL FARO mod., 50 m mer, sit. pit. Ch. avec bain, WC, balcon vue mer, tél., salle séjour, bar. Ascenseur, parking couvert. Bon traitement. Pens. compl.: mai-juin et du 27.8. L. 5500; juillet et jusqu'au 26.8. L. 7000 (tout compris, aussi TVA).

Adria / CATTOLICA HOTEL ESPERIA
 A 50 m. de la mer, cuisine soignée, chambre avec d., WC, balcon, garage. Du 25.5.-30.6. et 1.9.-25.9. Lire 4900. Du 1.7.-31.7. et 21.8.-31.8. Lire 6900. Du 1.8. au 20.8. Lire 7500. Tout compris. Inscr. et prosp.: Luciano Bizzotto, 6965 Cadro/TI. Tél. (091) 91 10 67 après 19 h.

BELLARIA (Adriatique/Italie) HOTEL SAN CARLO
 60 m. de la plage. Parking. Jardin. Salle de séjour. Petit bar. Cuisine soignée (la propriétaire cuisine personnellement). Cordial accueil. Pension complète (chambres avec douche, toilette, balcon): mai, juin et septembre Lires 5900; juillet Lires 6700; août Lires 7200.

CATTOLICA (Adria/Italie) PENSION ANDREA. Soignée, dir. de famille. Situation centrale 80 m. plage. Pension complète (ch., douche, toilette) tout compris, TVA aussi: mai Lires 4900; juin et sept. Lires 5200; juillet Lires 6500.

meubles graber
AU BÛCHERON
 RABOTE LES PRIX !

Votation fédérale du 21 mars

L'initiative fiscale: un piège à refuser

Le 21 mars 1976, le peuple se prononcera sur l'initiative de l'Alliance des Indépendants, en vue d'une "imposition plus équitable et de l'abolition des privilèges fiscaux".

L'initiative fiscale des Indépendants préconise une centralisation très poussée en matière d'impôts sur le revenu et le capital.

L'impôt fédéral uniforme provoquerait une augmentation de la charge fiscale de 20% environ et porterait atteinte à l'autonomie financière des cantons et communes.

Elle exige aussi: des dispositions relatives à l'imposition des époux et des bénéficiaires de rentes AVS ainsi que la suppression des privilèges fiscaux.

Les auteurs de l'initiative ne se soucient nullement des conséquences financières de ces allègements. Quant aux privilégiés fiscaux, ils ne soufflent mot de la sous-imposition des coopératives!

De plus, elle propose: un impôt général sur les boissons alcooliques (impôt sur le vin y compris)

modulé en fonction de la teneur en alcool.

Cet impôt pourrait faire augmenter le prix du vin de Fr. 2.- par litre et porter un coup grave à la viticulture.

un impôt sur la consommation d'énergie, modulé en fonction des atteintes portées à l'environnement.

Son application serait pratiquement irréalisable. Il est à relever que l'Alliance des Indépendants, qui avait lancé un référendum sur l'augmentation du prix des huiles de chauffage, propose cette fois une augmentation. Ces mesures coûteraient plusieurs centaines de francs à un ménage moyen.

Initiative inapplicable

Ces exigences sont loin de former un programme fiscal cohérent. C'est une accumulation de propositions fragmentaires réunies en fonction de l'opportunité politique. De plus, l'initiative est tellement vague, sur des points importants, qu'elle serait difficilement applicable.

Enfin, elle va à fin contraire de toutes les réformes fiscales et financières envisagées par le Conseil fédéral.

NON

au piège fiscal des Indépendants

Comité neuchâtelais contre une initiative irréalisable D. Eigenmann 2018 Cortaillo

THÉÂTRE LA CHAUX-DE-FONDS

VENDREDI 19 MARS, à 20 h. 30

UNIQUE GALA

LES BALLETS DE LA CÔTE D'IVOIRE

Danseuses, danseurs, batteurs, acrobates, etc., dans un authentique programme folklorique noir

Prix populaire, réductions aux étudiants et AVS

Location à la Tabatière du Théâtre, tél. (039) 22 53 53.

Voyages de printemps

VACANCES À LUGANO	5-10 avril	298.-
HOLLANDE EN FLEURS	26 avril-1 mai	695.-
CROISIÈRE SUR LE RHÔNE	3-5 mai	360.-
VACANCES À LUGANO	10-15 mai	298.-
VAUCLUSE ET CAMARGUE	17-22 mai	595.-
CÔTE-D'AZUR - RIVIERA	14-19 juin	570.-
PAYS DE GALLES	14-24 juin	1180.-
JERSEY - NORMANDIE	21-26 juin	640.-

VOYAGES Programmes et inscriptions: NEUCHÂTEL ET COUVET
WITTWER
 ET TOUTES LES AGENCES DE VOYAGES

CAFÉ - RESTAURANT

Tea-Room
 VILLA LES PERVENCHES, Les Bulles
FERMÉ
 JUSQU'AU 16 AVRIL
 RÉOUVERTURE LE 17 AVRIL

Hôtel de la Gare MONTMOLLIN

Offre spéciale pour 4 personnes
 Bourguignonne + 1 bouteille Pinot noir Fr. 50.-
 Prière de réserver sa table
 Tél. (038) 31 11 96

DEVIÉS
 résolues avec efficacité
 Tél. 021/951150
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l.
 1510 MOUDON

- A VENDRE**
- Points SILVA
 - Mondo - Avanti
 - Prix avantageux. Ecrire à:
 - Case postale 433
 - 1401 Yverdon

Le grand événement de l'été: Des vacances à la montagne - au Tyrol

Nouveau: Délasser-vous dans la région des Alpes la plus gaie. A Lermoos et Ehrwald - à 1000 mètres d'altitude - la cordialité vous attend aux meilleurs hôtels.

Hôtel Edelweiss, 9 jours dès Fr. 410.-
 Hôtel Alpenhof, 9 jours dès Fr. 450.-
 (sont inclus: voyage en Car-Marti, logement et demi-pension, toutes les assurances)
 Examinez également le choix varié de vacances et de voyages en Suisse que vous propose le catalogue Marti.

marti

A votre agence de voyages ou:
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Avenue Léopold-Robert 84
 Tél. 039 / 23 27 03
Priorité à la qualité!

Café du Musée
 Daniel-JeanRichard 7
 Tél. (039) 22 27 19

MENU DU DIMANCHE
lapin et polenta
 à volonté, Fr. 11.- par personne

Café du Musée
CE SOIR
PIEDS DE PORC
 AU MADÈRE, À VOLONTÉ
 Fr. 8.50

CAFÉ D'ESPAGNE «Chez Marcel»
 Paix 69 - La Chaux-de-Fonds
SAMEDI 13 MARS

souper choucroute

Dès 21 h. 30 DANSE avec l'orchestre DUO 70

Prière de réserver, tél. 039/23 29 98
 Se recommande: Famille Favet

Croisières de Pâques KUONI

Cap sur la Grèce et Israël. «ROMANZA», du 10 au 24 avril. Venise - Pirée - Rhodes - Limassol - Haïfa - Crète - Katakolon - Corfou - Dubrovnik - Venise	Cap sur Madère et les Iles Canaries. «REGINA PRIMA», du 14 au 26 avril. Gênes - Mahon - Ibiza - Gibraltar - Funchal - Ténériffe - Lanzarote - Tanger - Alicante - Gênes
dès Fr. 2385.-	dès Fr. 1290.-

Train 1^{re} classe Suisse-Venise ou Suisse-Gênes et retour. Places réservées. Déjeuner wagon-restaurant. Transferts à Venise et à Gênes, croisière.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni. Succursale Kuoni dans votre région: La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 235828.

Les vacances - c'est Kuoni

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

IMPACT-TV IMPACT-TV

A VOIR

TVR

17.00 - 18.00 TV-Jeunesse. Atelier 76: «Les Grappuzzi», présenté par le groupe des jeunes du Centre culturel de Neuchâtel.

C'est l'histoire d'une fête et d'une révolte. Dans un monde malade (il en existe), malade d'ennui et triste à faire pleurer le granit de Ploumanach, les gens subissent sans broncher la loi du tyran: le Grand Cyclope. Tout va bien, tout le monde rampe, mais... voilà qu'un drôle de printemps se devine, un petit vent chaud, un frisson curieux. Et ce sera la fête. D'abord une leur dans les regards, puis un rythme dans les talus, ensuite des musiques, des rires et des mots, des mots-fous, des mots-délires, et aussi des défis, des moqueries, la fête devient acide. Au milieu de la grande fête, des phrases dures et coupantes cinglent comme des coups de fouet. Les Grappuzzi, on n'en verra point. Pourtant, ils sont là, à l'intérieur de chacun. Ils chantent leur révolte contre les «bouffis», les convertis et les malacqués qui profitent de tout.

Mais alors vient le temps de la répression. L'ordre ne s'en laisse pas conter. Les gens seront remis en cage et regarderont partir les Grappuzzi.

Gérard Delahaye, l'auteur de ce spectacle, est poète et musicien. Il est aussi et avant tout Breton avec tout ce que cela comporte de rage intérieure. La colère du colonisé, du méprisé n'est pas loin, même si elle est travestie en rire et en farce.

Onze jeunes comédiens neuchâtelois, entraînés par Jimmy Vaucher, du Centre culturel neuchâtelois,

Sélection de samedi



A la Télévision romande, à 20 h. 50: Les nouvelles aventures de Vidocq. 2. Les Trois Crimes de Vidocq. Avec Claude Brasseur dans le rôle de Vidocq. (Photo TV suisse)

s'embarquent dans cette création. Ainsi, à mille kilomètres de distance, va s'établir une collaboration étroite qui donne naissance à un spectacle d'une rare qualité.

TF 1

21.30 - 22.20 «Le banc de la désolation», d'après l'œuvre de Henry James.

Hebert Dodd a rompu ses fiançailles avec Kate Cookham. Celle-ci

le menace d'un procès et lui extorque d'importants dommages et intérêts. Toute sa vie sera désormais détruite par cette lourde charge. La jeune femme qu'il épouse et son enfant meurent de privations.

Après des années, il retrouve Kate Cookham. Elle a fait fructifier l'argent qu'elle lui a extorqué et elle le lui rend au quintuple. Dood accepte de vivre avec elle.

Tourné à Cabourg en février 1974 et présenté dans le cadre d'un prix Marcel Proust cette nouvelle réali-

sée par Claude Chabrol réunit Michel Duchaussoy et Catherine Samy dans les deux rôles principaux.

A 2

20.30 - 22.10 «La nuit qui terrifia l'Amérique». Un film produit et réalisé par Joseph Sargent.

Ce téléfilm repose sur un fait historique: l'émission-radio présentée par Orson Welles et les acteurs du Mercury Theater le 30 octobre 1938. Cette émission constitue l'un des grands moments de la radio. Habilement montée, elle capte l'attention de six millions d'Américains et fait croire à 1.200.000 d'entre eux que les Martiens ont envahi la Terre, que la fin du monde est arrivée. Des familles entières quittent leurs maisons pour se réfugier dans les montagnes, en mer, n'importe où... Des embouteillages monstrueux se produisent dans les villes, sur les routes... Les standards des journaux, des radios, de la police, sont submergés... On enregistre de nombreuses tentatives de suicide... Des hommes sortent leurs armes pour se battre contre les envahisseurs... L'Amérique est terrifiée!

L'auteur du scénario de l'émission Howard Koch, Orson Welles et les comédiens du Mercury Theater, n'avaient jamais imaginé que leur œuvre pourrait avoir un tel impact. L'histoire leur paraissait en effet parfaitement invraisemblable. C'était sous-estimer la puissance extraordinaire de la radio, l'invasion des esprits, la contamination des masses par la panique, surtout dans un climat de tension créé par les événements en Europe.

FIN DE SEMAINE

Beaucoup d'émissions intéressantes et plaisantes, en cette fin de semaine, à la Télévision romande. On en trouvera mention dans les programmes et les «sélections» ci-contre. Deux autres nous paraissent mériter une attention toute particulière.

Constituante jurassienne

En tout début de soirée, samedi, «Affaires publiques» aura une durée inhabituelle d'une heure, et sera consacrée à l'élection de la Constituante jurassienne. On connaît la succession de scrutins qui ont conduit à la situation actuelle: après quatre plébiscites, le futur canton du Jura sera composé des districts de Delémont, des Franches-Montagnes et de Porrentruy, représentant 850 kilomètres carrés pour une population de quelque 68.000 habitants. Mais le peuple de ces districts doit encore affronter diverses étapes jusqu'à la reconnaissance du nouveau canton par le peuple et les cantons suisses. Dans une première phase, il élira, ce prochain 21 mars, ses cinquante représentants à la Constituante, qui sera chargée de la rédaction de la charte fondamentale du nouvel Etat.

Cet exemple, unique dans l'histoire de l'Europe, a conduit les responsables d'«Affaires publiques» à doubler le temps habituel de l'émission. Sept partis politiques et quatre mouvements présenteront 528 candidats aux cinquante sièges à pourvoir. Au cours de cette émission, chacune des onze formations (dont l'ordre de passage à l'antenne a été tiré au sort) disposera d'un temps égal pour traiter des thèmes choisis. Jean-François Aubert, conseiller national et professeur de droit constitutionnel expliquera quelle est la «marge de manœuvre» des constituants.

Leonid Pliouch témoigne

Autre «point chaud» de ce week-end, l'émission spéciale de «Temps présent» consacrée dimanche, en début de soirée, au mathématicien soviétique Leonid Pliouch, dont on a beaucoup parlé il y a quelques semaines.

Agé de trente-sept ans, de nationalité ukrainienne, Leonid Pliouch a été arrêté en 1972 par le KGB. Il lui était reproché d'avoir écrit des articles, pour les «samizdat», d'avoir adressé une lettre au Comité central du PC soviétique dans laquelle il exprimait son opinion sur la démocratisation en URSS, d'être membre du «Groupe d'initiative pour la défense des droits de l'homme en Union soviétique» et d'avoir écrit une lettre de protestation à propos du procès Guinsbourg - Galanskov. Inculpé de propagande antisoviétique, Leonid Pliouch fut d'abord détenu dans la prison moscovite de Lefortovo. Puis, après ce qu'il a appelé lui-même «une prétendue expertise psychiatrique légale», il fut déclaré schizophrène et interné dans un institut psychiatrique. Il devait y rester deux ans et demi, de juillet 1973 au 8 janvier dernier, date à laquelle il fut libéré et expulsé d'Union soviétique. Durant son séjour dans cet hôpital, Leonid Pliouch fut soumis à divers traitements.

Dimanche soir, interrogé par Claude Torracinta, Leonid Pliouch témoignera. Il racontera ce que furent ces années de prison et d'internement psychiatrique. Il dira ce que fut l'attitude des médecins et des infirmiers et le type de traitements utilisés pour briser la volonté et la résistance des internés.

On sait que l'ambassade soviétique à Paris vient de protester véhémentement contre une intervention semblable de Soljenitzine à la Télévision française. En sera-t-il de même à propos de cette certainement intéressante apparition de Pliouch sur les petits écrans suisses? (ec)

HIT PARADE

Résultat de l'enquête No 10 de la Radio romande:

1. Ça va pas changer le monde (Joe Dassin).
2. Je t'aime un peu trop (Shuki and Aviva)*.
3. J'attendrai (Dulida)*.
4. Quand j'étais chanteur (Michel Delpech).
5. Le bougalou du loup garou (Carlos)*.
6. Chicago (Frédéric François).
7. Et mon père (Nicolas Peyrac).
8. Malheur à celui qui blesse un enfant (Enrico Macias)*.
9. Bye bye cherry (Martin Circus).
10. Mamma mia (Abba).
11. Téléphone-moi (Nicole Croisille).
12. I am a Woman (Etta Cameron).
13. Ile (Jean Michel Caradeo)*.
14. Livre d'amour (Alain Delorme)*.
15. Michèle (Gérard Lenorman)**.
16. Qu'est-ce qui fait pleurer les blondes? (Sylvie Vartan)**.
17. Vaisselle cassée (Pierre Perret).
18. Musique dans les cours (Michel Guex).
19. Ramaya (Afric Simone - Black Connection).
20. Faire un pont (Dick Rivers)**.

* en hausse cette semaine.
** Nouveaux venus.

(La plupart des émissions sont en couleurs)

SUISSE ROMANDE

- 11.45 Un'ora per voi
- 13.00 Ski nordique
10 km. dames - 15 km. combiné messieurs - 50 km. messieurs. En Eurovision de Holmenkollen.
- 15.15 TV-Contacts
15.15 Une Autre Vie.
15.40 Les bûcherons du Risoux.
- 16.10 Rendez-vous
- 16.35 TV-Jeunesse
16.35 Le Trésor du Château sans Nom.
17.00 Atelier 76.
- 18.00 La recette du chef sur un plateau
Paupiettes de veau aux épinards.
- 18.25 Présentation des programmes Deux minutes...
avec l'abbé Michel Sollberger.
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Affaires publiques
La constituante jurassienne.
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Loterie suisse à numéros
- 20.10 A vos lettres
- 20.35 Pierre Perret
- 20.50 Les Nouvelles Aventures de Vidocq
2. Les Crimes de Vidocq. Série.
- 21.45 Les oiseaux de nuit
- 22.55 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.00 Cours de formation pour adultes
- 13.00 Ski nordique
- 15.15 Un'ora per voi
- 16.30 Wickie
- 17.00 TV-junior
- 18.00 Magazine féminin
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Väter der Klamotte
- 19.25 Sous le grand chapiteau
- 19.40 Message dominical
- 19.45 Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Die Maus
- 21.45 Diana Ross
- 22.35 Téléjournal
- 22.50 Bulletin sportif

SUISSE ITALIENNE

- 13.00 Ski nordique
- 15.15 Un'ora per voi
- 16.30 Devenir
- 16.50 Drogue: La récupération
- 17.15 Heure J
- 18.05 Pop hot
- 18.30 Album de Famille
- 18.55 Sept jours
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Tirage de la loterie suisse à numéros
- 19.50 L'Evangile de demain
- 20.05 Dessins animés
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 L'Homme de la Plaine
- 22.35 Téléjournal
- 22.45 Samedi-sports

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 10.20 OFRATÈME
- 11.55 Le monde de l'accordéon
- 12.30 Midi première
Variétés.
- 12.55 Samedi est à vous
- 12.57 TF 1 actualités
- 13.35 Magazines artistiques régionaux
- 14.05 Les musiciens du soir
- 14.35 Samedi est à vous
- 18.34 Chapi Chapo
- 18.40 Six minutes pour vous défendre
- 18.50 Magazine auto moto 1
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 La vie des animaux
Les oiseaux d'Inagua.
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.30 Numéro un
Variétés.
- 21.30 Nouvelles d'Henry James (1)
Le Banc de la désolation. Série.
- 22.20 Les comiques associés
- 22.50 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 10.00 Conservatoire national des arts et métiers
- 12.30 R.T.S.
- 13.00 Midi 2
- 13.35 Magazine régional
- 14.05 Samedi dans un fauteuil
Hawaii, Police d'Etat: Le Voleur de Monopoly. 14.50 Plateau. 15.00 Football. 15.45 Cyclisme. 16.40 Des Hommes et des Jules. 17.15 Carmen.
- 18.00 Clap
Emission cinématographique.
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Y'a un truc
- 20.00 Journal de l'A 2
- 20.20 D'accord, pas d'accord
- 20.30 La Nuit qui terrifia l'Amérique
Une dramatique produite et réalisée par Joseph Sargent.
- 22.10 Dix de der
- 23.40 Journal de l'A 2

FRANCE 3 (FR 3)

De 12 h. 30 à 18 h. 15, relais en couleur du programme de TF1

- 19.00 Pour les jeunes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Un homme, un événement
Une famille d'agriculteurs
- 19.55 FR3 actualités
- 20.00 La France et son cinéma
- 20.30 Timon d'Athènes
- 22.05 FR3 actualités

(La plupart des émissions sont en couleurs)

ALLEMAGNE 1

- 14.15 IHM 76
- 15.00 Les programmes du week-end
- 15.10 Téléjournal
- 15.15 Pour les enfants
- 15.45 Liebe mit 16
- 17.15 L'euthanasie
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Téléports
- 18.30 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Feuerabend
- 21.45 Tirage du loto
- 21.50 Téléjournal
- 22.05 The wonderful Country
Film américain
- 23.40 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 13.00 Les programmes de la semaine
- 16.30 Helliniki Antilali
- 14.15 Cordialmente dall'Italia
- 14.58 Téléjournal
- 15.00 Au royaume des animaux
Série de Don Meier
- 15.20 Petits Vauriens
- 15.35 Hallo Doc
- 16.00 Sparring
- 17.00 Téléjournal
- 17.05 Miroir du pays
- 18.00 Kung Fu
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Hit-parade
- 20.15 The Five Pennies
- 22.05 Téléjournal
- 22.10 Téléports
- 23.25 Ein fröhliches Dasein
- 0.55 Téléjournal

IMPACT-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.30 Edition principale. 13.00 Demain dimanche. 14.05 Week-end show. 16.05 Musique en marche. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Les mordus de l'accordéon. 20.05 La grande affiche. 22.05 Entrez dans la danse. 23.05 Dis-O-Matic. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

14.00 Informations. 14.05 Contrastes. 16.00 Monsieur Brotonneau. 18.00 Informations. 18.05 Rhythm'n pop. 18.30 Swing sérénade. 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Correo español. 20.00 Informations. 20.05 La Clémence de Titus. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

IMPACT-RADIO

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Ou bien quoi. 14.05 Chant choral et fanfare. 15.00 Vitrine 76. 15.30 Jazz. 16.05 Magazine musical. 18.20 Revue du sport. 19.00 Actualités. 19.50 Cloches. 20.05 Le Carnaval de Bâle. 22.05 Chansons. 23.05 L'heure tardive. 24.00-1.00 Bal de minuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.30, 16.30, 23.30. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Voix des Grisons italiens. 18.30 Informations du soir. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Le documentaire. 20.30 Musique légère. 21.00 Cabaret de la radio: Hanyo Nova et Sergio Endrigo. 22.00 La légende de Stan Kenton. 22.30 Radio-journal. 22.45 Témoignages d'un concertiste. 23.40-24.00 Nocturne.

IMPAR-TV IMPAR-TV

Radio

TVR

11.30 - 12.50 « Table ouverte ». Pour ou contre la participation ?

Faisant suite à « Temps présent », « Table ouverte » prolongera le débat sur la participation en vue de mieux présenter les diverses solutions entre lesquelles devront trancher les citoyens les 20 et 21 mars.

L'initiative des Syndicats sera défendue par Mme Gabrielle Nanchen, conseillère nationale valaisanne, et M. Guido Casetti, secrétaire de la Confédération des Syndicats chrétiens.

18.00 - 18.55 Transit: Costa Rica. Tico y Tica.

Quand on évoque le domaine de la politique en Amérique latine, immédiatement les images qui viennent à l'esprit sont celles des coups d'Etat, des révolutions, des guérillas.

Un pays pourtant, contraste heureusement avec le reste de l'Amérique latine : le Costa Rica, îlot de paix et de stabilité, une petite république qui, il y a un quart de siècle environ, a dissous son armée

Sélection de dimanche



A la Télévision romande, à 17 h. 05 : TV-Jeunesse. Les aventuriers de l'Amérique. Aujourd'hui : Walt Disney. (Photo TV suisse)

pour éviter que ne s'installe jamais un régime totalitaire. Les Costariciens et les Costariciennes sont aujourd'hui deux millions. Ils s'appellent familièrement « Tico » et « Tica ».

20.35 - 22.10 Opération Crossbow. Un film de Michael Anderson.

Au travers d'une intrigue agréablement romancée est évoqué, dans « Opération Crossbow », l'un des plus angoissants épisodes de la seconde guerre mondiale. C'est en effet pendant la période des bombardements aveugles du « blitz » que se déroule cette histoire.

Si vous avez manqué le début : Les photos aériennes des services secrets alliés laissent présager que l'Allemagne possède des armes terribles ; pour s'en assurer, les alliés décident d'envoyer sur place un commando, pour préparer un futur bombardement des rampes de lancement des V-1 et, surtout, de l'usine de Peenemunde, en Allemagne orientale, sous laquelle sont enfouis, à trente mètres sous terre, les terribles V-2.

TF 1

20.30 - 22.05 Il était une fois un flic. Un film de Georges Lautner.

Après « Les tontons flingueurs » et « Ne nous fâchons pas », Georges Lautner réalisait une nouvelle comédie policière pleine d'entrain et de drôlerie. On ne peut raconter

tous les gags de cette double histoire familiale et policière dont le but est de faire rire.

Une excellente distribution, Michel Constantin en policier sentimental, Mireille Darc en épouse dévouée et le très jeune Hervé Hillien, contribue à la réussite de ce film d'action fort divertissant.

A 2

22.05 - 22.50 « Les Brigades du Tigre ». « Visite incognito ».

Mil neuf cent neuf. Depuis peu, après des siècles d'inimitié, l'ère de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre est commencée. Des deux côtés de la Manche, malgré certaines réticences populaires, on soigne cette alliance indispensable pour tenir le Kaiser en respect... Celui-ci est prêt à tout pour torpiller cette gênante amitié... Aussi quand le Prince de Galles annonce sa visite incognito à la capitale parisienne, le gouvernement français qui a vent des intentions prussiennes, redouble-t-il de prudence pour assurer la sécurité du prince.

Toutes les précautions sont prises... Pourtant, le baron von Vogt, espion du Kaiser, fourbit une arme secrète : un sosie du prince qu'il forme tout exprès pour la circonstance... une réplique étonnamment ressemblante.

Le vrai prince et son sosie arrivent presque en même temps à Paris, dans le même hôtel... L'un officiellement, l'autre caché dans les bagages de M. Schönberg, homme d'affaires suisse, nom de guerre de von Vogt lui-même. Malgré l'étroite surveillance exercée par les Brigades mobiles, et grâce à de multiples complications dans l'hôtel même, von Vogt parvient à réaliser la première partie de son plan : à savoir, s'emparer du véritable prince de Galles après lui avoir fait avaler, sous prétexte d'un toast de bienvenue, un narcotique, et mettre à sa place le sosie prévu à cet effet...

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.15 Quel temps fera-t-il? 7.05 Nature pour un dimanche. 7.50 Mémento des spectacles et des concerts. 8.05 Dis-moi dimanche. 11.05 Toutes latitudes. 12.05 Variétés-dimanche. 12.30 Informations. 14.05 Musique du monde. Musique mexicaine d'hier et d'aujourd'hui. 14.35 Le chef vous propose... 15.05 Auditeurs à vos marques. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Le magazine des beaux-arts. 20.05 Le dernier salon où l'on cause. 20.20 Allô Colette! 22.05 Dimanche la vie. 23.05 Harmonies du soir. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

8.00 Informations. 8.05 Sonnez les matines. 8.45 Messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 On connaît la musique. Jeunes artistes. 11.30 La joie de jouer et de chanter. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 La Nuit des Temps (3). 15.00 Musique en jeux. 16.45 Le temps des souvenirs. 17.00 Musiques au présent. La Maîtrise de Saint-Pierre-aux-Liens. 18.15 Les problèmes de l'heure. 18.30 Informations. 18.35 Le temps de l'orgue. 19.00 L'heure des compositeurs suisses. 20.00 Informations. 20.05 Les problèmes de l'heure. 20.25 Vient de paraître. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Inform.-flash à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 7.05 Bonne route. 8.05 Musique légère. 10.05 Santé. 11.00 Le pavillon de musique. 12.15 Félicitations. 12.45 Obéron, ouv. et air, Weber; Vysehrad, de Ma Patrie, Smetana; Le Songe d'une Nuit d'Été, ouv. et scherzo, Mendelssohn; Danses slaves Nos 1 à 5, Dvorak. 14.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 15.00 Sport et musique. 18.05 Musique populaire. 19.10 Charme de l'opérette. 20.05 Controverses. 21.00 Musique légère. 22.10 Sport. 22.30-24.00 Musique dans la nuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 23.30. — 7.00 Musique et informations. 8.35 Magazine agricole. 9.00 Disques. 9.10 Méditation protestante. 9.30 Messe. 10.15 Concertino. 10.35 Six jours avant dimanche. 11.45 Méditation. 12.00 Musique. 12.30 Actualités. 13.15 Minestrone à la tessinoise. 13.45 La demi-heure des consommateurs. 14.15 Ensembles modernes. 14.35 Le disque de l'auditeur. 15.15 Sport et musique. 17.15 Musique champêtre. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Sport. 18.45 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 19.45 Théâtre. 21.10 Ensembles d'aujourd'hui. 21.30 Studio pop. 22.30 Radiojournal. 22.45 Juke-box. 23.40-24.00 Nocturne musical.

LUNDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Le sac à puces. 12.00 Le journal de midi.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 American short stories in special English. 9.20 Itinération musicale. 9.45 Les écoles de parents. 10.00 Sélection jeunesse. 10.15 Centre d'intérêt du mois : Nous, les légumes. 10.50 Les civilisations extra-terrestres. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Musique populaire. 10.00 Entracte. 11.05 Musique légère. 12.00 La semaine à la radio.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30. — 6.00 Musique et informations. 8.45 Pages de Carenzio et Robbiani. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi.

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura —.51 le mm. Mortuaires —.75 le mm. Régie extra-régionale Annonces Suisses S.A. - ASSA Suisse —.65 le mm. Réclames 2.20 le mm. (Minimum de 25 millimètres) Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

(La plupart des émissions sont en couleurs)

SUISSE ROMANDE

- 10.00 Il Balcun tort
11.00 Téléjournal
11.05 Tél-hebdo
11.30 Table ouverte
12.50 Fêtes et coutumes au Tessin
13.05 Nota Hungaria Varia
13.30 Ski nordique
15.30 Ecoute ma Chanson
17.05 TV-Jeunesse
17.35 Pasteur et poète: Philippe Gagnebin
17.55 Téléjournal
18.00 Transit: Costa Rica
18.55 Dessins animés
19.05 Les actualités sportives
19.40 Téléjournal
19.55 Temps présent spécial: Leonid Plioutch témoigne
20.35 Opération Crossbow
22.10 Vespérales
22.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 11.00 Cours de formation pour adultes
12.45 Téléjournal
12.50 Panorama
13.15 Ski nordique
15.35 Musig us em Bündnerland
17.00 Le Pouvoir et l'Argent
17.50 Téléjournal
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.50 Fin de journée
19.00 Téléports
20.00 Téléjournal
20.15 Chaussure à son Pied
21.55 Hommage à Hans Richter
22.40 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 13.30 Téléjournal
13.35 Télérama
14.00 Amicalement
15.15 Dessins animés
15.40 Ski nordique
17.00 Les Sentiers de l'Ouest
17.50 Téléjournal
17.55 Sports-dimanche
18.00 Terra Africa
18.45 Jeunes lauréats
19.30 Téléjournal
19.40 La Parole du Seigneur
19.50 Rencontres
20.20 Le monde où nous vivons
20.45 Téléjournal
21.00 Trois Filles en Danger
22.00 Sports-dimanche
23.00 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 9.30 La source de vie
10.00 Présence protestante
10.30 Le jour du Seigneur
12.00 La séquence du spectateur
12.30 L'homme qui n'en savait rien
13.00 TF 1 actualités
13.20 Le petit rapporteur
14.05 Les rendez-vous du dimanche
15.45 Direct... à la une
17.30 L'Emblème rouge du Courage
18.45 Nans le Berger (11)
19.17 Les animaux du monde
19.45 TF 1 actualités
20.30 Il était une Foix un Flic
22.05 Elections cantonales
23.00 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 9.30 R.T.S.
12.00 C'est dimanche
12.30 Midi 2
13.00 C'est dimanche
18.40 Stade 2
19.30 Système 2
20.00 Journal de l'A 2
20.30 Système 2
21.47 Elections cantonales
22.05 Les Brigades du Tigre
22.50 Journal de l'A 2

FRANCE 3 (FR 3)

De 12 h. à 18 h. 45, relais en couleur du programme de TF1

- 11.00 A écrans ouverts
18.15 Immigrés parmi nous
18.47 FR3 actualités
19.00 Les animaux chez eux
19.55 FR3 actualités
20.05 Deux Enfants en Afrique
20.30 Archives du XXe siècle
21.40 Le masque et la plume
22.35 FR3 actualités

(La plupart des émissions sont en couleurs)

ALLEMAGNE 1

- 10.30 Les programmes
11.00 Le conseiller médical de l'ARD
11.30 Pour les jeunes
12.00 Tribune internationale des journalistes
12.45 Téléjournal
13.15 Magazine régional
14.30 Pour les petits
15.00 La Maison du Crocodile
15.30 Notes de Bavière
16.10 Mr. Garechs Koch
16.55 Task Force Police
17.45 Om mani padme hum
18.30 Téléjournal
18.35 Téléports
19.20 Miroir du monde
20.00 Téléjournal
20.15 Deux Vies
21.45 Ciné-magazine
22.30 Téléjournal
22.35 Johannes Brahms

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Les programmes
10.30 Hommage au 90e anniversaire d'Oskar Kokoschka
12.00 Concert dominical
12.50 Actualités scientifiques
13.00 Téléjournal
13.02 Plaque tournante
13.45 Pour les petits
14.15 Papermoon
14.40 Le Chemin de Fer de Caipira
14.50 L'Adolescence
15.20 Téléjournal
15.25 Action en faveur de l'enfance déshéritée
15.30 The Virgin Queen
17.00 Téléjournal
17.02 Téléports
18.00 Journal catholique
18.15 Bonanza
19.00 Téléjournal
19.10 Ici Bonn
19.30 Reconnaissez-vous cette mélodie?
20.15 Can-Can
22.05 Téléjournal Sports-dimanche

D'un bout à l'autre du pays

Tessin: tentative de vol à main armée

Une tentative de vol à main armée a eu lieu hier dans une banque de Melide (TI), un individu armé d'un pistolet s'est présenté au guichet, ordonnant à la caissière de ne pas bouger. Mais celle-ci, se jetant à terre, réussit à actionner le système d'alarme. L'agresseur, pris de peur, s'enfuit alors dans une voiture qu'il avait parquée directement devant l'entrée de la banque. Il n'a pas été retrouvé.

MARTIGNY :
HAPPÉ PAR LE TRAIN

En cette fin de semaine un habitant de Martigny M. Francis Mayensson est décédé tragiquement, happé qu'il fut par le train sur la ligne internationale du Simplon non loin de sa ville de domicile. M. Mayensson était occupé sur un chantier situé près des voies. Il s'engagea un instant sur la ligne ferroviaire et fut happé par le train et si grièvement blessé qu'il rendit bientôt le dernier soupir.

Il était marié, père de famille et âgé de 47 ans.

CANTON DE LUCERNE :
PERTE D'ÉQUILIBRE FATALE

Hier matin, un habitant de Reussbühl (LU) âgé de 74 ans M. Josef Hodel, est tombé par la fenêtre, au quatrième étage de son immeuble. Il a été tué sur le coup.

Peu de temps auparavant, un accident de la circulation s'était produit dans la rue, et M. Hodel s'était penché pour voir ce qui se passait. Perdant l'équilibre, il a été précipité dans le vide.

FAUX PUBLICITAIRE
EN PAYS URANAIS

Plusieurs hôteliers uranais ont été victimes d'un faux publicitaire qui les a escroqués de plusieurs centaines de milliers de francs, au cours de ces trois derniers mois.

L'individu — qui avait réussi à bénéficier de leur confiance — leur avait demandé de verser certaines sommes d'argent à l'avance.

Comme l'indique la Police cantonale uranaise, ce prétendu publicitaire a disparu de la circulation... avec l'argent.

GROS INCENDIE A SAVIÈSE

Un incendie d'une rare violence a éclaté dans l'après-midi d'hier à Savièse au-dessus de Sion. Quatre immeubles ont été détruits ou endommagés. Il s'agit de bâtiments d'habitations et de granges-écuries. Ces bâtiments sont propriété des familles Zuchuat, Reynard, Varone, Jacquier, Debons etc. Il y a pour des centaines de milliers de francs de dégâts. Le feu semble avoir éclaté dans une grange pour se communiquer ensuite aux autres immeubles. (ats)

Le Conseil fédéral demande la compétence d'augmenter les taxes postales

Jusqu'à maintenant, le Conseil fédéral avait la compétence d'abaisser les taxes postales, mais pas celle de les augmenter. Jugeant la procédure permettant d'augmenter les taxes trop longue — un projet tarifaire requiert environ deux ans et demi depuis les travaux préparatoires jusqu'à l'entrée en vigueur — le Conseil fédéral demande dans un message publié hier matin qu'on lui accorde également la compétence d'augmenter les taxes postales. Il juge en effet qu'avec les délais actuels les PTT ne sont pas en mesure, en cas de rapide détérioration de la situation financière, de prendre à temps les dispositions nécessaires en vue d'un assainissement.

Ce nouveau projet de modification de la loi sur l'organisation des PTT et de celle sur le service des postes fait suite à une motion de la Commission des finances du Conseil national d'octobre 1974 allant dans le même sens. Le gouvernement pense que la possibilité d'augmenter lui-même les taxes postales permettra de dispenser les Chambres fédérales de s'occuper d'une affaire qui, inévitablement, soulève énormément de problèmes techniques. Il juge en revanche que le traitement des affaires postales de nature fonda-

mentale doit rester de la compétence du Parlement. Le message relève aussi que la nouvelle réglementation devrait permettre au Conseil fédéral et au PTT de gérer l'affaire de manière plus souple et mieux adaptée aux objectifs, tout en évitant des augmentations massives.

Enfin, le Conseil fédéral tient à clairement souligner que la nouvelle réglementation n'empêchera pas les milieux politiques d'avoir d'importantes possibilités d'influence et que le droit de discussion restera intact. C'est ainsi que le Parlement et les commissions pourront constamment user de leur influence et que les organisations de l'économie et des consommateurs, avec lesquelles la collaboration a sciemment été étendue et resserrée au cours de ces dernières années, pourront comme jusqu'ici se faire entendre au sein de la Conférence consultative des PTT, ou d'une autre manière appropriée. En outre, le Conseil fédéral précise qu'à l'avenir également une attention particulière devra être accordée à l'établissement des tarifs des journaux et publications périodiques. (ats)

L'ACTUALITÉ SUISSE

Initiative socialiste pour un droit foncier moderne

Hier, le Parti socialiste suisse (pss) a lancé une initiative visant à jeter les bases constitutionnelles d'un droit foncier adapté à notre époque. Il s'agit, ont déclaré des responsables du parti au cours d'une conférence de presse dirigée par le conseiller national Hubacher, président du pss, de remplacer l'article 22 ter de la Constitution par une disposition nouvelle qui permette la réforme du droit foncier. L'initiative, ont déclaré les représentants du parti, vise trois objectifs principaux : une large distribution de la propriété foncière pour une utilisation personnelle, une influence accrue des communes sur le marché du sol et la disparition de la spéculation foncière.

REDISTRIBUER
LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Le système actuel, estime le pss, favorise, au nom de la liberté individuelle et du droit à la propriété, une spéculation éhontée. La propriété est souvent utilisée à des fins de profit, notamment par certaines sociétés. L'initiative tend à une redistribution de la propriété foncière, à une répartition des biens-fonds dans l'intérêt de tous. A cette fin, certaines personnes morales (sociétés) seront exclues du marché immobilier, des rentes foncières seront prélevées dans les cas de jouissance non personnelle et de luxe, des contributions financières seront versées aux habitants qui ont des frais de logements excessifs et des droits de préemption seront octroyés aux habitants et aux communautés d'habitants. La jouissance personnelle — utilisation d'un immeuble ou d'un terrain pour des besoins personnels tels qu'habiter un appartement, exploiter une terre agricole ou occuper un immeuble pour la production de marchandises — doit avoir la priorité sur la jouissance par des tiers — utiliser un immeuble pour en tirer profit ou laisser une propriété inutilisée — et sur les jouissances de luxe — présentant un caractère exagéré par rapport aux besoins réels. Il sera tenu compte toutefois des particularités régionales — on ne mettra pas sur le même pied les régions, de montagne et les grandes villes — des exigences économiques favorables à la collectivité et des véritables prestations de services.

ACCROITRE L'INFLUENCE
DES COMMUNES

Le droit de disposer du propriétaire devra pouvoir être limité dans l'intérêt de la communauté. Cela implique que les communes auront les possibilités d'influence plus grandes. Il s'agira de favoriser les utilisations personnelles et celles qui relèvent de l'intérêt général (coopératives pour la construction de logements), les utilisations conformes à l'aménagement du territoire et à la protection de l'environnement, ainsi qu'aux intérêts de la défense nationale globale. La législation actuelle sur l'expropriation ne sera pas changée. En revanche, des modifications interviendront dans le calcul du paiement des indemnités d'expropriation, car, aux yeux du pss, le principe de l'indemnisation pleine, qui a conduit à une évolution néfaste, devrait être remplacé par le principe de l'indemnisation appropriée. Celle-ci ne pourra dé-

entend empêcher la spéculation et prévoyait même la perception de « taxes correspondant au bénéfice de la jouissance ». Les profits abusifs devront ainsi être restitués, ce qui rendra sans objet la propriété à buts spéculatifs. Pour la jouissance personnelle, les taxes équivaldront aux impôts qui grèvent actuellement la propriété foncière individuelle. En revanche, dans le cas de jouissance par des tiers ou de luxe, la rente foncière doit être adaptée de manière appropriée. Le produit des taxes sera affecté à des prêts pour l'acquisition d'appartements, à des contributions financières à fonds perdu pour abaisser à 20 pour cent du revenu la charge que représente le logement, au financement de mesures en faveur de l'aménagement du territoire, à financer des travaux d'infrastructure, etc...

Au sujet de la future votation sur l'aménagement du territoire, le pss est d'avis que son initiative n'influencera pas défavorablement l'électorat, car l'aménagement et le droit foncier sont deux objets différents, même si les textes législatifs les concernant, auront quelques imbrications. (ats)

passer ni la valeur fiscale, ni la valeur de rendement. Vu que la valeur fiscale dépend de l'estimation personnelle, le pss souhaite, si la valeur de rendement est inférieure, que l'on tienne compte de cette dernière.

COMBATTRE LA SPÉCULATION
FONCIÈRE

« Les personnes morales du droit privé ne peuvent être propriétaires foncières qu'elles utilisent le sol pour défendre les intérêts publics, à fin d'utilité publique ou pour leur entreprise de production ou de prestations de services ». Par cette disposition, le pss

Toutes choses concourent ensemble ou bien de ceux qui aiment Dieu.

Rom. 8, v. 28.

Monsieur et Madame Philippe Perrenoud-Cerretti et leurs enfants Daniel, Anita et Olivier ;
Monsieur André Perrenoud et ses enfants Claude, Yves, Cédric et Florianne, à La Corbatière ;
Monsieur Jean-Paul Perrenoud, à Genève ;
Monsieur et Madame Pierre Perrenoud-Sägesser et leurs enfants Alain et Guy, à Bienne ;
Monsieur et Madame Jacques Perrenoud-Schneeberger et leurs enfants Anne, Sandrine, Vincent et Nicolas, à Villars-sur-Glâne ;
Monsieur et Madame Robert Werner-Lecoultré et familles parentes, à Pully, Genève, Lausanne et aux USA,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Winifred PERRENOUD

née WERNER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, vendredi, dans sa 76e année, après une longue maladie, supportée dans la foi.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 mars 1976.

L'incinération aura lieu lundi 15 mars.

Culte au crématoire, à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Emancipation 50.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à Radio Réveil et Paroles de Vie, Bevaix ccp 20 - 4333.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

LES PONTS-DE-MARTEL

A qui irions-nous, Seigneur !
Tu as les paroles de la Vie éternelle.

Monsieur et Madame Roger Guye-Brehm et leurs enfants Marina, Michel et Olivier, aux Ponts-de-Martel ;

Mademoiselle Hélène Jaquet, aux Ponts-de-Martel ;

Monsieur et Madame Samuel Emery, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Marc Jaquet, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Samuel Guye, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds ;

Mademoiselle Jane Guye, à Neuchâtel ;

Mademoiselle Hélène Guye, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Robert GUYE

née Suzanne Jaquet

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, survenu le 12 mars 1976, à la suite d'une courte maladie, supportée avec courage et foi.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 12 mars 1976.

Grâces soient rendues à Dieu, qui nous donne la victoire par Notre Seigneur Jésus-Christ !

I Cor. XV, v. 57.

L'incinération aura lieu le lundi 15 mars, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Culte à 12 h. 30, au temple des Ponts-de-Martel.

Le corps repose au pavillon de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille : Promenade 30.

Prière de ne pas faire de visite et au lieu de fleurs, veuillez penser aux Missions protestantes, ccp 20 - 4982, ou à la Paroisse des Ponts-de-Martel, ccp 23 - 1237.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES PONTS-DE-MARTEL

Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.

Eph. 2, v. 8 et 9.

Monsieur Ali Jeanneret-Stauffer, ses enfants et petits-enfants :

Madame et Monsieur Fernand Meyer-Jeanneret, leurs enfants, à Saint-Sulpice,

Madame et Monsieur Aimé Ischer-Jeanneret, leurs enfants, aux Ponts-de-Martel,

Monsieur et Madame Marcel Jeanneret-Maire, leurs enfants, au Jorat,

Madame et Monsieur Jean-Luc Benoit-Jeanneret, leurs enfants, aux Ponts-de-Martel,

Monsieur et Madame Robert Stauffer, leurs enfants et petits-enfants, à Prilly,

Madame Cécile Stauffer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel,

Monsieur Alfred Jeanneret, ses enfants et petits-enfants, à Dombresson,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur et parente,

Madame

Ali JEANNERET

née Bluetta STAUFFER

que Dieu a reprise à Lui, subitement, dans sa 69e année.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 12 mars 1976.

Dieu est amour.

L'inhumation aura lieu lundi 15 mars, aux Ponts-de-Martel.

Culte à 14 heures au temple.

Domicile mortuaire :

Rue de la Promenade 34, Les Ponts-de-Martel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction générale: Willy Gessler

Rédacteur en chef responsable: Gil Ballod

Rédaction - Administr.: La Chaux-de-Fonds

Rue Neuve 14 - Tél. 039/21 11 35 - Télex 35 251

Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44



Skieurs Promeneurs

Pour vos balades entre la Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran

Tous les samedis et dimanches À VOTRE DISPOSITION

UN SERVICE DE CARS VUE-DES-ALPES

HORAIRE DES WEEK-ENDS :
Départ : Samedi place de la Gare, 13 h. 15 - place de l'Hôtel-de-Ville, 13 h. 30

Dimanche 2 départs : place de la Gare 10 h. et 13 h. 15
Place de l'Hôtel-de-Ville 10 h. 15 et 13 h. 30.

● Sur demande, départ supplémentaire le dimanche à 14 h.

Inscriptions et renseignements :
AUTOCARS GIGER
Tél. (039) 22 45 51



La Renault 12: toujours plus belle.

Venez l'admirer et l'essayer.



Garage Ruckstuhl S. A. — La Chaux-de-Fonds
Rue Fritz-Courvoisier 54 - Téléphone (039) 23 52 22

La Chaux-de-Fonds : Garage Inter-Auto, tél. (039) 26 88 44 ;
Courtelary : Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27 ; Le Locle :
Garage Cuenot, tél. (039) 31 12 30 ; Les Ponts-de-Martel : Garage
Montandon, tél. (039) 37 11 23 ; Saint-Imier : Garage du
Midi, tél. (039) 41 21 25.

brügger informations

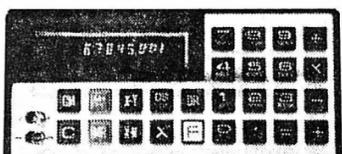
Dans nos différents rayons toujours du nouveau :

Calculatrices, encore en baisse !

- ① TEXAS SR 50 maintenant **208.—**
- ② TEXAS SR 51 maintenant **298.—**

Nouveau dans l'assortiment :

- ③ CRAIG 4512 de la nouvelle génération chiffres verts, fonctions trigo, log, mémoire, etc., etc. ; selon illustration :



prix d'importation **97.—**

- ④ SHARP EL 8112 S grands chiffres verts, mémoire, racine, %, boîtier compact et élégant

Prix d'importation **49.—**

Disques

- ① Des quantités d'enregistrements peu connus, des curiosités, du classique au disque d'enfants rabais promotionnel **20%** sur le prix de catalogue

- ② 300 disques 33 tours stéréo (classiques, variétés, pop, jazz) du répertoire international CBS au prix incroyable de **13.80** la pièce

- ③ Musicassettes variétés, enregistrement Dolby **8.50** la pièce



vosre fidèle fournisseur depuis 25 ans
L.-Robert 23-25

CRÉMATOIRE S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale annuelle

JEUDI 25 MARS 1976, à 17 h. 30
Hôtel de Ville - 1er étage - Salle des cours

ORDRE DU JOUR :

1. Appel des actionnaires
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 24 avril 1975
3. Rapport de gestion de l'administrateur
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Budget 1976
6. Adoption des rapports et décharge au Conseil d'administration
7. Nomination statutaire
8. Divers.

Le Conseil d'administration

Le rapport de gestion, le bilan, le compte de pertes et profits et le rapport des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires au siège de la société, bureau de l'état civil, Hôtel de Ville, La Chaux-de-Fonds.

Afin de parfaire son organisation et de compléter son équipe de cadres

CWD

AUBRY FRÈRES S. A. - 2725 LE NOIRMONT
Tél. (039) 53 13 61 (interne 241)

cherchent PERSONNEL SUPÉRIEUR, comme chefs de groupes et adjoints aux dirigeants, dans les domaines

de la mécanique
de l'horlogerie
du commerce

(avec et sans connaissances des langues)

Faire offres écrites, avec curriculum vitae.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

LE LOCLE

Au revoir cher époux et papa, tes souffrances sont terminées.

Madame Dominique Maiocchi-Bingesser, au Locle, ses enfants et petits-enfants :

Madame et Monsieur Maurice Jacopin-Maiocchi et leurs filles Anne-Lise et Sonia, aux Ponts-de-Martel ;

Madame Marcel Messerli-Maiocchi, ses enfants et petit-fils, à Bienne ;

Madame et Monsieur Charles Dubois-Robert et leurs enfants, au Locle ;
Madame et Monsieur William Girard-Bingesser, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Charles Bingesser-Jacot, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles Fivian, Lesquereux, parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Dominique MAIOCCHI

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, vendredi 12 mars au soir, dans sa 70e année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

LE LOCLE, le 12 mars 1976.

L'incinération aura lieu mardi 16 mars, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.
Domicile de la famille : rue Georges-Perrenoud 11.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

LE COMITÉ DU CLUB HALTÉROPHILE DU LOCLE-SPORTS

a le très pénible devoir d'informer les membres de la société et les sportifs loclois du décès de leur très cher ami,

Monsieur

Dominique MAIOCCHI

membre d'honneur et caissier exemplaire depuis 50 ans.

Les haltérophiles loclois et suisses conserveront durablement de leur ami Dominique le souvenir de sa bonté ainsi que celui de son inlassable dévouement et de son indéfectible attachement à la cause de l'haltérophilie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le soir étant venu, Jésus dit :
Passons sur l'autre rive.

Marc IV, v. 35.

Repose en paix chère épouse et maman.

Monsieur Ami Thurnherr-Zehnder :

Monsieur et Madame Ami Thurnherr-Humbert-Droz et leurs fils Frédéric et Stéphane, à Neuchâtel,

Monsieur Frédy Thurnherr ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Zehnder-Mesnier ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Léon Thurnherr-Wälti,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Ami THURNHERR

née Gabrielle Zehnder

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, vendredi, dans sa 60e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 mars 1976.

L'incinération aura lieu lundi 15 mars.

Culte au crématoire, à 16 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 5, rue Numa-Droz.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CESSEZ DE FUMER

PAR LE PLAN DE 5 JOURS

Thérapie de groupe — Méthode simple, moderne, naturelle et extraordinairement efficace de désintoxication du tabac.

Réunion d'information : lundi 15 mars, à 20 h. 15
Séances : du lundi 22 au vendredi 26 mars, à 20 h. 15

Aula du collège Bellevue, rue du Dr-Kern,
LA CHAUX-DE-FONDS

Animateurs : D. Moor et A. Philippon
Inscriptions : Tél. (039) 22 17 31

PLAN GRATUIT
EXCLUSIVITÉ

PRIX CARNET DE BORD : Fr. 10.—
LIGUE VIE ET SANTÉ



LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DU GARAGE DU PUIS
ont le regret de faire part du décès de

Madame

Ami THURNHERR

mère de M. Freddy Thurnherr, leur fidèle employé.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LA VIE JURASSIENNE**Les enseignants du Jura-Sud et leurs futures relations avec la Suisse romande**

Les enseignants des sections de Moutier, Courtelary, Bienne, La Neuveville se sont réunis en un synode commun, vendredi, à Péry-Reuchenette, pour décider de l'avenir de leurs associations après la séparation politique Berne Jura-Nord. Ils se sont prononcés pour la création, dans le cadre de la Société des enseignants bernois, d'une association régionale. Celle-ci aura à s'occuper des problèmes spécifiques de l'école de la partie française du canton de Berne, ainsi que de ses relations avec la Suisse romande. En ce qui concerne les relations avec les associations des enseignants du futur canton, ils ont accepté, comme leurs collègues du Nord le principe de rencontres à un niveau à déterminer. (ats)

BÉVILARD**Plus de locaux pour les groupements politiques**

Pour éviter de nouveaux affrontements le conseil communal de Bévilard a annoncé qu'il interdisait jusqu'au 31 décembre 1976 toute salle concernant des réunions ayant un rapport avec le problème jurassien. (kr)

SAINT-URSANNE**Chemin forestier: subvention**

Les communes de St-Ursanne et de Seleute reçoivent une subvention cantonale de 108.000 francs en faveur des frais pour le projet de chemin forestier « Pré Martin ».

VELLERAT**Début d'incendie**

Hier après-midi jeudi, vers 14 heures, à la suite de l'imprudence d'une dame qui avait allumé un feu de bois à proximité de la lisière de la forêt, des herbes sèches ont pris feu sur une distance de 400 mètres carrés et il a fallu l'intervention des premiers-secours des sapeurs-pompiers de Courrendlin pour circonscrire ce début d'incendie qui aurait pu devenir menaçant pour la forêt. (kr)

Carnet de deuil

SAINT-IMIER. — Mme Ernest Muller, née Lucie Boillat, est décédée jeudi, à l'âge de 75 ans. Elle était bien connue en Erguel où elle avait travaillé comme sommelière à la Brasserie de la Place et où vivent ses frères et sœurs. Les derniers devoirs lui seront rendus lundi à La Chaux-de-Fonds. (rj)

VALANGIN

Dieu est amour.

Madame Hans Krucker - Baumann, à St-Gall, et sa fille : Mademoiselle Véronique Krucker, à Genève ;

Madame et Monsieur Georges Scheitlin-Baumann, leurs enfants et petits-enfants, à Basersdorf (ZH) ;

Monsieur et Madame Jacques Baumann et leurs fils, à Wettingen (AG),

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle**Jacqueline L'EPLATTENIER**

leur chère tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, peu avant son 89e anniversaire, après une courte et pénible maladie.

2042 VALANGIN, le 12 mars 1976.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 16 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire :

Pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

NOUVELLES POMPES FUNÈBRES**À LA CHAUX-DE-FONDS****FLORIAN JACOT**

représentées par

Didier Gigon

Rue de Chasseral 4

Tél. permanent (039) 22 16 16

Services soignés. Prix modérés

SAINT-IMIER

Repose en paix, cher papa, tes souffrances sont terminées.

Monsieur et Madame Robert Furer-Haas et leur fille Marie-France, à La Chaux-de-Fonds ;

Madame Marie Zimmermann-Haas ;

Les familles de feu Jacques Haas-Chobaz ;

Les familles de feu Jules Girardin-Chopard,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur**Léon HAAS**

leur très cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 75e année, après une longue et pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

SAINT-IMIER, le 12 mars 1976.

Le culte et l'incinération auront lieu le lundi 15 mars, à 14 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

L'urne sera déposée : rue des Jonchères 22, Saint-Imier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

Nous avons le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle**Marie-Thérèse PRUDAT**

SA FAMILLE

L'incinération a eu lieu dans l'intimité, à La Chaux-de-Fonds, le 11 mars 1976.

SAINT-IMIER, le 13 mars 1976.

53, rue Paul-Charmillot.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES BRENETS

Madame Achille Chapatte-Vermot ;

Madame et Monsieur Maurice Chopard, leurs enfants et petits-enfants, à Morteau ;

Monsieur et Madame Achille Chapatte-Marguet et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Joseph Chapatte-Duvanel et leurs enfants, au Cerneux-Péquignot ;

Monsieur et Madame Georges Chapatte-Billoid et leurs enfants, aux Brenets ;

Madame et Monsieur Gilbert Favre et leurs enfants, à Grandsivaz (Fribourg),

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur**Achille CHAPATTE**

leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, qui a eu rendez-vous, dans une foi exemplaire et un courage remarquable, avec son Seigneur, dans sa 81e année, muni des saints sacrements, le 12 mars 1976.

R. I. P.

La messe de sépulture sera célébrée au Temple des Brenets, lundi 15 mars, à 14 heures.

Inhumation à 15 h. 15, aux Brenets.

Veuillez penser à l'Hôpital du Locle ou aux Religieuses de Villers-le-Lac.

Domicile mortuaire :

GRANDE-RUE 23, 2416 LES BRENETS.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix.
Tes souffrances sont passées.

Monsieur et Madame René Durand-Boillat, à Saint-Imier ;

Monsieur Henri Durand et famille, à Bienne et Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Arthur Tartaglia-Durand et famille, à Bienne,

ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de

Madame**Marguerite DURAND**

leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, décédée le vendredi 12 mars 1976, après une longue et pénible maladie.

Le culte et l'incinération auront lieu le lundi 15 mars, à 15 heures, au crématoire de Beauregard (Neuchâtel), où le corps repose.

SAINT-IMIER ET BIENNE, le 12 mars 1976.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SION

Madame veuve Mathilde Gerber-Bourgnon, à Sion ;

Madame veuve Sophie Schnellin-Meder, à Saint-Louis (France), ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Madame veuve Amélie Lutz-Meder, à Saint-Louis (France), ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Madame veuve Lina Meder-Muller, à Saint-Louis (France), ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Madame veuve Berthe Carnal-Bourgnon, à Bienne, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame**Mathilde BOURGNON-MEDER**

veuve de Joseph

leur très chère maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et marraine, survenu le 11 mars 1976, dans sa 79e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu le 15 mars 1976, à 14 heures, à la chapelle catholique de Chexbres, avec suite au cimetière de Chexbres.

Le corps repose à la crypte du Sacré-Cœur, à Sion.

Adresse de la famille : Mme Mathilde Gerber, avenue Maurice-Trouillet 15, Bel-Air, 1950 Sion.

Repose en paix, chère maman.
Priez pour elle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CHEZARD

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur Jules Evard-Pfenninger,

Monsieur et Madame André Evard-Bollalder et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds,

Madame et Monsieur Jules Birbaum-Evard et leurs enfants, à Neuchâtel,

Madame et Monsieur Gilbert Christe-Pfenninger et leur fils, à Saint-Imier et Genève ;

Les enfants et arrière-petits-enfants de feu Jacques Pfenninger ;

Les enfants et arrière-petits-enfants de feu Alphonse Evard,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame**Jules EVARD**

née Anna Pfenninger

leur bien chère et regrettée épouse, maman, sœur, belle-sœur, grand-maman, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 74e année, après une longue maladie, supportée vaillamment.

2054 CHEZARD, le 12 mars 1976.

L'incinération aura lieu lundi 15 mars 1976.

Culte au crématoire de Neuchâtel, à 16 heures.

Le corps repose au pavillon de l'Hôpital de Landeueux.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à l'Hôpital de Landeueux, ccp 20 - 334.

Domicile : rue des Esserts, 2054 Chézard.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.

Marc 13, v. 37.

Monsieur Jean Hadorn-Grossenbacher, ses enfants et petits-enfants ;

Madame Frida Benay-Hadorn et famille, à Lausanne ;

Madame Sophie Hadorn, ses enfants et petit-fils, à Genève ;

Monsieur Henri Hadorn-Renaud, ses enfants et petits-enfants, à Péry ;

Madame Louise Hadorn-Perrenoud, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Genève ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles Donzé-Hadorn ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Adolphe Hadorn-Geiser,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle**Marthe HADORN**

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui subitement, dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 mars 1976.
85, rue du Temple-Allemand.

L'inhumation et le culte auront lieu lundi 15 mars, à 10 h. 30.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : M. et Mme Charles Donzé, Mélézes 3.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

A l'aéroport de Londres

GROS FRIC-FRAC

Un gang de malfaiteurs a dévalisé hier matin plusieurs coffres-forts dans un entrepôt de l'aéroport londonien d'Heathrow. Le butin a été évalué à plus d'un demi-million de livres (environ 2,67 millions de francs suisses).

Après avoir neutralisé le gardien de l'entrepôt, les quatre cambrioleurs masqués ont ouvert les coffres et se sont emparés d'une quantité considérable de lingots d'or, de devises et de pierres précieuses.

L'attaque a duré moins d'une demi-heure et personne n'a été blessé. Le gardien a réussi à se libérer quelques minutes après le départ de ses agresseurs et à prévenir la police. (afp)

ACCORDS RATIFIÉS

► Suite de la 1re page

M. Gierek aurait accepté que les lettres échangées entre le ministre polonais des Affaires étrangères Olszowsky et son homologue M. Genscher soient reconnues comme valides en matière de droit international. Ces lettres seront des codicilles au traité. Cet échange de lettres clarifie un point important auquel la démocratie-chrétienne tenait beaucoup, celui de l'automatisme de l'émigration. Les Polonais ont, semble-t-il, renoncé à fixer une limite au nombre d'Allemands qui seront autorisés à gagner la République fédérale.

Soulagement

Un nombre supérieur aux 125.000 personnes prévues par le traité si-

A Besançon

Victime de son zèle

M. Boursier, percepteur à Besançon, se reprochera d'avoir voulu faire des heures supplémentaires, jeudi soir.

A 19 h., alors qu'il était encore en train de travailler, un homme d'une vingtaine d'années, armé d'un revolver, l'a obligé à lui remettre l'argent contenu dans son coffre, environ 18.000 ff. (ap)

Dans la Moselle

GANG FAMILIAL

Le Tribunal correctionnel de Sarreguemines (Moselle) a condamné à des peines de prison neuf membres d'une même famille qui avaient constitué un véritable gang spécialisé dans le cambriolage de villas et qui opérait dans toute la France.

Le cerveau de cette équipe, M. Jacques Bry, 50 ans, père de neuf enfants, ancien fondé de pouvoir d'une entreprise de Forbach, mais chômeur, a été condamné à cinq ans de prison, dont dix-huit mois fermes.

Son fils aîné Gilles, 26 ans, son « lieutenant », a été condamné à quatre ans, dont deux mois fermes. Ses trois autres fils, leurs « hommes de main », Alain 24 ans, Claude 23 ans, Jean-Pierre 21 ans, ont été condamnés à deux ans avec sursis. Sa fille a été condamnée à un an avec sursis et ses deux belles-filles et sa femme, poursuivies pour complicité, à six mois avec sursis. (ap)

Dans le Kentucky

Deux coups de grisou en quatre jours

Onze personnes ont trouvé la mort hier dans une explosion survenue au fond d'une mine de charbon où quinze mineurs avaient déjà été tués mardi par un coup de grisou.

Trois inspecteurs et huit ouvriers étaient descendus dans le puits tragique pour déblayer les galeries bouchées et procéder à une première enquête sur les causes du coup de grisou.

Lorsque l'explosion s'est produite, deux hommes sont remontés à la surface et ont déclaré que leurs camarades étaient apparemment en vie. Mais les équipes de secours devaient découvrir leurs corps quelques heures plus tard. (ap)

Après le coup de force militaire au Liban Appel du haut commandement de l'armée

Rompant le silence qu'il observait depuis le coup de force militaire de jeudi soir contre le chef de l'Etat, le haut commandement de l'armée a lancé un appel, hier soir, aux responsables leur demandant de procéder à la formation d'un gouvernement susceptible de consolider l'ordre et d'arrêter l'effusion de sang.

Le haut commandement invite les autorités libanaises à décréter une amnistie générale en faveur des déserteurs. Il leur recommande en outre de « continuer à coopérer avec la Syrie sœur et les frères palestiniens afin de trouver une issue à la crise ».

« La situation aurait à affronter les pires éventualités dans un délai de 48 heures au cas où ses demandes ne seraient pas satisfaites », ajoute le communiqué du haut commandement, qui invite « toutes les parties à s'employer à sauver le pays quels que soient les sacrifices ».

« Soucieux de préserver l'unité de l'armée, le haut commandement, ajoute le communiqué, place les autorités politiques devant leur responsabilité (et attire leur attention sur le fait) que la situation aurait à affronter les pires éventualités au cas où ces demandes n'étaient pas satisfaites ».

Le communiqué fait état de « l'effondrement qui menace « toutes les catégories de la population » du fait de la persistance de la situation actuelle ».

Du côté des « loyalistes »

De son côté, la radio « loyaliste » émettant d'Amchitt (Liban du Nord) a invité les Libanais à prendre les armes pour « défendre la légalité ». Le relais régional de Radio-Liban, qui passe pour être sous le contrôle des partisans du président de la République, a diffusé, d'autre part, un communiqué de M. Ramez al Khazen, directeur général du ministère de l'Information, invitant les fonctionnaires de ce département à « accomplir leur devoir au service de la légalité et de résister aux pressions qui pourraient s'exercer sur eux de la part de la clique (les partisans

du général Ahdab) qui ont pris le contrôle de la Radiodiffusion nationale à Beyrouth ».

Ultimatum

Par ailleurs, peu avant 20 h. 45, le « gouverneur militaire provisoire », le général Aziz al Ahdab diffusait sur les antennes de la station de radio contrôlée par ses partisans, un communiqué dans lequel il précisait que « à l'issue du délai de vingt-quatre heures accordé au président Frangié pour présenter sa démission, le chef de l'Etat est maintenant considéré comme démissionnaire ».

Quelques instants plus tard la radio diffusait le rectificatif suivant : « Tout refus du chef de l'Etat d'obtempérer à l'ultimatum qui lui a été adressé, sera considéré comme un manquement au devoir national et le président Frangié en assumera les conséquences devant le peuple, l'Histoire et la nation ».

Les organes d'information contrôlés par les partisans du « gouverneur militaire provisoire » n'ont donné aucune raison à la modification du communiqué. (afp)

Au Nigeria

Exécutions

Le gouvernement nigérian a confirmé que le général Bissala, ancien ministre de la Défense, 31 autres militaires et un civil condamnés à la peine de mort pour avoir tenté de renverser le régime le 13 février ont été passés par les armes jeudi à Lagos.

Le gouvernement a également annoncé qu'il a entrepris des démarches pour obtenir que l'ancien chef de l'Etat, le général Gowon, soit extradé de Grande-Bretagne afin de se justifier des accusations selon lesquelles il aurait soutenu le complot.

Les 33 exécutions se sont déroulées en public dans le faubourg de Victoria Island, où des milliers de curieux s'étaient rendus. (ap)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

● LISBONNE. — La rencontre, ce week-end à Porto, des principaux dirigeants socialistes et sociaux-démocrates européens à six semaines des élections législatives portugaises a été fortement critiquée, hier, par les adversaires de droite et de gauche du Parti socialiste portugais.

● PARIS. — Le franc français, la livre, la lire, la couronne danoise, les quatre devises faibles de l'Europe, ont à nouveau fléchi hier sur les marchés de changes, cela malgré un soutien « massif » des banques nationales. Le dollar lui, a remonté.

● BELGRADE. — Reconnus coupables de conspiration contre l'Etat et le peuple yougoslaves, quatre stalinistes, dont l'ancien premier ministre adjoint de la République de Croatie, ont été condamnés à des peines allant de 7 ans et demi à 10 ans d'emprisonnement.

● NEW YORK. — Les autorités responsables de l'aéroport Kennedy ont interdit d'atterrissage pendant au moins six mois le supersonique franco-britannique Concorde, à la suite de l'annonce par les compagnies Air-France et British Airways du début des vols d'essais dès la semaine prochaine.

● ASSEN (Pays-Bas). — Des policiers armés de matraques ont dispersé une manifestation de plusieurs centaines de Sud-Moluquois qui protestaient parce que des peines de prison de 12 à 18 ans ont été demandées contre sept de leurs compatriotes qui ont reconnu s'être emparés en décembre dernier du train de Beilen et avoir tué trois otages.

● LA NOUVELLE-DELHI. — La coalition gouvernementale du Goudjrate — dernier Etat indien où l'opposition était encore au pouvoir — a été mise en minorité à la suite de la défection de plusieurs parlementaires qui ont rallié le Parti du congrès de Mme Gandhi.

● ALGER. — Fidel Castro est arrivé hier à Alger pour une courte « visite d'amitié et de travail ».

● LE CAIRE. — Le chef de l'Etat libyen, le colonel Kadhafi, a transformé son pays en un vaste camp de concentration, a déclaré le commandant Meheisi, ancien proche collaborateur du colonel Kadhafi, résidant actuellement au Caire.

● MARSEILLE. — Si des élections législatives avaient lieu actuellement en France, la gauche obtiendrait 54 pour cent des voix, révèle un sondage d'opinion de l'IFOP.

● TEHERAN. — L'Iran va moderniser et électrifier l'artère vitale qu'est la voie ferrée qui conduit de Téhéran vers l'Europe via la Turquie.

La syndicalisation de l'économie: épouvantail ou vraie menace?

► Suite de la 1re page

Quelle concentration de pouvoirs ! Il n'y aurait plus de contre-poids. Notre système d'économie de marché en serait complètement bouleversé.

« QUESTION D'ÉQUITÉ »

Les partisans de l'initiative rétorquent qu'il ne s'agit pas de tout de faire entrer des fonctionnaires syndicaux en masse dans les conseils d'administration. Il s'agit uniquement de laisser la possibilité aux travailleurs qui estimerait qu'aucun des leurs n'est suffisamment formé pour ce travail de faire appel à des spécialistes, tout comme les actionnaires peuvent recourir à des personnes de l'extérieur jugées particulièrement qualifiées. C'est une question d'équité. La loi n'obligerait donc nullement les travailleurs à se faire représenter par des fonctionnaires syndicaux. L'entreprise, soulignent les partisans de l'initiative, a tout à gagner à être dirigée par des personnes capables. Le crédit de la participation aussi en profitera, puisque les travailleurs n'auront pas l'impression que leurs représentants au conseil d'administration, sont condamnés à être manipulés.

Il va de soi que ces fonctionnaires, qui auront des comptes à rendre à leurs « électeurs », défendront d'abord les intérêts de l'entreprise et de ceux qui y travaillent. Leur mandat, mais également l'audience du syndicat au sein de l'entreprise en dépendant. Quant à craindre qu'ils tomberont dans l'excès contraire, dans la flatterie du personnel, c'est faire peu confiance au sens du discernement des travailleurs.

Aujourd'hui déjà d'ailleurs, les syndicats luttent sur plusieurs fronts et doivent tenir compte de manière appropriée des intérêts de l'entreprise et de la profession lors de pourparlers contractuels.

Syndicalisation de l'entreprise ? Et comment donc ? Les négociations de conventions collectives, fait-on remarquer dans le camp des partisans de l'initiative, sont en règle générale menées d'association professionnelle à association professionnelle. Ou alors, dans les grandes entreprises qui ont leurs propres contrats collectifs, c'est avec la direction que les syndicats discutent. Les syndicats n'ont pas en face d'eux des conseils d'administration. Pour le cas où il y aurait tout de même cumul de fonctions, la loi devra prévoir les interdictions nécessaires.

LES EXPÉRIENCES DE L'ÉTRANGER

Pour être complet, un dossier sur la participation devrait décrire les expériences que plusieurs pays européens ont déjà faites dans ce domaine, pays dont le niveau de vie est comparable au nôtre. En tête de ces pays : l'Allemagne, où, depuis 1951, les travailleurs des charbonnages et de la sidérurgie bénéficient, dans 89 entreprises de plus de 1000 personnes, d'une participation paritaire au niveau du conseil de surveillance (organe comparable au conseil d'administration suisse). Un représentant du personnel siège au sein de la direction. Dans les autres secteurs, le conseil de surveillance des entreprises de plus de 500 employés est composé d'un tiers de représen-

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Doutes obligés

Congrès du Parti socialiste autrichien.

L'intervention la plus remarquable : celle du chancelier Bruno Kreisky sur la politique étrangère.

De ce discours, on peut retenir notamment ce passage : « Certains doutes concernant l'honnêteté des changements dans le comportement des partis communistes italien et français sont parfaitement justifiés. On saura bientôt s'il s'agit de manœuvres en vue de tromper l'opinion ou d'un progrès vers un communisme à pôles multiples ».

Ces doutes exprimés par M. Kreisky ce sont ceux qui, depuis la modification de la politique de M. Marchais et de M. Berlinguer tarabustent tous les esprits libéraux ou de la gauche démocratique de l'Europe occidentale.

C'est la question essentielle, primordiale.

S'il n'y avait pas eu les événements de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Pologne et les interventions que l'on sait, il serait facile sinon de croire, du moins d'espérer.

Mais après tant d'espéros anéantis, après tant de printemps transformés en hivers brutaux, la foi aveugle n'est plus possible.

A priori, certes, très raisonnablement on peut admettre que les communistes transalpins comme ceux d'outre-Jura ont su tirer les leçons du passé, qu'ils ont compris qu'ils ne pourraient jamais plus être crédibles s'ils ne brisaient pas la chaîne qui les attache aux maîtres du Kremlin.

Mais s'il existe un sérum de vérité ou des machines propres à vérifier la bonne foi des prévenus de droit pénal, on n'en a pas encore inventé qu'on puisse appliquer aux hommes politiques.

Dès lors, bon gré mal gré — et si décevante qu'on puisse juger cette attitude — tout homme de bonne volonté est contraint à rester dans l'expectative, est obligé d'attendre des faits concrets pour jauger la valeur de la conversion de l'extrême-gauche méditerranéenne.

Certes, cette circonspection peut retarder des réformes souhaitables, assurément elle peut aussi empêcher l'éclosion d'un bourgeois gros de promesses.

Mais, hélas, peut-être, les illusions perdues rendent les âmes et les esprits plus prudents. On n'a pas toujours un cœur naïf comme à vingt ans.

Willy BRANDT.

tants des travailleurs. Si ce tiers équivaut à plus de deux personnes, le personnel peut être aussi des syndicalistes n'appartenant pas à l'entreprise. Actuellement, il est question de faire un pas de plus. Un projet de loi tendant à une participation paritaire dans les entreprises comptant plus de 200 salariés est soumis au Parlement.

En Suède, dans les entreprises de plus de 200 personnes, les travailleurs peuvent envoyer deux délégués au Conseil de surveillance, dont un peut provenir du dehors. En Autriche, les travailleurs occupent un tiers de sièges au conseil de surveillance. On pourrait aussi citer la Hollande, la Norvège, etc.

Denis BARRELET

Prochain article :
POURQUOI CETTE PEUR ?

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Cinéma ici et ailleurs.
- 7 Pneus à clous : jusqu'au 31 mars.
- 9 Du nouveau à la Société de développement de Renan.
- 12 Samedi magazine.
- 13 Football : deuxième ligue neuchâteloise.
- 14 Economie et finances.
- 16 Impar Madame.
- 17 Skieurs suisses en vedette aux USA.
- 19 et 20. Programmes radio-TV.

Prévisions météorologiques

La nébulosité sera changeante, en général abondante dans l'Ouest. Des précipitations sont probables, surtout dans l'Ouest et sur la crête des Alpes. La température en plaine sera comprise entre 0 et 5 degrés la nuit, elle atteindra environ 7 degrés l'après-midi dans l'Ouest et 12 en Valais. Le vent du sud-ouest sera modéré, parfois fort, et le foehn soufflera passagèrement dans les vallées alpines. L'isotherme de zéro degré sera voisine de 1300 mètres.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 428,96.

L'ACTUALITÉ SUISSE**Augmentation de 2 ct. du prix de l'essence**

Le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, M. Léon Schlumpf, a confirmé, hier soir, qu'il avait autorisé une augmentation de deux centimes du prix de l'essence. Cette augmentation entrera en force lundi matin, au plus tôt. Les prix des huiles de chauffage ne sont pas modifiés. (ats)

Négociations sur le pétrole à Panama City

Accord de principe sur le rachat des parts américaines de l'Aramco

La société pétrolière arabo-américaine Aramco a fait savoir hier que les négociations secrètes qui se sont terminées le même jour à Panama City, en Floride, se sont soldées par un accord de principe sur le rachat par l'Arabie séoudite des 40 pour cent d'actions de la société détenues par les compagnies américaines Mobil, Exxon, Texaco et Standard Oil of California.

« Un accord général a été conclu sur les questions principales », dit

le communiqué qui précise que de nouvelles rencontres au niveau technique et juridique devront avoir lieu avant le rachat définitif.

La société a ajouté que les négociations de Panama City, qui se sont déroulées dans la plus grande discrétion, « étaient la poursuite des discussions à l'intérieur de la direction de l'Aramco, entre ses actionnaires et le gouvernement de l'Arabie séoudite en ce qui concerne le transfert de propriétés et d'autres questions.